

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyalisme d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-X-37) Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur-gérant : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, mardi 28 avril 1942

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST. NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELAIR 3361*

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BELAIR 3361
Rédaction : BELAIR 2984
Gérant : BELAIR 3361

Le Québec refuse, à une forte majorité, de dégager M. King

Demain

La lutte se poursuivra — La "Ligue pour la Défense du Canada" prolongera son effort jusqu'à la fin de la guerre — Mais il faut l'aider, et le plus tôt possible

Le plébiscite n'était qu'un incident dans un débat ancien, et qui se poursuivra.

Ainsi l'a compris la Ligue pour la Défense du Canada. Dès samedi, elle annonçait son intention de durer, de travailler jusqu'à la fin de la guerre. Elle savait parfaitement que le résultat du plébiscite, quel qu'il fût, ne réglerait rien, que la lutte continuerait, sous des formes nouvelles.

Il faut féliciter les directeurs de la Ligue de leur décision. Il faut surtout leur prouver qu'elle correspond, non seulement aux désirs mais à la volonté des centaines et des centaines de mille citoyens qui ont voté non.

Dès ce matin, la Gazette somnait le gouvernement d'aller de l'avant. Voici quelques semaines, M. Hanson promettrait de lui faire la vie dure s'il n'accentuait pas sa politique. D'autres ont dit : C'est maintenant la conscription. Il est trop clair que toutes les forces conscriptionnistes s'associeront pour un nouvel effort. Et l'on verra une fois de plus les communistes, pour l'amour de Moscou, bras dessus bras dessous avec les millionnaires de Toronto.

Contre cet inévitable assaut, il faut organiser la plus solide résistance. Dans cette lutte nouvelle, la Ligue, d'accord avec les courageux députés dont il faut saluer l'engagement et le dévouement, tiendra, si nous le voulons, un rôle de premier plan.

Si nous le voulons, disons-nous, parce qu'il est évident que la Ligue ne peut donner un très vigoureux, un efficace effort, que si elle est largement appuyée par le public.

A l'heure actuelle, la Ligue exprime déjà une force considérable. Elle a créé un centre d'action, elle a noué des relations, elle a découvert et coordonné des bonnes volontés à travers toute la province et au delà même des frontières de notre province. Elle a réussi à s'imposer à l'attention, à la reconnaissance des autorités fédérales.

puisque'elle est officiellement représentée au dépouillement des votes militaires, à Ottawa.

Elle est un noyau autour duquel on peut construire. La crainte était que, née du plébiscite, elle disparaît avec lui; mais les hommes qui ont créé cette œuvre voyaient plus loin. Ils prévoyaient les problèmes multiples qui se poseraient à l'occasion de la guerre.

Ils ont décidé de maintenir leur œuvre, — de la maintenir jusqu'à la fin des hostilités.

Mais, encore une fois, ces hommes d'intelligence et de cœur, pour dévoués qu'ils soient, ne pourront donner à la Ligue son plein développement que s'ils sont appuyés par un large public.

A tous ceux donc qui ont pu constater avec quelle énergie, avec quel tact ils savent agir, de leur apporter cet appui.

Le plus tôt sera le mieux. D'abord, parce que la besogne presse; puis, parce que les chefs de la Ligue sauront mieux ainsi quelles initiatives ils peuvent prendre, quelles entreprises ils peuvent mettre en train.

Une chose est certaine. La besogne ne manquera pas. Pour contre-balancer la campagne qui s'annonce de l'autre côté, il faudra du travail, de la propagande, toutes choses qui exigent du temps, de l'argent.

Nous n'insistons pas aujourd'hui. Nous ne voulons que souligner cette bonne nouvelle: le maintien de la Ligue, ainsi que la collaboration qu'elle appelle.

Ceux qui sont un peu au courant de ce qui se passe, ceux qui se rappellent 1917 et 1918 peuvent deviner une partie de ce qu'il y aura à faire.

Et qui ne peut être fait que par un corps solidement organisé, jouissant de la confiance de tous.

Nous avons la chance de posséder ce premier élément de force et d'activité. Groupons-nous alentour et sachons en faire une arme de plus en plus puissante.

Omer HEROUX

28-IV-42

L'actualité

Les Américains en Australie

John Lardner, journaliste très prisé dans le monde sportif américain pour le ton "slang" qu'il donne à ses chroniques, est en Australie pour le compte du périodique Newsweek.

Lardner se défend d'être l'un de ces Instant Postum Historians, qui, après une semaine d'études à New-York, pondent un in-folio qu'ils intitulent "L'Amérique telle qu'elle est". Il estime, cependant, avoir passé suffisamment de temps au pays du kangourou pour donner son avis sur ses habitants.

Le bogue tact ou le holy humbug (ce qui peut se traduire "tact faux" et "piéuse imposture", pourrissent seuls amener le correspondant de guerre à dire que les soldats américains et australiens forment des âmes-sœurs. Ils sont peut-être "des âmes plus naturelles" que ceux de toutes les combinaisons militaires. Mais, selon l'observation d'une infirmière australienne, "une grande partie de ce pays (l'Australie) est au niveau social des Etats-Unis il y a 80 ans". Un soldat américain vivant avec des camarades australiens est exposé à "éprouver les mêmes sentiments que Dickens quand il visita les Etats et entra chez lui, avec sa susceptibilité au vif, pour y écrire "Martin Chuzzlewit".

Les Américains essaient de s'adapter au cours des choses assez étrange et qui "constitue un renversement pour tout le monde de la formule de Sinclair Lewis dans "Dodsworth" où la gaucherie (ainsi dans (suite à la dernière page)

Vote de non-confiance dans quatre ministres de langue française — L'esprit de parti gravement atteint dans le Québec — Le bloc français à travers le pays — L'île de Montréal donne une faible majorité de "non" — Tous les autres comtés québécois, avec trois comtés du Nouveau-Brunswick, deux comtés de l'Ontario, un du Manitoba, un de l'Alberta, ont voté "non" — Le vote militaire à venir le 5 mai peut modifier le résultat final — Comment a voté notre province

PLUS DE 540,000 ELECTEURS D'EN DEHORS DU QUEBEC VOTENT "NON"

Les "oui" l'emportent sur les "non" au plébiscite d'hier par 2,593,189 voix contre 1,473,271; soit une majorité d'environ 1,120,000 voix. Reste à venir, le vote militaire, d'ici le 5 mai. La réponse affirmative hors du Québec est considérable. Elle est faible dans le Québec, où les "non" atteignent presque 71.5% des voix données. Dans tout le pays, plus de 36% ont voté "non". Nombreuses abstentions, en Ontario, à ce que l'on peut déjà savoir. Tous les chiffres suivants seront plus ou moins à reviser demain.

LES RESULTATS D'ENSEMBLE

Le premier et le plus grave résultat du plébiscite King, c'est d'avoir irrémédiablement divisé le pays: les Canadiens français et les Acadiens d'un côté, contre toute politique de service militaire obligatoire outre-mer, ainsi que pourrait le vouloir le gouvernement King; de l'autre côté, les Anglo-Canadiens en grande majorité, assistés des Juifs et de certains éléments étrangers immigrés au Canada plus ou moins récemment. Et encore, dans plusieurs régions de l'Alberta et de la Saskatchewan, on aura vu que plusieurs milliers d'immigrés ont voté d'accord avec les Canadiens français. Un peu partout, au cours de la soirée d'hier, on a pu constater, au fur et à mesure que les détails arrivaient, que partout au pays où il y a des groupes de langue française, il y a eu des votes négatifs en nombre important. M. King a nettement divisé le pays entre les deux éléments, dans la plupart des comtés canadiens. Sa politique d'unité nationale a fait faillite. S'il n'y avait eu le plébiscite, on aurait pu en douter. Avec le plébiscite, il en a fait la preuve.

La seconde démonstration du plébiscite King, c'est que le bloc de langue française est plus solide que jamais. Malgré les objurgations des chefs libéraux québécois, leurs comités eux-mêmes ont donné la plus fraîche réception possible à leurs appels en faveur d'un vote affirmatif. MM. Cardin et Saint-Laurent ont été écartés par leurs électeurs qui ont voté "non"; ainsi, dans Richelieu-Verchères, comté de M. Cardin, il y a eu 13,185 "non" contre 3,992 "oui", soit une majorité de plus de 9,000 voix contre l'attitude du ministre des Transports et Travaux publics; dans le comté de Québec-Est, où M. Saint-Laurent fut élu il n'y a guère que deux mois à une majorité atteignant les 4,000, il y a eu hier 22,846 réponses négatives contre 3,277 affirmatives, soit une majorité négative de plus de 19,500 voix. De même M. Power, autre ministre québécois, qui avait fait, celui-là, des promesses anticonscriptionnistes comme et avec M. Cardin, alors que M. Saint-Laurent n'en voulait jamais faire, a vu son comté mixte de Québec-Sud donner 12,258 votes négatifs contre 8,484 affirmatifs, soit une majorité négative de près de 3,900 voix. M. Michaud, ministre de langue française du Nouveau-Brunswick (Restigouche-Madawaska), avait aussi demandé à ses électeurs acadiens et madawaskiens de voter "oui". Ils ont répondu par 10,420 "non" contre 7,016 "oui", soit une majorité négative de 3,404 voix. C'est dire qu'aucun des ministres de langue française du pays n'a obtenu le moindre appui important de ses électeurs; pas plus du reste que la masse des députés français qui ont conseillé prudemment à leurs électeurs, et de loin, pour la plupart d'entre eux, de voter "oui". Les électeurs ne les ont pas écoutés. En fait, hors de l'île de Montréal où il y a un fort élément anglais ou étranger, surtout des Juifs, qui ont voté presque au bloc "oui", le Québec n'a pas donné un comté affirmatif. Hors du Québec, il y a trois comtés à majorité négative, au Nouveau-Brunswick, soit Gloucester (le docteur Véniot, député, avait prédit que les Acadiens voteraient contre tout projet de service obligatoire hors du pays) où elle atteindra 2,000 voix, et Restigouche-Madawaska (M. Michaud, ministre) où elle est d'environ 3,400 voix et Kent, de 2,925. En Ontario, les comtés français de Prescott (Elie Bertrand, député) et de Russell (Alfred Goulet, député) ont donné, le premier, près de 5,400 voix, et le second, environ 2,500 voix de majorité négative. De même, au Manitoba, le comté en partie français de Provencher (Juras, député) a donné 1,900 voix de majorité négative et, en Alberta, celui de Végreville (Hlynka, député) en partie ukrainien et en partie français, a donné une majorité négative d'environ 2,500 voix.

La troisième démonstration, c'est que si les partisans du "oui" l'emportent, ils n'ont pas eu dans les provinces de langue anglaise les énormes majorités qu'ils s'attendaient d'avoir. Dans aucune des Provinces Maritimes, ils ne comptaient que les votes négatifs atteindraient une proportion supérieure à 15% dans l'ensemble. Or il y a eu pour le bloc maritime moyenne de 22.5% dans l'ensemble. Ils estimaient que le Québec se diviserait dans la proportion de 60% "non" et 40% "oui", au maximum; la proportion a été de 71.2% en faveur des "non". Leurs calculs quant à l'Ontario ont été plus ou moins justes. Ils calculaient 13% "non", il y en a eu 16.1%. Ils ne donnaient aux "non" que 12 à 13% au Manitoba, il y en a eu presque 20% (exactement 19.5%). La Saskatchewan les a déçus, car ils ne comptaient que 17 à 18% de votes négatifs, il y en a eu 26.6%. De même, en Alberta, il y en a eu 27.1% quand ils disaient qu'il y en aurait au maximum 15 à 20%. La Colombie canadienne, aux dernières nouvelles, a donné presque 20% de votes négatifs (soit au juste 19.6%) quand les partisans du "oui" n'en concédaient que 12 à 14% au plus. Quant au Yukon, le vote négatif, jusqu'ici, est proportionnellement plus fort que n'importe où hors du Québec, car il dépasse 31.7%. Dans l'ensemble du Canada, le vote civil donnait à 10 heures 30 ce matin la proportion

suivante: 63.7% "oui", 36.3% "non". Si l'on se rappelle que la proportion numérique des Canadiens de langue française au pays est d'environ 30% au recensement de 1941, et qu'environ 5% de cet élément a dû voter "oui" pour rester fidèles aux "fortes lignes" du parti libéral, il est évident que 10 ou 11% du vote d'origine non française est allé du côté "non".

COMMENT LE QUEBEC VOTA

On doit diviser le vote québécois en deux grandes zones: celle de l'île de Montréal, qui a donné dans l'ensemble une assez faible majorité de voix négatives par suite du vote en bloc de l'élément de langue anglaise réuni à celui de l'élément juif, et la zone provinciale extérieure qui a donné une forte proportion de votes négatifs. Ainsi Cartier (Bercovitch, député) dans la première zone, comté peuplé en grande partie de Juifs et de gens de langue anglaise, a donné 29% de "non", Mont-Royal (Whitman, député) en presque totalité anglo-juif, a donné 18% de "non", Outremont (Vien, député), comté de population mixte, a donné 39% de "non", Saint-Laurent-Saint-Georges (Claxton, député), 19%, Saint-Antoine-Westmount (Abbott, député) 41%, Laurier (Ernest Bertrand, député) 43% de "non", Jacques-Cartier (Marier, député), — c'est devenu un comté mixte par suite des industries de guerre, — 45%, Sainte-Anne (Healy, député), comté irlandais en majorité, 41%, et Verdun (Côté, député), population tournant à l'anglais, 37% de "non", soit neuf comtés de population plus ou moins mixte, sur un total de 16 dans l'île de Montréal, votant en majorité "oui"; les sept autres comtés, où prédomine la population française, en proportion plus ou moins forte, ont donné des majorités de "non", variant de 58% (Maisonneuve-Rosemont) à 77% (Sainte-Marie), et à 77% pour Hochelaga aussi (Eudes, député). Saint-Jacques, le comté le plus peuplé de l'île de Montréal (Durocher, député) a donné 76% de votes négatifs.

Dans la zone comprenant toute la province, sauf l'île de Montréal, le vote négatif domine partout. Dans la Beauce (Edouard Lacroix, député) il a été de 97%, soit le plus fort de la province. Il dépasse 90% dans plus de 20 comtés, dont Témiscouata, Bellechasse, Berthier, Champlain, Chapleau, Charlevoix-Saguenay, Chicoutimi, Dorchester qui égale la Beauce dont il est voisin (97%, Tremblay, député), Drummond-Arthabaska, Joliette-l'Assomption-Montcalm, Kamouraska (96%, Lizotte, député), Labelle, Lac-Saint-Jean-Roberval, Lévis (Bourget, député), Lotbinière, Matapédia-Matane, Mégantic-Frontenac, Montmagny-l'Islet, Nicolet-Yamaska, Portneuf (95%, Gauthier, député), Québec-Ouest-Sud (Parent, député, 91%), Saint-Maurice-Lafleche (Crête, député, 90%), Témiscouata (95%, Pouliot, député); dans Beauharnois-Laprairie (Raymond, député) il est à 89%, malgré la présence d'un élément de langue anglaise à Valleyfield et en différents autres endroits du comté; il est à 88% dans Laval-Deux-Montagnes (Lacombe, député); et les trois comtés les plus faibles en proportion de "non", — Argenteuil, Québec-Sud (Power, député), et Wright, — ont donné 59% de votes négatifs. Les comtés les plus opposés à libérer le gouvernement de ses promesses ont été les comtés ayant la plus forte proportion de langue française. Et cela est très concluant. "Jamais", a dit M. Lapointe.

ET L'ESPRIT DE PARTI ?

La dernière conclusion à tirer de tout cela, — outre le fait qu'il y a eu 540,000 "non" hors du Québec, soit 1/3 du vote négatif, — c'est que chez nous l'esprit de parti vient de recevoir un rude coup, qui peut-être le paralysera en grande partie, à l'avenir. En effet, tous les députés libéraux québécois qui ont voté "non" au Parlement, se séparant de leur parti, ont vu leurs électeurs les appuyer en masse, malgré la campagne faite pour un vote de confiance en M. King et l'équivoque que celui-ci laisse planer, ainsi que de ses ministres de chez nous, sur cette question de confiance. Les électeurs québécois de langue française en particulier ont démontré que devant une crise, ils n'hésitent pas à abandonner leur parti malgré les supplications à la Cardin et les radio-causeries à la Vien. "Radio-Canada" bloqué, la presse immobilisée presque au complet, les électeurs ont néanmoins vite vu, renseignés qu'ils furent par la campagne faite à la radio et dans quelques journaux par un groupe d'hommes libres et par la "Ligue pour la Défense du Canada", que le gouvernement faisait fausse route en prétendant se faire autoriser par les provinces à rompre un contrat avec le Québec. C'est que le parti qui demandait la réputation de ses engagements a dénoncé, de 1917 à 1940 inclusivement la conscription pour service outre-mer. Le public de chez nous a été dégoûté de la volte-face ou de la timidité peureuse des députés et des hommes qui parlèrent si longtemps ainsi et qui soudain ont fait un tête-à-tête que ne les honore point. L'esprit de parti instillé et cultivé parmi nos gens leur a tout d'un coup paru être un violent toxique et ils l'ont expulsé violemment. Les seuls qui ont flotté sur la vague populaire, ce sont les "Onze" qui honoraient leur parole d'honneur et qui tiendraient, au Parlement, une place importante, à cause de la masse des électeurs qui leur a donné hier le plus éclatant témoignage de confiance qui soit. Pour eux, ce fut tout à fait cela. Pour les autres et pour le gouvernement et ses ministres? Témoignage de méfiance, de défiance même. "Je me souviens", a dit le Québec. — G. P.

28-IV-42

Le plébiscite

Le sens que lui donnent les chefs de partis

Ils considèrent avoir un chèque en blanc — Et ils oublient que le Québec n'a pas voulu le signer — L' "union nationale"? Ils n'en parlent plus

Déjà ces chefs préparent de nouveaux projets

(par Leopold RICHER)

Ottawa, 28-IV-42. — A minuit et demi ce matin les résultats du plébiscite étaient loin d'être complets. Ils n'en indiquaient pas moins la tendance générale du scrutin, de sorte que le premier ministre a cru bon de faire une déclaration générale. Une déclaration qui engageait lui et le gouvernement, à aller de l'avant. M. Mackenzie King a interprété le vote à son importance numérique. Les "oui" ayant remporté la victoire sur les "non", le gouvernement, a dit M. King, se trouve libéré de ses engagements. Les Anglais diraient, dans un cas comme celui-ci, que le premier ministre a interprété le vote "at its face value". A ce compte, nos retombons au régime de la majorité numérique. Dans une démocratie, c'est le plus grand nombre qui mène, dit-on. Le plus grand nombre ayant répondu affirmativement à la question du plébiscite, le gouvernement se trouve dorénavant libre de décréter les mesures qu'on jugera bon d'imposer pour le bien du pays. Il faudra, plus tard, analyser plus à fond cette théorie.

Ce que dit M. King

Pour le moment, voici la traduction de la déclaration du premier ministre: "D'après les rapports reçus jusqu'ici, il apparaît que huit des neuf provinces du Canada ont donné une majorité affirmative au plébiscite. Tant que tous les rapports ne seront pas complets, et considérant le pays comme un tout, il ne sera pas possible de connaître exactement la majorité du vote affirmatif sur le vote négatif. Il ne peut y avoir de doute toutefois en ce qui concerne la signification du vote. Le résultat est une expression nationale d'opinion sur une question nationale. Il doit être aussi considéré dans tous ses aspects. Des votes affirmatifs et négatifs ont été enregistrés dans toutes les provinces. Le vote a été enregistré d'une façon démocratique. On reconnaît dans le pays tout entier que, dans une démocratie, c'est la volonté de la majorité qui prévaut.

"Le gouvernement demandait d'avoir les mains libres en temps de guerre. Le peuple a exprimé l'opinion que le gouvernement doit être libre et que le Parlement doit être libre de discuter tous les aspects de l'effort de guerre du pays et de prendre une décision sur chacun d'eux, en tenant compte uniquement du mérite de chaque question. Le jugement et les actes du gouvernement et du Parlement ne seront plus restreints en aucune façon lorsqu'il s'agira d'envisager chaque situation à la lumière des meilleurs intérêts du Canada et de l'effort de guerre

du pays. Le vote signifie que le peuple reconnaît généralement que la guerre a pris une tournure complètement imprévue, que des conditions totalement insoupçonnées peuvent se produire et que, par conséquent, il est nécessaire de faire disparaître toute restriction de la liberté du gouvernement et du Parlement.

"Quoique le résultat du plébiscite soit en grande partie affirmatif et qu'il satisfasse, pour cette raison, le gouvernement, on ne doit le considérer ni comme un vote de confiance dans le gouvernement actuel, ni comme un vote en faveur du parti libéral. Les électeurs n'avaient pas à voter pour ou contre le gouvernement. Les considérations et les opinions politiques n'étaient pas en jeu. Le gouvernement a choisi cette forme de consultation populaire qu'est le plébiscite, parce qu'elle était le meilleur moyen de consulter l'opinion populaire sur une question donnée, sans considérations politiques ou de partis politiques."

L'avis de M. Coldwell

Le chef conservateur, M. R. B. Hanson, n'était pas à Ottawa hier soir, de sorte qu'il a été impossible de lui demander une déclaration sur le sens qu'il donnait au résultat du scrutin. Par ailleurs, M. M. J. Coldwell, leader de la C. C. F., a dit ce qui suit: "Le pays, dans l'ensemble, a donné au Parlement le signal d'aller de l'avant dans son effort de guerre. Le vote d'aujourd'hui encouragera nos Alliés et dira, une fois encore, à nos ennemis que le Canada est décidé à poursuivre la guerre jusqu'à la victoire. Cela implique une décision immédiate et prudente quant aux domaines dans lesquels notre contribution peut être la plus efficace. Voilà la première tâche que le Parlement doit entreprendre. Ensuite il faudra mobiliser toutes nos ressources pour la lutte titanique.

"La C. C. F. continuera de secondar entièrement une politique destinée à défaire les agressions et à préparer l'établissement d'un nouvel ordre mondial appuyé sur la justice sociale et économique. Pour atteindre ces buts, la mobilisation de l'industrie et de la richesse est essentielle. La population s'est exprimée d'une façon non équivoque. Notre tâche, à titre de ses représentants élus, est de préparer une victoire rapide et une paix durable: car il est maintenant certain que le temps ne travaille plus en notre faveur."

M. Blackmore part en guerre

M. John Blackmore, leader des créditistes, est parti tout de suite en guerre. Et pour de bon. Il n'était pas encore minuit qu'il remet-

(Suite à la dernière page)

Bloc-notes

L'enquête qui s'impose

Nous avons signalé déjà l'extraordinaire incident qui s'est produit au camp de Chatham et que dénonçait récemment notre courageux confrère, La Feuille d'Erable, de Tecumseh, en Ontario.

Les premières dénégations de la Feuille d'Erable ne paraissant pas avoir produit de résultat, celle-ci, le 22 avril, a adressé à M. Ralston, la lettre suivante, qui résume l'affaire et qu'on fera bien de lire avec grand soin:

Monsieur le Ministre,

Un incident regrettable survint récemment au camp d'entraînement militaire de Chatham, Ont., dont nous nous faisons un devoir de vous transmettre les détails. Un officier subalterne y afficha brutalement sur le mur de la langue française et insulta stupidement toute la profession médicale du Canada en se moquant d'un certificat rédigé en français par le médecin de famille d'une recrue canadienne-française retenue chez elle par la maladie au cours d'un congé autorisé par ses supérieurs. Le commandant du camp — qu'on avait lieu de croire plus intelligent, mieux renseigné et plus juste — imposa une punition sévère à la recrue en question dont le médecin avait eu l'insolence de rédiger un certificat en français "dans une province anglaise" au lieu de réprimander son subalterne, comme l'exigeait la justice la plus élémentaire. Cette attitude arbitraire et provocatrice chez les officiers d'un camp militaire, où le nombre des recrues canadiennes-françaises a déjà atteint une proportion de 35%, fut immédiatement rapportée au major-général Laflèche. Ce dernier répondit que les camps d'entraînement militaire ne relèvent pas de sa juridiction mais qu'il s'empresse de transmettre les protestations qu'on lui avait adressées au ministre de la Défense nationale. Or, il arriva que, au moment où nous écrivions ces lignes, rien n'a été fait pour remédier à la situation, qui devient de plus en plus intolérable, bien qu'on ait demandé une enquête immédiate.

A la lumière des faits relatés plus haut, nous croyons de notre devoir de vous demander, avec toute la déférence que nous imposent notre haute fonction dans la hiérarchie administrative de notre pays, si des incidents de ce genre sont bien de nature à consolider cette unité canadienne au nom de laquelle on fait de si vifs bruits d'appels en ce moment. Faisant appel à votre esprit de justice, à votre intelligente compréhension des problèmes canadiens et à votre robuste patriotisme, nous vous demandons de porter une attention personnelle à ces légitimes protestations, et nous avons l'honneur d'être, Monsieur le ministre,

Vos cordialement dévoués,

LA FEUILLE D'ERABLE

Le ton de la Feuille d'Erable indique qu'elle n'entend pas que les choses en restent là. Nous l'appuierons à fond.

Il serait vraiment excessif qu'un pauvre diable de soldat ainsi brimé

(suite à la dernière page)

Le carnet du grimacheux

"Jamais, jamais!" a dit Ernest Lapointe.

"Jamais, jamais!" répète Québec à l'unisson.

L'unité nationale est enfin réalisée. Les Canajays, partout où ils se trouvent se sont donné la main; les jingoes se sont groupés sous l'égide de King, Hanson, Meighen et Tim Buck.

La rhétorique est en baisse dans Richelieu. Le pourcentage est tout de même en deça des désirs de M. Cardin de 1938 alors qu'il parlait de 100, de 150 pour cent au besoin.

Les Canajays parlent bien eux aussi quand ils veulent s'en donner la peine.

Le meilleur des avocats perd parfois sa cause, même quand elle est mauvaise, dira M. Saint-Laurent.

M. Power n'est pas si fort que son nom semble l'indiquer. Les pilliers de l'Epauraa auraient-ils resserré les liens de la bourse, cette fois?

M. Godbout, de bonne heure hier soir, est descendu de sa clôture pour enfourcher Boulot.

Il voudrait maintenant prendre la tête des suiveurs dont M. Bonnier, tout au bout du tunnel, ferme la cortège... qu'il précède d'habitude.

L'incertitude régnait aux premières heures dans le comté du It-col. Vien. Qui et non se livraient une vive lutte pendant que l'aspirant ministre fredonnait: "Vien poll-poll, Vien poll-poll, Vien..."

M. Godbout ayant joué sur les deux chevaux, soit dit sans allusion hippophaïque, s'est "retré" dans son argent" comme on dit à la Côte.

Son conseil a prévalu: "Votez avec votre raison, avec votre jugement, selon votre conscience". C'est ce que Québec a fait sans oublier ni distraction.

Le plébiscite aura fait ressortir une vérité que les suiveurs, équilibristes et acrobates ne voulaient pas voir: Québec canadien d'abord et avant tout, entend le rester.

La Gazette et John-Charles l'avaient bien dit: "Le Devoir est un petit journal sans influence."

La Ligue vivra. Vive la Ligue!

La prose du suave Edmond, de la première page du Canada où elle s'élevait pompeusement depuis quelque temps, a été remisée bien vite, ce matin, dans les ténements intérieures.

Pamphile s'est encore assis sur le petit banc, entre deux fauteuils sénatoriaux.

Hitler prend ses modèles dans l'histoire romaine. Mais ce n'est plus Mussolini qu'il imite, c'est Caligula. Nanti de ses nouveaux pouvoirs, il peut faire de Goering un cheval ou un Goering de son cheval.

Le Grincheux

28-IV-42

Lire en page 6: Résultat du vote dans tout le pays.

GAZETTE DES TRIBUNAUX

par Paul SAURIOL

Billet donné en garantie d'un emprunt — Le signataire ne peut exiger la remise du billet si l'obligation due après l'expiration du billet — Et si le délai de responsabilité est expiré, l'action est sans objet puisque l'écrit est sans valeur

Arrêt de la Cour d'appel, 14 janvier 1942. Dossier no 1945 (C.S. Saint-Hyacinthe, 3851) Paul Laframboise, défendeur appelant, v. Reynald Ledoux, demandeur intimé. Appel accueilli.

M. Laframboise était président de la Saint-Hyacinthe Transport Inc., et M. Ledoux était vice-président de la même société. Le 13 avril 1938, M. Laframboise a garanti personnellement à la banque un emprunt de \$3,900 pour la compagnie. Le même jour M. Ledoux a signé en faveur de M. Laframboise un billet de \$1300 à demande qui a été remplacé le 15 mai par un billet à six mois.

M. Ledoux a intenté une action, le 14 février 1939, contre M. Laframboise, pour obtenir quittance de ce billet ou, à défaut, que le défendeur soit condamné à lui payer \$1300. Il prétendait que, comme il y avait trois intéressés dans la compagnie, M. Laframboise avait demandé aux deux autres de lui garantir chacun le tiers de l'emprunt. M. Ledoux soutenait que sa responsabilité finissait à l'expiration des six mois, et voulait se faire remettre le billet que le défendeur refusait de lui rendre.

M. Laframboise a plaidé que le billet comportait une restriction à savoir que c'était la seule garantie donnée pour le cas où le défendeur aurait à déboursier, que cette garantie persiste tant que l'obligation du défendeur envers la banque n'aura pas été éteinte.

M. le juge Forest, de la Cour supérieure, par jugement du 6 juin 1940, a accueilli l'action. M. Laframboise a porté ce jugement en appel et la cause a été entendue par MM. les juges Létourneau, juge en chef de la province, Saint-Germain, Walsh, Barclay et Francoeur, qui ont accueilli l'appel. Voici des extraits des notes de MM. les juges Létourneau et Saint-Germain.

M. le juge en chef Létourneau: "Il me faut reconnaître qu'en substituant ce billet fait à 6 mois, à celui fait à demande qu'il avait d'abord fourni au défendeur, le demandeur entendait limiter à ce terme de 6 mois sa responsabilité. "Sur ce premier point, comme aussi en disant que nous sommes en présence d'un contrat de cautionnement d'interprétation stricte, le premier juge me semble

avoir bien jugé. Cependant, la jurisprudence à laquelle il se réfère n'a, à mon sens, que bien peu d'application au cas soumis.

"Toutefois, il est à noter que quelle que soit l'issue du conflit qui apparemment divise les parties: que le cautionnement du demandeur envers le défendeur subsiste ou non après l'expiration des six mois du billet, l'action n'en devrait pas moins être rejetée.

En effet, si le cautionnement du demandeur subsiste, il lui faut le subir, et si ce cautionnement a pris fin la pièce, sur laquelle se fonde la déclaration est devenue un papier blanc et de nulle valeur quelconque, à raison de la restriction qu'il y a au dos de ce prétendu billet et qui se lit comme suit: Ce billet n'est pour fin de garantie seulement et remplace tout autre billet signé à cette fin.

"On se défend contre un écrit de nul effet, mais on est sans intérêt et partant sans action pour en réclamer la possession. Le cas n'en serait nullement celui pouvant donner lieu à l'action de jactance ou ad futurum.

"Mais il y a plus, c'est qu'à la face de l'action, le jugement a quo serait erroné et la demande elle-même mal fondée.

Voici comment ont été formulées les conclusions de l'action:

Pourquoi le demandeur conclut à ce que le défendeur par jugement à intervenir, soit condamné à lui donner quittance de l'obligation de cautionnement contractée au montant de \$1300 et ce, à défaut de ce faire, à ce qu'il soit condamné à payer au demandeur la somme de \$1300 plus l'intérêt et les dépens.

"Et comment au jugement a quo se lit le dispositif:

"Par ces motifs, le tribunal accueille l'action et condamne le défendeur à remettre au demandeur le document du 15 mai 1938 ou à lui en donner quittance et, à défaut d'obtempérer à cet ordre dans les huit jours de la signification d'un extrait de ce jugement, le condamne à payer à ce dernier la somme de \$1300 avec intérêts et dépens.

"L'action demande que le défendeur soit condamné à donner au demandeur une quittance, alors que le jugement le condamne à remettre sous un certain délai le document qui fait l'objet de la déclaration.

"Ainsi et déjà, nous serions en présence d'un *ultra petita*.

"Mais il y a plus encore: pourquoi une quittance ou même le retour de l'écrit, si, comme le soutient le demandeur, son obligation avait cessé à l'expiration des six mois et si, faute d'être un effet négociable, l'écrit était, à l'expiration de ce délai, devenu nul et sans effet?

"Pour une revendication, il faudrait que la chose revendiquée ait une valeur. Et pour une action de jactance, il faudrait que l'écrit demeure une menace.

"Or, où serait la menace, si, selon que le prétend le demandeur, cet écrit avait cessé d'avoir des effets? En aucun temps, pour ce cas, une défense est suffisante.

"Et si, d'un autre côté, l'écrit continuait d'avoir effet, le demandeur serait nécessairement mal fondé à en demander la remise ou le retour.

"Au surplus, pourquoi dans l'action comme au jugement une condamnation à \$1300, alors que nulle part il n'est dit ou établi que l'écrit vaut cette somme, si toutefois il a conservé quelque valeur? Non; tout ce qu'il est possible, à supposer que le demandeur ait pu prétendre au retour de cet écrit — lequel, rappelons-le n'est pas un effet commercial négociable —, c'est qu'à défaut le jugement dit, pour autant, équivaloir à quittance.

M. le juge Saint-Germain:

"Je suis bien d'accord que, d'après la preuve, l'on doit conclure que, lors du renouvellement de son billet, le demandeur entendait limiter sa garantie à six mois; toutefois, en supposant même que le demandeur avait intenté à faire déclarer par la Cour la cessation de sa garantie, les conclusions de son action telles que formulées ne pouvaient être accordées. En effet, le demandeur conclut à ce que le défendeur, par jugement à intervenir, soit condamné à lui donner quittance de l'obligation de cautionnement contractée au montant de \$1300, ou à défaut par le défendeur de ce faire, à ce qu'il soit condamné à payer au demandeur la somme de \$1300, plus l'intérêt et les dépens.

"Je ne vois pas en vertu de quel texte de loi le demandeur pouvait conclure à ce qu'à défaut par le défendeur de lui donner quittance, le défendeur fut condamné à lui verser la somme de \$1300.

"Or, la Cour ne pouvant pas substituer d'autres conclusions que celles demandées par l'action, et celles demandées ne pouvant être accordées, l'action devait nécessairement être rejetée. A plus forte raison, la Cour de première instance ne pouvait-elle pas condamner le défendeur à remettre au demandeur le document du 15 mai 1938, ce qui n'était pas demandé par les conclusions de l'action du demandeur.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: Eclair 3361*, il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Prix d'excellence en français

Médaille de bronze offerte par l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique

Reproduction de la médaille de bronze, à l'effigie du premier président général de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, que la "Société nationale des Franco-Américains" décernera en juin 1942, à l'exercice de fin d'année scolaire, comme prix d'excellence en français aux élèves des écoles paroissiales bilingues de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etat du New-York.

Pour la deuxième année consécutive, l'Union Saint-Jean-Baptiste décernera une médaille de bronze comme prix d'excellence en français.

Tandis que la médaille de 1941 symbolisait, par le moyen d'un tableau allégorique, le respect et l'attachement des Franco-Américains pour la foi, la langue et les tradi-

mérie, après avoir présidé à sa fondation. Son dévouement, l'amour sincère dont il entourait les siens, sa foi en l'avenir, fondent son droit à l'admiration et à la gratitude de la génération nouvelle.

La médaille de 1942 est de belle facture artistique et représente un souvenir des plus précieux. Elle mesure deux pouces et trois quarts de diamètre.

Au centre du médaillon, entourée de la mention "Prix d'excellence en français", paraît la figure distinguée et sympathique d'Edouard Cadieux d'après des photographies datant de 1900, époque de la fondation de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique. De chaque côté du visage, au-dessus d'un double rameau de feuilles de laurier et d'é-



tions de leurs ancêtres, celle de 1942 servira à concrétiser la reconnaissance que nous devons aux fondateurs de nos institutions. C'est pourquoi il convenait que la médaille de 1942 fût frappée à l'effigie du premier président de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, M. Edouard Cadieux.

Président suprême de 1900 à 1902, et président honoraire jusqu'à sa mort en 1934, M. Cadieux contribua puissamment au succès de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'A-

Amérique, et les millénaires 1849-1934, dates de la naissance et de la mort de ce grand Franco-Américain. Le médaillon inférieurement contient le titre "Président fondateur de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique".

Au revers, sous le sceau de la Société, l'espace permettra de graver le nom de l'élève qui aura mérité cette médaille, ainsi que le nom de l'école paroissiale et de la localité.

M. J.-Etienne Gauthier

On nous communique les notes suivantes sur M. Etienne Gauthier: Le monde municipal a appris avec regret la retraite de M. J.-Etienne Gauthier, greffier de la ville. Fonctionnaire municipal depuis près de quarante ans, il quitte un poste où il lui eût été facile de se créer des ennemis, de provoquer des inimitiés; au contraire, il n'y laisse que des amis. Sa courtoisie, son sourire accueillant et sa modestie lui avaient gagné la sympathie générale.

Né à Montréal en 1879, M. Gauthier fit ses études primaires chez les Frères des Ecoles chrétiennes. Il compléta sa formation par des études secondaires au collège de l'Assomption. Il débuta comme comptable et fit un stage de quatre ans dans une institution bancaire.

C'est en janvier 1903 que M. Gauthier entra au service de la ville, à titre de commis au secrétariat. Il franchit toutes les étapes en quelques années et, dès 1918, il était nommé greffier adjoint de M. René Bauset.

M. Gauthier a été le cinquième greffier et il eut comme prédécesseurs M. John-P. Sexton, Charles Glackmeyer, L.-O. David et René Bauset. C'est en 1926 qu'il accéda à cette fonction.

Le greffier a charge de toutes les fonctions afférentes au secrétariat d'une administration publique. Notamment, c'est lui qui doit rédiger les procès verbaux des assemblées du conseil municipal et des séances du comité exécutif, dont il est d'office le secrétaire. Il a également charge de la correspondance générale de la ville. C'est lui qui veille à l'organisation des manifestations officielles, la bibliothèque municipale, les archives, l'office d'initiative économique et le bureau de poste relèvent immédiatement du secrétariat de la ville qui, en outre, a la garde de tous les documents officiels.

Nous devons également signaler d'une façon spéciale que c'est le greffier de la ville qui dirige les élections, et M. Gauthier, en ce domaine, a rempli ses fonctions avec une discrétion, une habileté et un dévouement qu'on ne saurait trop louer.

M. Gauthier était admirablement préparé au rôle que lui confia la ville. Possédant une vaste érudition, il avait acquis au collège de l'Assomption le goût des humanités, plus particulièrement de la poésie. Il a écrit, sous le pseudonyme de Paul Hyssons et sous son nom légèrement transformé d'Estienne Gauthier, des vers d'une facture charmante et qui font preuve d'une exquise sensibilité. Aussi, les nombreux documents qu'il devait rédiger étaient-ils marqués au coin de cette précision qu'il n'exclut pas l'élégance et de cette correction, toutes qualités bien françaises. Pendant toute sa vie, M. Gauthier resta en contact avec la littérature française contemporaine. Cet intellectuel à son violon d'Ingres, la floriculture. Dans un petit jardin qui entoure sa résidence de la rue Desmarée, il cultive avec amour des fleurs magnifiques, et son bureau était toujours orné de fougères et de diverses fleurs saisonnières.

Il est une qualité que possédait au plus haut degré M. Gauthier, qualité qui est essentielle au greffier de la ville: la discrétion. Cette discrétion, jointe au tact de M. Gau-

thier, a mis fin à l'amiable à des débats bien orageux. Combien de fois n'a-t-on pas vu les différents maires demander l'avis du greffier sur l'interprétation d'une règle du conseil, et toujours M. Gauthier tranchait la difficulté.

Le traitement infligé à deux jeunes gens

Jeudi soir dernier, deux policiers ont arrêté deux jeunes gens en possession de quelques circulaires recommandant un vote négatif sur le plébiscite. Le lendemain matin, ces jeunes gens ont été condamnés aux frais en Cour de police.

Mme M. Danberry, no 4659, rue de Lanaudière, tient à protester non seulement contre cette arrestation mais aussi contre le traitement infligé aux deux jeunes gens à la suite de leur arrestation. Elle estime tout d'abord que la loi a été violée ouvertement par les policiers du ouï sans que les violateurs soient molestés, tandis que l'on a sévi avec sévérité contre les prétendus violateurs du groupe du non.

L'arrestation faite, les policiers ont traité les deux jeunes patriotes comme des criminels. On les a placés au milieu d'hommes ivres et de voleurs, puis transportés à un autre poste et mis derrière les barreaux. On les a fouillés, on leur a enlevé leur cravate (comme s'ils devaient se pendre avec), enfin, on a traité ces jeunes gens de voleurs, dont on exigeait qu'ils soient les services sous les armes comme des malfaiteurs. Les parents n'en reviennent pas qu'en un pays civilisé, soient traités de semblable manière.

Accusé de propos libelleux contre Roosevelt

Concord, Mass., 27 (A.P.) — Edward H. James, 69 ans, neveu des écrivains bien connus William et Henry James, a été mis en liberté provisoire hier moyennant un cautionnement de \$10,000. James est accusé d'avoir écrit des propos libelleux contre le président Roosevelt. Il a plaidé non culpabilité à l'accusation portée contre lui et a demandé la liberté de parole. C'est pour une circulaire intitulée: "The Yankee freeman", que James a été inculpé par Robert T. Bushnell, procureur de l'Etat du Massachusetts. James a déjà passé trois ans en prison en Allemagne durant la guerre de 1914, à cause de ses intelligences avec une association antimilitariste.

Une tornade fait mille victimes

Claremore, Oklahoma, 28 (A.P.) — La police révèle que des témoins oculaires évaluent de 200 à peut-être un millier, le nombre des morts et des blessés, lors d'une tornade qui s'est abattue hier soir à Pryor, ville-champignon élevée au-dessus d'une industrie d'armement. Près d'Ortonville, Minnesota, une école a été démolie par un semblable météore; deux écoliers sont morts et trois autres blessés.

L'ESSENCE

Les camions de pique-niqueurs

Ottawa, 28 (Communiqué) — M. G. R. Cottrelle, régisseur des milles au ministère des Munitions et approvisionnement, annonce que les propriétaires de camions qui emploient ou qui permettent d'employer leurs camions, le dimanche ou les soirs de semaine, pour transporter à des terrains de jeu, des pique-niqueurs ou des groupes de joueurs, risquent de se voir enlever leur permis d'essence de la catégorie "commerciale".

"On n'a accordé des privilèges spéciaux aux propriétaires de camions que pour permettre à l'industrie et au commerce du Canada de fonctionner normalement, a dit M. Cottrelle. Les camions ne doivent pas servir pour se balader".

Le régisseur a fait remarquer que tout gaspillage d'essence doit cesser. "La situation, dit-il, est bien grave pour permettre aux gens de faire des voyages inutiles".

Les jardins de guerre

Le deuxième cours gratuit d'horticulture, destiné aux jardiniers amateurs de la métropole, aura lieu au Jardin botanique de Montréal, le mercredi, 29 avril, à 8 h. 30 du soir.

Ce cours sera donné par M. Stephen Vincent, agronome et directeur de l'école d'apprentissage horticole au Jardin botanique, et sera sous la présidence d'honneur de M. Taggart Smythe, président de la Ligue du progrès civique de Montréal.

Tous les citoyens de cette ville qui désirent aménager un jardin de guerre, ou qui possèdent déjà un potager, trouveront profit à assister à ce cours qui a pour titre: "La culture des légumes dans le potager familial".

Afin d'accommoder les personnes qui n'auront pu assister au premier cours, un résumé de celui-ci sera donné au début de la causerie. Ces cours pratiques d'horticulture sont sous le patronage conjoint de la Ligue du progrès civique de Montréal, de la Fédération horticole du Québec et du Comité d'embellissement d'Abundant.

L'entrée est libre et aucune inscription n'est nécessaire.

Causerie du docteur Antonio Barbeau

Le docteur Antonio Barbeau, professeur de neurologie à l'Université de Montréal, chef du service de neurologie à l'Hôtel-Dieu et professeur à la faculté de Philosophie, prononcera jeudi soir, le 30 avril, à 8 h. p.m., une conférence intitulée: Les Fous que j'aime.

Cette conférence aura lieu à la salle des gardes-malades de l'Hôtel-Dieu. Messieurs les professeurs Albert Lesage, doyen de la faculté de Médecine et Oscar Mercier, président du comité exécutif de l'Hôtel-Dieu, présideront conjointement cette soirée. Le docteur Paul Dumas présentera la conférence. Entrée libre.

VIENT DE PARAÎTRE

"La Cité nouvelle"

par RENE GUENETTE

M. René Guénette s'est déjà fait connaître par ses *Essais sur l'éducation* et par quelques années. LA CITE NOUVELLE, que publiera prochainement les Editions Bernard Valiquette, reprend une thèse analogue mais sur des notes différentes.

Depuis de nombreuses années, on parle d'éducation dans notre province, on y a pas fini d'en parler, puisque rien n'est parfait et l'éducation elle-même ne peut se contenter de formules immuables.

M. René Guénette est le directeur de l'Ecole Canadienne, organe de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal. Il est le rédacteur en chef de la revue pédagogique *l'Ecole Canadienne*. Il est en plus professeur à l'Ecole des Sciences sociales, économiques et politiques, de même qu'à l'Ecole d'Hygiène sociale, toutes les deux, de l'Université de Montréal.

Il est conseiller technique du comité de pratique oratoire à la Chambre de Commerce des jeunes. C'est dire qu'il est en contact journalier avec les éducateurs ou avec les problèmes de l'éducation, mais d'une éducation qui par ce fait est de plus en plus vivante, réaliste, pratique, et qui pour l'actualité lui fournit souvent une expérience qui est appuyée sur de solides principes, traditionnels et sûrs. Mais la formation scolaire ne va pas sans la formation du caractère et de la volonté. Il trouve parfois, dans l'actualité même, de multiples occasions pour prêcher la grande cause de l'éducation.

D'une étude sur le Temps et de justes observations sur l'esprit français, sur ses compatriotes et sur le rôle de la jeunesse, M. Guénette nous amène chez M. Edouard Montpetit, qui voit dans le tourisme un moyen de renaissance et chez Louis Franchet, dont les paroles acerbes ont naguère piqué au vif certains éducateurs trop méfiants.

L'ouvrage de M. René Guénette contient une quinzaine de chapitres, qui forment une base solide pour le monument qu'il veut élever, à l'éducateur.

LA CITE NOUVELLE, par René Guénette, est en vente au prix de \$1.00 (\$1.10 par la poste) au Service de Librairie du Devoir.

Cartes Professionnelles

ANCESTRÉS

Pour retracer tous vos ancêtres, consultez **GABRIEL DROUIN** Directeur de l'INSTITUT GENEALOGIQUE DROUIN 4184, St-Denis - LA. 8151 - MH

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE COURTIER EN ASSURANCE Nous avons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers. 441, St-François-Xavier - Montréal Tél. MARquette 2383-2384

AVOCATS

Antoine Vanier, C.M. Guy Vanier, C.B. **VANIER & VANIER** AVOCATS 87, rue St-Jacques - Montréal Tél. HARBour 2841

COMPTABLES

Anderson & Valiquette Comptables-Vérificateurs J.-Charles Anderson, L.L.C. Jean Valiquette, C.A. L.L.C. Roméo Carle, L.S.C. C.A. A. Dagenais, L.S.C. C.A. 84 Notre-Dame ouest - PL. 9709

CARON & CARON

Comptables Agrés - Chartered Accountants Edmond Caron, B.A., L.S.C. C.A. Henri Caron, B.A., L.L.L., L.S.C. C.A. 36, rue St-Jacques - MONTREAL HARBour 3635 TROIS-RIVIERES 159, rue Alexandre.

COMPTABLES

P.-A. GAGNON & CIE P.-A. Gagnon, C.A. - René Gagnon, C.A. Comptables Agrés Chartered Accountants IMMEUBLE DES TRAMWAYS 159 OUEST, RUE CRAIG Tél. HARBour 5990

Chartré, Samson & Cie

Comptables Agrés - Chartered Accountants Maurice Chartré, C.A. Jacques LaRue, C.A. J.-Paul Gauthier, C.A. Léon Côté, C.A. Lucien P. Bélair, C.A. Lionel Roussin, C.A. Jacques Angers, C.A. G. Frank Laferty, C.A. Raymond Fortier, C.A. G. Bernard, C.A. Jean Lacroix, C.A. Montréal Québec Rouyn

Hurtubise & Hurtubise

Léon-A. Hurtubise, C.P.A. Gérard Hurtubise, C.P.A. Comptables publics licenciés 60, St-Jacques O. - Montréal Téléphone: HARBour 1553

MARquette 5845 MORENCY & VIAU C.G.A.

COMPTABLES-VERIFICATEURS Spécialité: Impôt sur le revenu BUREAUX: 4527 St-Denis - 57 St-Jacques O.

OPTOMETRISTES OPTICIENS

Spécialistes: EXAMEN DE LA VUE, AJUSTEMENT DE VERRES **A. PHANEUF-A. MESSIER** OPTOMETRISTES-OPTICIENS 1767 St-Denis - Montréal

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

Edith Sanbegarde

MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

CARTES D'AFFAIRES

L'ART DE VENDRE

Groupe de dix fascicules qui vous enseigneront rapidement et facilement

L'ART DE VENDRE

No 1 Savoir la manière de vendre sa marchandise ou ses services, c'est la clé du succès en affaires. — La fonction du vendeur. — Le diagnostic mental du client.

No 2 Les motifs qui influencent la décision: désir du gain, supériorité des autres, accroître ses connaissances.

No 3 Diverses catégories d'acheteurs: grossiste, vendeur de spécialités.

No 4 Service. — Réputation de la maison. — Marché intérieur. — Points de supériorité.

No 5 Pour obtenir de l'acheteur, l'attention favorable, l'intérêt, le désir, l'action et vaincre ses hésitations.

No 6 Manière d'agir du vendeur. Exemples d'entrée en matière: enthousiasme, argumentation, démonstration, curiosité, ruses du métier. Comment "dégeler" un client.

No 7 Evénier l'intérêt par suggestions positives. Comment faire agir le client simplement curieux. Attitude générale du commis de détail.

No 8 Les arguments de vente doivent être clairs, logiques, précis. Réponses aux objections illogiques. Un ennemi insidieux.

No 9 Comment forcer un client à recevoir. Comment arriver au bon moment, employer les moyens héroïques, laisser croire que le client nous a fait demander.

No 10 Il faut connaître son client avant de le visiter. Préparation à l'entrevue. Renseignements utiles aux vendeurs de détail.

No 11 Pour l'achat d'un client. Comment réussir en affaires. Présenter l'argumentation. Langage à employer. Faire face aux objections. Valeur du silence. Organiser et oser.

No 12 La première impression doit être bonne. Comment renouer une première entrevue. Client grinchu. L'usage d'une carte d'affaires.

No 13 Convoquer le client. Quand le client vient. Grande vertu du vendeur. Un ennemi insidieux.

No 14 Divers types de clients. Argumentation variée. Le client facile. Le client froid. Le client important.

No 15 Divers types d'acheteurs. La cliente nerveuse. La cliente indécise. Les femmes n'aiment pas la vente à "haute pression".

CHACUNE FASCICULE 25 sous 5 pour \$1.00 — 10 pour \$2.00 15 pour \$3.00

ASSOCIATION D'ENTRAINEMENT DES VENDEURS 197 ouest St-Catherine, Montréal

Ci-inclus \$... pour envoi de... fascicule No....

Nom:

Adresse:

REMBOURSEMENT: 100% si l'ouvrage est renvoyé dans les 15 jours.

REMBOURSEMENT: 100% si l'ouvrage est renvoyé dans les 15 jours.

REMBOURSEMENT: 100% si l'ouvrage est renvoyé dans les 15 jours.

REMBOURSEMENT: 100% si l'ouvrage est renvoyé dans les 15 jours.

REMBOURSEMENT: 100% si l'ouvrage est renvoyé dans les 15 jours.

REMBOURSEMENT: 100% si l'ouvrage est renvoyé dans les 15 jours.

REMBOURSEMENT: 100% si l'ouvrage est renvoyé dans les 15 jours.

REMBOURSEMENT: 100% si l'ouvrage est renvoyé dans les 15 jours.

REMBOURSEMENT: 100% si l'ouvrage est renvoyé dans les 15 jours.

REMBOURSEMENT: 100% si l'ouvrage est renvoyé dans les 15 jours.

REMBOURSEMENT: 100% si l'ouvrage est renvoyé dans les 15 jours.

REMBOURSEMENT: 100% si l'ouvrage est renvoyé dans les 15 jours.

REMBOURSEMENT: 100% si l'ouvrage est renvoyé dans les 15 jours.

REMBOURSEMENT: 100% si l'ouvrage est renvoyé dans les 15 jours.

REMBOURSEMENT: 100% si l'ouvrage est renvoyé dans les 15 jours.

REMBOURSEMENT: 100% si l'ouvrage est renvoyé dans les 15 jours.

REMBOURSEMENT: 100% si l'ouvrage est renvoyé dans les 15 jours.

REMBOURSEMENT: 100% si l'ouvrage est renvoyé dans les 15 jours.

REMBOURSEMENT: 100% si l'ouvrage est renvoyé dans les 15 jours.

REMBOURSEMENT: 100% si l'ouvrage est renvoyé dans les 15 jours.

REMBOURSEMENT: 100% si l'ouvrage est renvoyé dans les 15 jours.

REMBOURSEMENT: 100% si l'ouvrage est renvoyé dans les 15 jours.

REMBOURSEMENT: 100% si l'ouvrage est renvoyé dans les 15 jours.

REMBOURSEMENT: 100% si l'ouvrage est renvoyé dans les 15 jours.

REMBOURSEMENT: 100% si l'ouvrage est renvoyé dans les 15 jours.

REMBOURSEMENT: 100% si l'ouvrage est renvoyé dans

CANADA	\$6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
E.-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

MARDI, 28 AVRIL 1942

Demain: Beau et chaud — Orage ce soir.

MAXIMUM et MINIMUM:

Aujourd'hui maximum, 60.

Même date l'an dernier, 70.

Minimum aujourd'hui, 50.

Même date l'an dernier, 48.

BAROMETRE:

10 h. a.m., 29.80; 11 h. a.m., 29.78.

Chiffres fournis par Mme veuve M.-R. de

Meele, 444 Sherbrooke est. add. 8.

Brève déclaration de la Ligue pour la Défense du Canada

Aux bureaux de la Ligue pour la Défense du Canada, cet avant-midi, on a fait cette brève déclaration, en attendant les derniers résultats, plus complets, qui permettront d'ici vingt-quatre heures de se faire sans doute une plus nette idée de la situation d'ensemble:

"Pour l'heure, la Ligue a lieu d'être satisfaite du résultat rendu public jusqu'ici. Il lui faut attendre de nouvelles précisions: mais on peut tout de suite déclarer que l'attitude de la province de Québec a été magnifique. Les engagements moraux du gouvernement restent, le Québec ne consentant pas à le délier de ses promesses de 1939 à toute la province. La Ligue fera demain à la presse une déclaration plus explicite."

Déclaration de M. Maxime Raymond sur le plébiscite

"La province de Québec a consenti à participer à cette guerre à la condition expresse qu'il ne serait jamais question de service obligatoire pour outre-mer; elle a exécuté son obligation et elle refuse de libérer l'autre partie de la sienne"

Voici la déclaration de M. Maxime Raymond, député libéral de Beauharnois-Laprairie, sur le plébiscite:

"Le vote d'hier sur le plébiscite confirme la parole d'Ernest-Lapointe que 'la province de Québec ne voudra jamais accepter la conscription pour service outre-mer'."

"Il signifie de plus que la province de Québec refuse catégoriquement de libérer son obligation, soit le parlement, soit les partis politiques de l'obligation résultant du pacte intervenu lors de la déclaration de la guerre le 9 septembre 1939, et ratifié par la population entière du pays lors des élections générales de 1940, de ne pas imposer la conscription pour service outre-mer."

"Un contrat ne peut être mis de côté que du consentement des parties, et seule la partie envers qui l'obligation a été consentie, peut libérer l'autre de cette obligation. 'La province de Québec a consenti à participer à cette guerre à la condition expresse qu'il ne serait jamais question de service obligatoire pour outre-mer; elle a exécuté son obligation, et elle refuse de libérer l'autre partie de la sienne'."

"Au moment où nous demandons de combattre Hitler parce qu'il a violé des engagements sacrés, on a le droit de s'attendre à ce qu'on respecte ceux qui ont été pris envers nous."

"On ne base pas l'unité nationale sur la violation des contrats."

Giraud est en Suisse

Londres, 29 (C.P.). — L'agence Reuters annonce dans une dépêche de Berne que le général Henri Giraud, commandant français à la bataille de Bulge, est entré en Suisse sous un nom d'emprunt, le 21 avril, après s'être enfui de la forteresse allemande de Koenigstein, où il était prisonnier de guerre depuis juin 1940. Les Allemands avaient offert 100,000 marks à qui aiderait à sa capture.

L'agence Reuters ajoute que le général a eu la permission de poursuivre sa route et qu'il est reparti samedi pour une destination inconnue.

M. MacMillan et le plébiscite

Halifax, 27 (C.P.). — Le premier ministre A.S. MacMillan, de Nouvelle-Ecosse, a déclaré, aujourd'hui, quant au plébiscite: "C'est naturellement très heureux que le vote sur le plébiscite, en Nouvelle-Ecosse, soit catégoriquement oui."

"Bien que je n'aie aucune critique à faire à l'endroit de ceux qui ont voté non, il est difficile de comprendre leur attitude lorsque tout ce qui est en jeu est la vie est en jeu. On pourra toujours compter sur la Nouvelle-Ecosse pour faire sa part."

MM. McKinnon et Montpetit au Ritz-Carlton

Le ministre du Commerce d'Ottawa, M. J. A. McKinnon, et le secrétaire général de l'Université de Montréal, M. Edouard Montpetit, seront les hôtes d'honneur du dîner de l'Association Canada-Inter-Amériques qui aura lieu demain soir à l'hôtel Ritz-Carlton, à 7 heures.

A cette occasion, le nouveau président de l'association, le général Escobar, mexicain, occupera le fauteuil.

M. Montpetit traitera des relations culturelles des pays des Amériques en prenant comme thème: la terre nous unit. Il montrera qu'il y a trois grandes civilisations en Amérique: la française, l'espagnole et l'anglo-saxonne et qu'elles peuvent continuer d'exister toutes trois.

M. Montpetit traitera des relations culturelles des pays des Amériques en prenant comme thème: la terre nous unit. Il montrera qu'il y a trois grandes civilisations en Amérique: la française, l'espagnole et l'anglo-saxonne et qu'elles peuvent continuer d'exister toutes trois.

M. Montpetit traitera des relations culturelles des pays des Amériques en prenant comme thème: la terre nous unit. Il montrera qu'il y a trois grandes civilisations en Amérique: la française, l'espagnole et l'anglo-saxonne et qu'elles peuvent continuer d'exister toutes trois.

M. Montpetit traitera des relations culturelles des pays des Amériques en prenant comme thème: la terre nous unit. Il montrera qu'il y a trois grandes civilisations en Amérique: la française, l'espagnole et l'anglo-saxonne et qu'elles peuvent continuer d'exister toutes trois.

M. Montpetit traitera des relations culturelles des pays des Amériques en prenant comme thème: la terre nous unit. Il montrera qu'il y a trois grandes civilisations en Amérique: la française, l'espagnole et l'anglo-saxonne et qu'elles peuvent continuer d'exister toutes trois.

M. Montpetit traitera des relations culturelles des pays des Amériques en prenant comme thème: la terre nous unit. Il montrera qu'il y a trois grandes civilisations en Amérique: la française, l'espagnole et l'anglo-saxonne et qu'elles peuvent continuer d'exister toutes trois.

M. Montpetit traitera des relations culturelles des pays des Amériques en prenant comme thème: la terre nous unit. Il montrera qu'il y a trois grandes civilisations en Amérique: la française, l'espagnole et l'anglo-saxonne et qu'elles peuvent continuer d'exister toutes trois.

M. Montpetit traitera des relations culturelles des pays des Amériques en prenant comme thème: la terre nous unit. Il montrera qu'il y a trois grandes civilisations en Amérique: la française, l'espagnole et l'anglo-saxonne et qu'elles peuvent continuer d'exister toutes trois.

M. Montpetit traitera des relations culturelles des pays des Amériques en prenant comme thème: la terre nous unit. Il montrera qu'il y a trois grandes civilisations en Amérique: la française, l'espagnole et l'anglo-saxonne et qu'elles peuvent continuer d'exister toutes trois.

M. Montpetit traitera des relations culturelles des pays des Amériques en prenant comme thème: la terre nous unit. Il montrera qu'il y a trois grandes civilisations en Amérique: la française, l'espagnole et l'anglo-saxonne et qu'elles peuvent continuer d'exister toutes trois.

M. Montpetit traitera des relations culturelles des pays des Amériques en prenant comme thème: la terre nous unit. Il montrera qu'il y a trois grandes civilisations en Amérique: la française, l'espagnole et l'anglo-saxonne et qu'elles peuvent continuer d'exister toutes trois.

M. Montpetit traitera des relations culturelles des pays des Amériques en prenant comme thème: la terre nous unit. Il montrera qu'il y a trois grandes civilisations en Amérique: la française, l'espagnole et l'anglo-saxonne et qu'elles peuvent continuer d'exister toutes trois.

Le vote d'hier en Colombie canadienne

Il a été de 5 contre 1 en faveur d'une réponse affirmative, soit de 247,683 "oui" contre 60,616 "non" dans les 16 circonscriptions colombiennes, avec quelques voix à rendre — Au Yukon, dont les nouvelles sont lentes à parvenir, les résultats dans 9 des polls donnent 280 "oui" et 130 "non"

Vancouver, 28 (C.P.). — Avec une majorité de 4 à 1 en faveur d'une réponse affirmative, la population de la Colombie canadienne a relevé le gouvernement canadien de ses engagements anticonscriptionnistes.

Chaque partie de la province de la côte du Pacifique a donné une majorité de oui au plébiscite d'hier.

Une première compilation dans les 16 circonscriptions colombiennes où il ne reste plus que quelques voix à rendre, donne 247,683 oui et 60,616 non.

Les rapports sont lents à parvenir du territoire du Yukon, à cause des difficultés de communications, mais, de bonne heure ce matin, 9 des 19 polls du Yukon annonçaient un total de 280 réponses affirmatives contre 130 réponses négatives.

On pense que les votes ont été probablement aussi nombreux en Colombie qu'aux élections générales de 1940 alors que 346,715 votes avaient été inscrits.

A Victoria, la proportion des oui a été de 7 contre un non; à Vancouver, de 5 oui contre 1 non.

La campagne qui a précédé le plébiscite, dans cette partie du pays, a été intense. Tous les partis politiques, tous les orateurs (ceux de la ville comme ceux de la campagne) ont fait de la propagande en faveur d'une réponse affirmative. Aucune voix dissidente ne s'est élevée.

On pense que les votes ont été probablement aussi nombreux en Colombie qu'aux élections générales de 1940 alors que 346,715 votes avaient été inscrits.

A Victoria, la proportion des oui a été de 7 contre un non; à Vancouver, de 5 oui contre 1 non.

La campagne qui a précédé le plébiscite, dans cette partie du pays, a été intense. Tous les partis politiques, tous les orateurs (ceux de la ville comme ceux de la campagne) ont fait de la propagande en faveur d'une réponse affirmative. Aucune voix dissidente ne s'est élevée.

On pense que les votes ont été probablement aussi nombreux en Colombie qu'aux élections générales de 1940 alors que 346,715 votes avaient été inscrits.

A Victoria, la proportion des oui a été de 7 contre un non; à Vancouver, de 5 oui contre 1 non.

La campagne qui a précédé le plébiscite, dans cette partie du pays, a été intense. Tous les partis politiques, tous les orateurs (ceux de la ville comme ceux de la campagne) ont fait de la propagande en faveur d'une réponse affirmative. Aucune voix dissidente ne s'est élevée.

On pense que les votes ont été probablement aussi nombreux en Colombie qu'aux élections générales de 1940 alors que 346,715 votes avaient été inscrits.

A Victoria, la proportion des oui a été de 7 contre un non; à Vancouver, de 5 oui contre 1 non.

La campagne qui a précédé le plébiscite, dans cette partie du pays, a été intense. Tous les partis politiques, tous les orateurs (ceux de la ville comme ceux de la campagne) ont fait de la propagande en faveur d'une réponse affirmative. Aucune voix dissidente ne s'est élevée.

On pense que les votes ont été probablement aussi nombreux en Colombie qu'aux élections générales de 1940 alors que 346,715 votes avaient été inscrits.

A Victoria, la proportion des oui a été de 7 contre un non; à Vancouver, de 5 oui contre 1 non.

La campagne qui a précédé le plébiscite, dans cette partie du pays, a été intense. Tous les partis politiques, tous les orateurs (ceux de la ville comme ceux de la campagne) ont fait de la propagande en faveur d'une réponse affirmative. Aucune voix dissidente ne s'est élevée.

On pense que les votes ont été probablement aussi nombreux en Colombie qu'aux élections générales de 1940 alors que 346,715 votes avaient été inscrits.

A Victoria, la proportion des oui a été de 7 contre un non; à Vancouver, de 5 oui contre 1 non.

La campagne qui a précédé le plébiscite, dans cette partie du pays, a été intense. Tous les partis politiques, tous les orateurs (ceux de la ville comme ceux de la campagne) ont fait de la propagande en faveur d'une réponse affirmative. Aucune voix dissidente ne s'est élevée.

On pense que les votes ont été probablement aussi nombreux en Colombie qu'aux élections générales de 1940 alors que 346,715 votes avaient été inscrits.

A Victoria, la proportion des oui a été de 7 contre un non; à Vancouver, de 5 oui contre 1 non.

La campagne qui a précédé le plébiscite, dans cette partie du pays, a été intense. Tous les partis politiques, tous les orateurs (ceux de la ville comme ceux de la campagne) ont fait de la propagande en faveur d'une réponse affirmative. Aucune voix dissidente ne s'est élevée.

On pense que les votes ont été probablement aussi nombreux en Colombie qu'aux élections générales de 1940 alors que 346,715 votes avaient été inscrits.

A Victoria, la proportion des oui a été de 7 contre un non; à Vancouver, de 5 oui contre 1 non.

La campagne qui a précédé le plébiscite, dans cette partie du pays, a été intense. Tous les partis politiques, tous les orateurs (ceux de la ville comme ceux de la campagne) ont fait de la propagande en faveur d'une réponse affirmative. Aucune voix dissidente ne s'est élevée.

On pense que les votes ont été probablement aussi nombreux en Colombie qu'aux élections générales de 1940 alors que 346,715 votes avaient été inscrits.

A Victoria, la proportion des oui a été de 7 contre un non; à Vancouver, de 5 oui contre 1 non.

La campagne qui a précédé le plébiscite, dans cette partie du pays, a été intense. Tous les partis politiques, tous les orateurs (ceux de la ville comme ceux de la campagne) ont fait de la propagande en faveur d'une réponse affirmative. Aucune voix dissidente ne s'est élevée.

On pense que les votes ont été probablement aussi nombreux en Colombie qu'aux élections générales de 1940 alors que 346,715 votes avaient été inscrits.

A Victoria, la proportion des oui a été de 7 contre un non; à Vancouver, de 5 oui contre 1 non.

Des colonnes japonaises menacent de couper les principales lignes de communication alliées

Les Japonais semblent sur le point de fermer la porte d'arrière à la Chine

Londres, 28 (C.P.). — Un informateur autorisé a annoncé aujourd'hui que des colonnes japonaises soutenues par des chars, ont atteint l'extrémité orientale du front de Birmanie, ayant atteint un point à 60 milles de Hsaw, sur la route Mandalay-Lashio et menaçant de couper les principales lignes de communication alliées en Birmanie.

Hsaw se trouve à 100 milles environ au nord-est de Mandalay et à 30 milles au sud-ouest de Lashio. L'objectif évident des Japonais, dit l'informateur, est de couper cette route par où viennent les grandes difficultés aux Alliés. On aurait utilisé des divisions fraîches amenées de Malaisie dans cette offensive rapide qui a débordé les principales lignes des Alliés en trois jours.

La route Mandalay-Lashio constitue l'un des tronçons de la route de Birmanie, qui est d'une grande importance non seulement pour la défense de la Chine mais aussi pour le maintien des communications entre l'Inde et la Chine.

Lashio est le terminus intérieur du chemin de fer qui part de Rangoon et qui ne peut plus servir depuis l'occupation de ce port par les Japonais. Tous les puits de pétrole de la Birmanie ont été démolis avant d'être abandonnés par les troupes alliées, dit l'informateur, et il sera impossible pour les Japonais d'en retirer du pétrole pendant longtemps.

Tohoungking, Chine, 28 (A.P.). — Les Japonais semblent aujourd'hui sur le point de fermer la porte d'arrière qui permettait à la Chine de communiquer avec le monde et d'encercler toutes les troupes anglaises et chinoises qui défendent la Malaisie. De puissants renforts venus de Malaisie qui avancent vers le nord et vers l'est à travers les Etats de Shan ne sont plus qu'à 60 milles de la route Mandalay-Lashio.

La ville de Lashio est tellement menacée que l'on a évacué des magasins militaires et qu'une partie de la population a fui.

La chute de Lashio ou de tout autre point le long de la ligne de chemin de fer de 130 milles qui la relie à Mandalay aurait pour effet de restreindre encore les communications déjà difficiles entre la

Chine et l'Inde et de menacer d'encercler les défenseurs de la Birmanie.

Les dernières dépêches indiquent que des colonnes japonaises soutenues par des chars ont atteint le voisinage de Mong Kung, à une soixantaine de milles de Hsaw. Les troupes japonaises qui sont appuyées par des milliers de Birmans rebelles, s'efforcent évidemment de nettoyer toute la Birmanie avant la saison des pluies qui est à la veille de commencer.

Les Chinois disent que les Japonais se trouveraient alors en mesure d'attaquer l'Inde par terre et le journal de l'armée chinoise, *Sao Tang Pao*, n'hésite pas à affirmer que la bataille de Birmanie pourrait constituer le tournant de la deuxième guerre parce qu'il faciliterait la jonction des Japonais et des Allemands dans le Proche-Orient.

Un porte-parole de l'armée chinoise a dit que l'on détruit les routes afin de retarder l'avance japonaise et qu'elles deviendront irréparables lorsque viendra la saison des pluies. Il a ajouté que les Chinois continuent à combattre les Japonais au sud de Pyawbwe, sur la Sittang, à 80 milles au sud de Mandalay, mais que leur position deviendrait critique si les Japonais avançaient encore sur le front de l'est. Il a révélé que les Japonais ont réoccupé Yenangyang, le centre de la région pétrolière dévastée, le 21 avril.

Ce porte-parole de l'armée chinoise a dit que les Japonais utilisent environ 100,000 hommes en Birmanie et qu'ils emploient un corps mécanisé de 6,000 à 7,000 hommes sur le seul flanc oriental. Ce corps pourrait cependant se trouver dans une situation difficile si une attaque chinoise lancée à Taunggyi réussit à couper ses communications.

Nouvelle-Delhi, 28 (C.P.). — La bataille s'est engagée dans les plaines au sud de Mandalay. Les Japonais sont actuellement à rassembler des embarcations sur le fleuve Irrawaddy pour tourner les lignes alliées par eau aussi bien que par terre. Le village de Chauk, à 30 milles au nord de Yenangyang, où se trouve une raffinerie de pétrole, a été occupé par les Japonais dimanche.

La chute de Lashio ou de tout autre point le long de la ligne de chemin de fer de 130 milles qui la relie à Mandalay aurait pour effet de restreindre encore les communications déjà difficiles entre la

Chine et l'Inde et de menacer d'encercler les défenseurs de la Birmanie.

Les dernières dépêches indiquent que des colonnes japonaises soutenues par des chars ont atteint le voisinage de Mong Kung, à une soixantaine de milles de Hsaw. Les troupes japonaises qui sont appuyées par des milliers de Birmans rebelles, s'efforcent évidemment de nettoyer toute la Birmanie avant la saison des pluies qui est à la veille de commencer.

Les Chinois disent que les Japonais se trouveraient alors en mesure d'attaquer l'Inde par terre et le journal de l'armée chinoise, *Sao Tang Pao*, n'hésite pas à affirmer que la bataille de Birmanie pourrait constituer le tournant de la deuxième guerre parce qu'il faciliterait la jonction des Japonais et des Allemands dans le Proche-Orient.

Un porte-parole de l'armée chinoise a dit que l'on détruit les routes afin de retarder l'avance japonaise et qu'elles deviendront irréparables lorsque viendra la saison des pluies. Il a ajouté que les Chinois continuent à combattre les Japonais au sud de Pyawbwe, sur la Sittang, à 80 milles au sud de Mandalay, mais que leur position deviendrait critique si les Japonais avançaient encore sur le front de l'est. Il a révélé que les Japonais ont réoccupé Yenangyang, le centre de la région pétrolière dévastée, le 21 avril.

Ce porte-parole de l'armée chinoise a dit que les Japonais utilisent environ 100,000 hommes en Birmanie et qu'ils emploient un corps mécanisé de 6,000 à 7,000 hommes sur le seul flanc oriental. Ce corps pourrait cependant se trouver dans une situation difficile si une attaque chinoise lancée à Taunggyi réussit à couper ses communications.

Nouvelle-Delhi, 28 (C.P.). — La bataille s'est engagée dans les plaines au sud de Mandalay. Les Japonais sont actuellement à rassembler des embarcations sur le fleuve Irrawaddy pour tourner les lignes alliées par eau aussi bien que par terre. Le village de Chauk, à 30 milles au nord de Yenangyang, où se trouve une raffinerie de pétrole, a été occupé par les Japonais dimanche.

La chute de Lashio ou de tout autre point le long de la ligne de chemin de fer de 130 milles qui la relie à Mandalay aurait pour effet de restreindre encore les communications déjà difficiles entre la

Chine et l'Inde et de menacer d'encercler les défenseurs de la Birmanie.

Les dernières dépêches indiquent que des colonnes japonaises soutenues par des chars ont atteint le voisinage de Mong Kung, à une soixantaine de milles de Hsaw. Les troupes japonaises qui sont appuyées par des milliers de Birmans rebelles, s'efforcent évidemment de nettoyer toute la Birmanie avant la saison des pluies qui est à la veille de commencer.

Les Chinois disent que les Japonais se trouveraient alors en mesure d'attaquer l'Inde par terre et le journal de l'armée chinoise, *Sao Tang Pao*, n'hésite pas à affirmer que la bataille de Birmanie pourrait constituer le tournant de la deuxième guerre parce qu'il faciliterait la jonction des Japonais et des Allemands dans le Proche-Orient.

Un porte-parole de l'armée chinoise a dit que l'on détruit les routes afin de retarder l'avance japonaise et qu'elles deviendront irréparables lorsque viendra la saison des pluies. Il a ajouté que les Chinois continuent à combattre les Japonais au sud de Pyawbwe, sur la Sittang, à 80 milles au sud de Mandalay, mais que leur position deviendrait critique si les Japonais avançaient encore sur le front de l'est. Il a révélé que les Japonais ont réoccupé Yenangyang, le centre de la région pétrolière dévastée, le 21 avril.

Ce porte-parole de l'armée chinoise a dit que les Japonais utilisent environ 100,000 hommes en Birmanie et qu'ils emploient un corps mécanisé de 6,000 à 7,000 hommes sur le seul flanc oriental. Ce corps pourrait cependant se trouver dans une situation difficile si une attaque chinoise lancée à Taunggyi réussit à couper ses communications.

Nouvelle-Delhi, 28 (C.P.). — La bataille s'est engagée dans les plaines au sud de Mandalay. Les Japonais sont actuellement à rassembler des embarcations sur le fleuve Irrawaddy pour tourner les lignes alliées par eau aussi bien que par terre. Le village de Chauk, à 30 milles au nord de Yenangyang, où se trouve une raffinerie de pétrole, a été occupé par les Japonais dimanche.

La chute de Lashio ou de tout autre point le long de la ligne de chemin de fer de 130 milles qui la relie à Mandalay aurait pour effet de restreindre encore les communications déjà difficiles entre la

Chine et l'Inde et de menacer d'encercler les défenseurs de la Birmanie.

Les dernières dépêches indiquent que des colonnes japonaises soutenues par des chars ont atteint le voisinage de Mong Kung, à une soixantaine de milles de Hsaw. Les troupes japonaises qui sont appuyées par des milliers de Birmans rebelles, s'efforcent évidemment de nettoyer toute la Birmanie avant la saison des pluies qui est à la veille de commencer.

Les Chinois disent que les Japonais se trouveraient alors en mesure d'attaquer l'Inde par terre et le journal de l'armée chinoise, *Sao Tang Pao*, n'hésite pas à affirmer que la bataille de Birmanie pourrait constituer le tournant de la deuxième guerre parce qu'il faciliterait la jonction des Japonais et des Allemands dans le Proche-Orient.

Un porte-parole de l'armée chinoise a dit que l'on détruit les routes afin de retarder l'avance japonaise et qu'elles deviendront irréparables lorsque viendra la saison des pluies. Il a ajouté que les Chinois continuent à combattre les Japonais au sud de Pyawbwe, sur la Sittang, à 80 milles au sud de Mandalay, mais que leur position deviendrait critique si les Japonais avançaient encore sur le front de l'est. Il a révélé que les Japonais ont réoccupé Yenangyang, le centre de la région pétrolière dévastée, le 21 avril.

Ce porte-parole de l'armée chinoise a dit que les Japonais utilisent environ 100,000 hommes en Birmanie et qu'ils emploient un corps mécanisé de 6,000 à 7,000 hommes sur le seul flanc oriental. Ce corps pourrait cependant se trouver dans une situation difficile si une attaque chinoise lancée à Taunggyi réussit à couper ses communications.

Le vote par province

Les "non" représentent le tiers des votes dans l'ensemble du pays

(D'après la Canadian Press)

Voici un tableau du vote par province, compilé à 10 heures ce matin, avec le nombre des polls dont les rapports ont été reçus et le pourcentage des votes Non dans chaque cas. On remarquera que les résultats sont encore bien incomplets.

Provinces	Oui	Non	Polls reçus	% non
I. P.-E.	21,423	4,268	220 sur 241	16.6
N.-E.	116,839	31,578	1,397 sur 1,506	21.3
N.-B.	101,017	41,563	970 sur 1,039	29.1
Qué.	371,508	934,999	7,651 sur 7,976	71.2
Ont.	1,187,554	227,513	10,092 sur 10,626	16.1
Man.	217,848	50,600	1,666 sur 1,816	19.5
Sask.	175,969	63,840	2,687 sur 3,201	26.6
Alta.	163,976	60,942	2,007 sur 2,531	27.1
Col. C.	236,775	57,838	1,975 sur 2,353	19.6
Yukon	280	130	9 sur 19	31.7
Totaux	2,593,189	1,473,271	674 sur 31,308	36.3

Les meilleurs comtés de la province

24 comtés du Québec ont donné 90% et plus de "non" — 12 ont donné entre 80% et 90%

Voici la liste des comtés qui ont donné le plus fort vote NON dans la province de Québec:

%NON		
97%	Beauce	91%
97%	Dorchester	91%
96%	Témiscouata	91%
96%	Kamouraska	91%
95%	Portneuf	91%
95%	Lac-Saint-Jean-Roberval	91%
95%	Champlain	91%
94%	Nicolet-Yamaska	91%
94%	Lotbinière	91%
93%	Rimouski	91%
93%	Mégantic-L'Islet	91%
93%	Mégantic-Frontenac	91%
93%	Drummond-Arthabaska	91%
93%	Berthier-Maskinongé	91%
93%	Bellechasse	91%
91%	Charlevoix-Saguenay	91%
91%	Chicoutimi	91%
91%	Labelle	91%
91%	Québec-Ouest et Sud	91%



Mardi, 28 avril 1942

Le Concert d'Orchestre des Festivals

Un concert d'orchestre sans symphonie, c'est assez rare, un concert d'orchestre avec un poème parlé sur un commentaire orchestral — ce qu'on appelle en France, faute de mot propre: un mélodrame, ce qu'on dénomme tel, ailleurs, n'est pas un abus — c'est encore moins commun chez nous. Quand, ici, l'on a affaire à une des plus justes et des plus célèbres actrices françaises et à un maître de l'orchestre, et à la musique d'un compositeur souvent inégalable, c'est un régal à nul autre pareil.

C'est bien *Pierre et le Loup*, de Prokofiev qui fut par cette conjonction d'étoiles, le sommet du concert du Festival donné dimanche au Majestic. La narratrice du conte était Mme Ludmila Pitoëff et rien ne saurait égaler le charme délicat, la voix prenante, tantôt gaie, tantôt tragique, de la célèbre artiste. A rareté de gestes, puisqu'elle lisait sur une partition qu'il lui fallait tenir des deux mains, c'est sa figure qui parlait en même temps que sa voix.

Le conte est de Prokofiev lui-même. Il est trop long pour être reproduit. Sa musique ne s'analyse pas. Les deux doivent être entendus ensemble, car la musique illustre le conte pas à pas. C'est une partition extrêmement attachante, le seul mélodrame — toujours dans le sens dit plus haut, — que je connaisse où l'illustration est tellement serrée que pour bien la suivre, il suffirait, après avoir lu le texte, de connaître le commentaire qu'en a fait Prokofiev.

Après les roses, les bragues. Pourquoi diable sir Thomas voulut-il nous faire admirer la *Filling Station*, de Virgil Thomson? C'est un ballet qui se passe dans ce qu'il nous nomme une station de gazoline (trouvez une appellation plus française). L'odeur d'essence et les salopettes graisseuses n'ont pour moi aucun attrait, même stylisées au théâtre. Le super-jazz non plus, et encore moins la chanson d'ivrognes *We went go home till morning* même quand on en fait *For he's a jolly good fellow*. Si M. Beecham a voulu se payer nos têtes, très bien; mais qu'il n'y revienne plus.

Mlle Betty Humby, pianiste anglaise, a toutes les qualités de sa race: pondération sage, correction flegmatique, certitude qui tient l'émotion pour une faiblesse. Elle a joué le Concerto No 24, de Mozart, qui exige toutes les qualités contraires aux siennes. Ce fut excellent comme exécution digitale et très intellectuel, mais Mozart ici n'y visait pas.

Les meilleurs moments du programme, en dehors de la présentation toujours impeccable que donne à tout sir Thomas Beecham, ce furent la *Nuit de Mai*, qui n'est pourtant pas une des œuvres les plus remarquables de Rimsky-Korsakoff, de l'Intermezzo et Sérénade d'Hosbom de Delius, — celle-ci admirablement jouée par M. Maurice Oudet, et le poème dantesque, de Tchaikowsky *Francesca da Rimini* auquel sir Thomas a donné une interprétation fulgurante qui lui enlève un peu de cet éclat vulgaire et inconscient que lui a donné son auteur. *Francesca da Rimini* n'égale pas *Roméo et Juliette*, peut-être parce que le Danté était trop grand pour Tchaikowsky et que celui-ci se sentait plus près de Shakespeare.

Il ne reste plus qu'une soirée du Festival: celle d'aujourd'hui qui se déroulera au Saint-Denis avec *Roméo et Juliette*, l'opéra de Gounod. Rien de Shakespeare dans cette œuvre, que les épisodes nécessaires à l'histoire; et cela se comprend: Gounod, le musicien français ne pouvait traiter des Amants de Vérone comme l'a fait le tragique anglais. Ils ne pouvaient penser sur le même plan et pour un grand nombre, c'est le musicien français qui a le pas sur le poète elisabéthain.

Frédéric PELLETIER
28-IV-42

M. Wilfrid Gagnon à Radio-Canada

M. Wilfrid Gagnon, ancien ministre libéral, parlera de l'effort de guerre du pays, ce soir, à 7 h. 30, au poste CBF de Radio-Canada.

Le VAGABOND
Qui CHANTE

Les Dimanches, Mardis et Jeudis soir

CKAC 7 hrs

Il est l'Hôte de

MONGEAU & ROBERT CIE LITEE

IMPORTATEURS D'ANTHACITES GALLOIS ET AMERICAINS

1600 est, rue MARIE-ANNE AM. 2131*

POUR LA CROIX ROUGE

10.30 p.m. Samuel Hershenson, en préparant l'émission de mercredi, a voulu rendre hommage à Lazare Saminsky qui rend actuellement une série de cours à l'Université McGill. M. Saminsky qui est un compositeur et un musicographe de grande réputation, a particulièrement intéressé aux œuvres de jeunes Canadiens qu'il a fait connaître aux États-Unis. C'est à sa suggestion que la Ligue des compositeurs a consacré l'un de ses concerts, l'hiver dernier, à des œuvres de nos auteurs. Le programme de M. Hershenson comprendra: *Poème symphonique*, de Chabrier; *Images*, de Saminsky; *Songs of Three Queens*, de Saminsky, et *Wise Apple* de Robert McBride. Pour l'écoute, CBM.

8.30 p.m. M. J. A. McKinnon, ministre du commerce, prononcera une causerie mercredi qui sera diffusée par les postes de Radio-Canada. M. McKinnon sera l'hôte de l'Inter-American Relations, association d'une création récente. Poste CBM.

CONCOURS DE GRANDS ARTISTES POUR LA CROIX ROUGE. — Quatre vedettes du cinéma américain se sont généreusement offertes à appuyer la prochaine campagne de souscription de la Croix Rouge canadienne. Nous aurons donc le plaisir d'entendre sur les postes de Radio-Canada des personnalités comme Joan Fontaine, Barbara Stanwyck, Walter Pidgeon et Claudette Colbert. Le 28, de 19 h. à 10 h. 30 du soir, Joan Fontaine fera l'historique de la Croix Rouge et exposera l'œuvre immense que cette société accompli pour les prisonniers de guerre. Dimanche, le 3 mai, de 8 h. à 9 h., Barbara Stanwyck interprétera un sketch sur les civils victimes des bombardements. Le 6 mai, de 10 h. à 10 h. 30, Walter Pidgeon sera l'hôte de la Croix Rouge et fera l'historique de la Croix Rouge. Enfin, dimanche, le 10 mai, l'excellente artiste Claudette Colbert fera une causerie sur la Croix Rouge depuis sa fondation jusqu'à la guerre actuelle.

Clôture du festival ce soir

"Roméo et Juliette" au St-Denis

Ce soir, au théâtre Saint-Denis, à 8 h. 15 précises, sir Thomas Beecham dirigera "Roméo et Juliette", opéra de Charles Gounod. Le rôle de Roméo est tenu par notre compatriote Jobin. Cette représentation présente donc, en plus de son intérêt musical, un intérêt particulier. Les amateurs de musique devraient se faire un devoir d'aller entendre un des nôtres qui nous fait honneur à l'étranger.

On entendra, aux côtés de Jobin, quelques artistes américains et canadiens de belle réputation, un choeur bien stylé. La représentation comporte aussi un ballet. Cette soirée ne pourra manquer de clore brillamment le Festival de Montréal, qui fut particulièrement brillant. (Comm.)

A 8 h. 15 et non à 8 h. 30 au St-Denis, ce soir

Les personnes qui assisteront à la représentation de "Roméo et Juliette", sous les auspices du Festival de Montréal, au Saint-Denis, ce soir, sont priées de prendre note que, vu la longueur de l'opéra, la représentation commencera à 8 h. 15 au lieu de 8 h. 30.

Gala théâtral du printemps à la Comédie de Montréal

A l'aube de la saison d'été et en prévision de l'établissement de son répertoire pour l'an prochain, la Comédie de Montréal prend une initiative audacieuse faite pour sonder les goûts du public.

En trois semaines, la Comédie de Montréal présentera au Monument National, un "Gala théâtral du printemps", consistant en l'offre de trois pièces totalement différentes en leur genre l'une de l'autre.

La première "La Dame de chez Maxims" (les 30 avril, 2, 3 mai en soirée, les 30 avril et 3 mai en matinée) est une comédie-bouffe d'un comique indiscutable. Elle est signée par Georges Feydeau.

La seconde est une comédie dramatique: "L'insoumise", de Pierre Frondaie.

La troisième est une comédie moderne, "Les jours heureux", de Claude-Armand Puget.

D'après les assistances à ces trois pièces différentes de son "Gala théâtral du printemps", la Comédie de Montréal croit pouvoir établir son barème de jugement pour la constitution de son répertoire futur qu'elle veut adapter au goût de sa clientèle.

L'Oiseau bleu au collège Saint-Laurent

Le poète a le pouvoir divin d'animer l'inanimé par le moyen de la personnification. Grâce à lui, les arbres parlent, les statues s'animent et conversent, les poupées exécutent des pas de danse, les soldats de plomb font l'exercice militaire. Imitant La Fontaine et montrant la voie à Disney, l'auteur de "L'Oiseau bleu", Maurice Maeterlinck, anime de son inspiration poétique les éléments, les plantes, les animaux. Rien aussi n'intéresse davantage l'homme que de saisir l'âme des choses, de surprendre leurs secrets les plus cachés, de vaincre enfin leur mutisme par le truchement de la poésie. Dans "L'Oiseau bleu", l'Eau, le Feu, le Pain, le Sucre, le Chêne, le Chien, sont des personnages qui se meuvent et qui parlent.

"L'Oiseau bleu", féerie en 6 actes et 12 tableaux, sera donnée à l'Auditorium du collège Saint-Laurent, en soirée, le 13 mai, en matinée, les 9, 10 et 21 mai.

A la scène, au concert et à l'écran

"Green Pastures" sur la scène

Le Negro Theatre Guild présentera les 7, 8 et 9 mai prochains, au théâtre His Majesty's, la sensationnelle production théâtrale de Marc Connelly: "Green Pastures".

Les bénéfices de la représentation de cette pièce, l'une des plus célèbres du théâtre noir — seront versés à l'œuvre du Lait pour l'Angleterre du club Kinsmen de Montréal.

L'image que se font les Noirs du Seigneur venant se mêler aux hommes et des histoires de la Bible, celles d'Adam et d'Eve, de l'Arche de Noé, de Caïn et d'Abel, etc., constitue la trame de la pièce.

Susie Malt, protégée de Marion Anderson et gagnante du Festival de Montréal il y a un an, est l'une des principales interprètes. Les voix du chœur sont très belles. On remarquera principalement celle d'un interprète de *Show Boat*, Jean Noire dont la voix émue de qualité et de ton ne peut manquer d'enchanter les juges les plus difficiles du chant.

Plus de cent membres du Negro Theatre Guild participeront à cette représentation donnée au profit de l'œuvre du Lait pour l'Angleterre. Les Kinsmen et les Kinetics — femmes et amies des Kinsmen — s'attribuent les soins de l'organisation et de la vente des billets. (Comm.)

Club musical et littéraire de Montréal

Ce soir, à 9 h. p.m., à l'hôtel Ritz-Carlton, le Club musical et littéraire de Montréal donnera la onzième conférence-concert de sa neuvième saison artistique, 1941-1942.

L'hôte d'honneur et le conférencier, Me Félix Desrochers, bibliothécaire général du Parlement à Ottawa, a intitulé sa conférence: "Calixa Lavallée". M. Desrochers sera remercié par Me Charlemagne Rodier, c.r.

Les membres du Club auront aussi le plaisir d'entendre Lucyle Grenier, pianiste; Georgette B. Turcotte, soprano, accompagnée au piano par Jocelyne Binette.

Cette conférence-concert sera présidée par le directeur du Club, M. Gérard Gamache. Seuls, les membres du Club sont admis. Tenue de ville.

A Saint-Alphonse

Ce soir, à 8 h. 15, soirée artistique à l'Auditorium Saint-Alphonse, organisée par la Jeunesse indépendante catholique.

Représentation d'opéra par l'Opera Guild

L'Opera Guild empruntera une page du livre du Métropolitain lorsqu'elle présentera dimanche soir une soirée de gala de grand opéra au profit de Wings for Britain. Au lieu de tout un opéra complet, le Guild présentera des extraits d'ouvrages avantageusement connus avec des artistes de marque dans les principaux rôles suivant la voie du Métropolitain dans ses fameuses représentations du dimanche soir. Ce sont les deuxièmes actes de *Carmen* et du *Barbier de Séville*, et *Cavalleria Rusticana*. On suit encore la méthode du Métropolitain en présentant deux chanteurs qui y ont récemment figuré, le ténor Ralph Errolle et le sensationnel jeune baryton Claudio Frigerio.

Gabriele Siméoni, chef d'orchestre permanent de l'Académie de Musique de Brooklyn et du Philadelphia Civic Opera Company, dirigera la représentation avec un orchestre composé des meilleurs musiciens de Montréal. Maurice Oudet est premier violon.

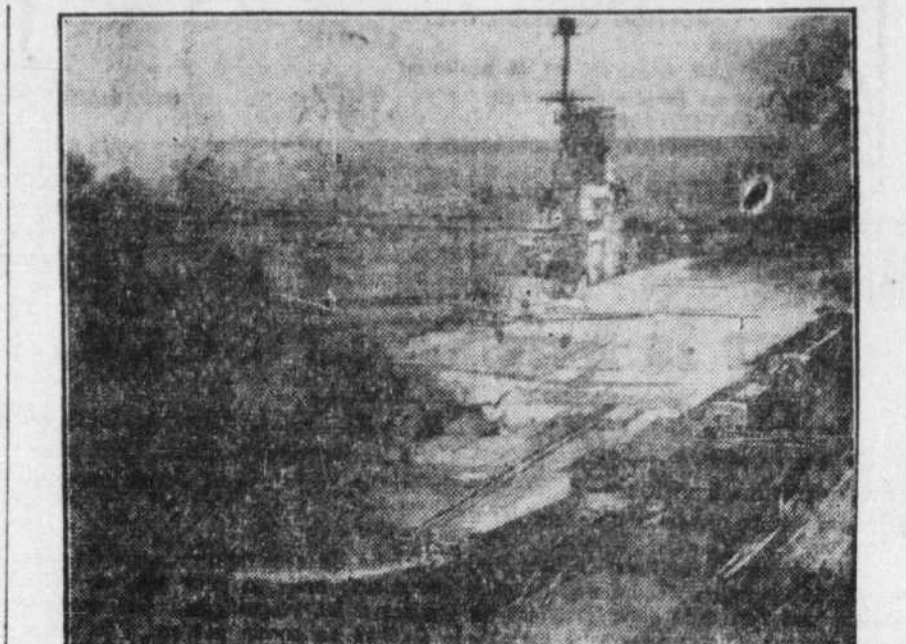
Concert de la Symphonie Féminine, le 7 mai

Le concert de la Symphonie Féminine de Montréal qui aura lieu le 7 mai courant à l'Auditorium du Plateau promet d'être le plus intéressant de la saison 1942.

Comme déjà annoncé, l'artiste invité pour cette occasion sera le célèbre violoniste, Benno Rabino, qui jouera le fameux *Concerto* de Paganini.

La partie orchestrale du concert a été choisie pour plaire au goût du public — on jouera donc la *Huitième symphonie* de Beethoven.

Dependant on croit que le point culminant du programme sera une fantaisie originale basée sur l'histoire de "Ferdinand le Bull". Mlle Ethel Stark a eu la permission toute spéciale du compositeur lui-même de jouer cette œuvre le 7 mai pour la première fois à Montréal.



Une scène du film SHIPS WITH WINGS, qui sera à l'affiche du cinéma Capitol à compter de vendredi prochain.

L'horaire des spectacles

SAINT-DENIS
Les Bateliers de la Volga
12 h., 3 h., 8 h., 9 h. 58.
10 h. 30, 5 h. 02, 8 h. 34.
LOEWS
"Kings Row"
10 h. 25, 1 h. 10, 3 h. 50, 6 h. 35, 9 h. 20.
PALACE
"Jean of Paris"
11 h. 20, 3 h., 4 h. 10, 7 h. 20, 10 h. 10.
CAPITOL
"Song of the Islands"
11 h. 30, 3 h. 15, 4 h. 35, 7 h. 35, 10 h. 14, 12 h. 50, 3 h. 30, 6 h. 10, 9 h. 50.
PRINCESS
"What's Cookin'"
11 h. 40, 2 h. 15, 4 h. 55, 7 h. 35, 10 h. 20, 1 h. 3 h. 40, 6 h. 15, 8 h. 55.

La Petite Maîtrise à Loyola

Demain soir, mercredi le 29 avril, à 8 h. 15, à l'Auditorium Loyola (711, rue Sherbrooke ouest), La Petite Maîtrise de Montréal donnera un concert composé d'œuvres françaises, canadiennes, latines, italiennes et anglaises. Informations: Dexter, 8487.

Ciné-Guide

Indications sur quelques films à l'affiche aujourd'hui

(Trois et quatre entrées — Tous droits réservés. Ottawa 1947)

"Capitol"
SONG OF THE ISLANDS — Comédie musicale. Vedettes: Jack Oakie, Ella Rastie, Thomas Mitchell.

"Imperial"
JOHNNY EAGER — Comédie. Vedettes: Robert Taylor, Lana Turner.

"Loews"
KING'S ROW — Film dont l'action se passe dans l'ouest américain. Le comédien est un des principaux acteurs de ce film. Vedettes: Ann Sheridan, Robert Cummings.

"Palace"
JOAN OF PARIS — Film d'actualité. La France aux prises avec le chômage. Vedettes: Michèle Morgan, Thomas Mitchell, Paul Henreid.

"Princess"
WHAT'S COOKIN' COMEDIE. Vedettes: Robert Taylor, Gloria Jean, Billie Burke.

Saint-Denis
LES BATELIERS DE LA VOLGA — Comédie dramatique. Vedettes: Pierre Blanchard, Vera Korne, Charles Vanel, Almon, Georges Faur.

BORNIARD — Lydia Goreff, voyageant sur la Volga, rencontre le lieutenant Borde, un homme de son temps, colonel de l'armée (avant la révolution), le lieutenant Borde, stupéfait, reconnaît en Lydia, la femme de son temps, colonel de l'armée, qui les éprouve à Borde un important document militaire. Celui-ci est dégradé et condamné aux travaux forcés, mais il s'évade et s'arrête parmi les bateliers de la Volga. Un soir, ceux-ci assistent à l'incendie d'un bateau de transport et trouvent dans les rames Lydia à demi noyée. Celle-ci veut arracher Borde à son sort et fuit avec lui, mais elle est arrêtée et, comme il aime écouter aux portes, il menace sa femme de faire arrêter Borde si elle le revolt. Alors, Lydia, ayant tout compris, dénonce son mari devant le tribunal militaire. Gorette meurt subitement, Borde est réhabilité.

JEANNE — Comédie dramatique. Vedettes: Gaby Morlay, André Luguet, Hélène Perdrière, Sinoël.

LeBlanc à Joliette

La Société des Concerts de cette ville organise un concert pour le 19 mai prochain. L'artiste invité n'est autre qu'Arthur LeBlanc. Joliette veut ainsi honorer de façon pratique notre grand violoniste. Les recettes entières seront remises à LeBlanc avec les hommages de la population joliettaise.

Joliette invite les amis et les admirateurs de LeBlanc au récital du 19 mai, qui aura lieu dans le vaste auditorium du Séminaire.

La salle est spacieuse, mais il importe aux auditeurs de retenir leur billet le plus tôt possible à cause de l'importance du concert.

Pour retenir les billets, il suffit de s'adresser soit à la Société des Concerts de Joliette, soit à la pharmacie Gadoury, Joliette, soit au docteur ou à Mme Edmond Piette, 37, rue St-Charles, Joliette, tel. 369.

(Comm.)





LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice : Germaine BERNIER

Lettre de Fadette

L'avarice, quel défaut détestable, admirablement illustré dans le *Sérapias* des pays d'en haut. L'avarice, c'est retenu pour soi, pour le plaisir de l'accumuler, tout ce qui pourrait aller aux autres sans nous nuire. Cette définition s'applique également à l'avarice morale trop souvent rencontrée.

L'avarice morale étouffe les bons élans, divise les familles, enlève à celui qui en est possédé tout sentiment de justice et de charité.

On trouve l'avarice morale dans toutes les classes: domestiques, employés inférieurs et supérieurs donnent le moindre effort pour la plus forte somme.

Chez les patrons, c'est l'exploitation des talents et des activités. A l'occasion, ils s'emparent des droits et des biens de ceux qu'ils trompent ou qu'ils dominent, devenant tout simplement des voleurs.

On trouve partout des âmes mercenaires, des consciences faussées par l'égoïsme, des gens dont l'esprit ne voit que le petit côté des choses et qui sacrifient les principes élevés qu'ils ont écartés pour rendre plus facile le culte qu'ils ont pour eux-mêmes.

L'avarice morale, c'est donc calculer, mesquiner, faire abstraction de ses obligations pour satisfaire ses intérêts, ses ambitions, son plaisir et ses conceptions étroites de la vie.

Il est indéniable que cette avarice morale, de plus en plus fréquente, est la conséquence d'une éducation melle et incomplète: faiblesse des parents, insouciance des maîtres, indépendance et égoïsme des jeunes créent une atmosphère malsaine en train de tuer le culte du beau et du bien.

De toute nécessité il faut élever le niveau des vies humaines, donner aux esprits plus de lumière, aux volontés plus de force, aux cœurs plus de chaleur et de générosité. C'est une éducation à faire.

On disait avant moi l'autre jour: "On parle plus aux Canadiens de leurs droits que de leurs devoirs". On peut dire la même chose des individus qui croient volontiers que tout leur est dû et qu'ils ne doivent rien aux autres!

Enseigner les devoirs, c'est le rôle des grands éducateurs d'âmes; ils s'y dévouent, rencontrant tant d'indifférence et même d'hostilité, qu'il faut à leurs âmes d'apôtres, pour persister, la conviction qu'ils finiront par créer un esprit nouveau au moins dans une élite.

Chacun dans notre rayon d'action nous devrions les aider en nous servant d'abord du plus puissant moyen: l'exemple. A quoi sert de prêcher la générosité si on pratique l'égoïsme?

La générosité du cœur, cela s'enseigne et c'est un enseignement de tous les instants et très difficile, puisqu'il faut se vaincre soi-même pour en démontrer la beauté aux enfants, naturellement égoïstes et qui réfléchissent si peu.

Si l'on tuait l'avarice morale dans la vie de famille, la société s'améliorerait sensiblement sous ce rapport. Les éducateurs qui enseignent la générosité ne doivent pas croire qu'ils auront de grands succès visibles; qu'ils s'encouragent cependant, en se rappelant que la semence du bien est parfois longue à germer, que, semblable aux grains dans la terre, il faut de la lumière et de la chaleur pour les faire sortir du sol.

La chaleur et la lumière, c'est l'enseignement et c'est l'amour. Aimons ceux que nous voulons élever et nous aurons de grandes chances de succès.

FADETTE

Notre jardin

Les nouveautés

Depuis quelques années, les experts ont grandement amélioré les variétés de fleurs et de légumes. Leur travail a surtout porté sur deux points: le premier a été l'introduction au pays de légumes rares et le second, et peut-être le plus important, l'amélioration des variétés déjà connues depuis longtemps.

Des espèces nouvelles pour les Canadiens, plusieurs méritent notre attention et valent d'être essayées dans nos jardins. Plusieurs jardiniers se font un point d'honneur d'essayer au moins une variété nouvelle chaque année. On trouve une bonne description de ces nouveautés dans tout bon catalogue canadien.

Les légumes connus ont également vu leurs différentes variétés améliorées tant dans leur saveur que dans la longueur de leur saison.

Façon de répartir les semences

Les horticulteurs expérimentés répartissent les semences sur une période d'environ deux ou trois semaines. La vieille coutume d'ensemencer son jardin en entier un bon samedi après-midi est maintenant périmée. Plusieurs choses étaient ainsi semées trop tôt et un bon matin on était gâté de légumes frais de toutes espèces, mais cela ne durait pas, car tout était prêt à la fois. Un jardin bien balancé doit pouvoir fournir une provision de légumes frais depuis le début de juillet jusqu'après les premières gelées.

Fleurs de culture facile

Il n'y a pas de soi si pauvre qu'il ne puisse produire au moins quelques espèces de fleurs. Même pour

ceux qui n'ont ni le temps ni le goût, il y a des fleurs qui poussent sans soin et sans attention presque. Un peu de bêche tard au printemps, c'est tout ce qu'il faut. Par exemple, les alysses, oeillets d'Inde nains, pouspiers et pavots de Californie sont autant de fleurs de bordure qui poussent d'elles-mêmes, étouffent les mauvaises herbes et s'accommodent de n'importe quelles conditions bien qu'elles préfèrent le soleil et une terre légère. Une fois en terre, on n'a plus qu'à les laisser à elles-mêmes.

Comme fleurs de massifs, les soucis, capucines, pavots et oeillets d'un très bel effet; puis, comme arrière-plan, les rhinç, dahlias, cosmos, soleils et oeillets d'Inde géants sont tout désignés.

Enfin, pour leur parfum on recommande les nicotines, oeillets, mignonneites et giroflées qui embaument les soirs.

"Le couvre-feu"

par R. P. ARCHAMBAULT, S.J.

Il y a longtemps qu'un groupe de citoyens de Montréal, intéressés au bien des enfants, recommandent aux parents de les garder à la maison le soir. Devant l'inutilité de leurs efforts, et vu que la guerre rend ces sorties nocturnes encore plus dangereuses, ils demandent maintenant qu'elles soient défendues par la loi. C'est l'institution du couvre-feu, déjà en vigueur dans plusieurs villes.

Pour éclairer l'opinion sur cette mesure, le R. P. Archambault, S.J., expose en une courte brochure ses avantages et apporte le témoignage d'hommes appelés par leurs fonctions à s'occuper des enfants. Il répond aussi aux principales objections qui peuvent être soulevées. Cette plaquette se vend 10 sous l'exemplaire au Service de Librairie du "Devoir".

Les Récollets à Montréal

Le P. Charles Rapine, Mme de Bullion et Jeanne Mance

Du fait qu'elle était de nature à exalter Jeanne Mance et qu'elle avait lieu à l'Hôtel-Dieu sous le patronage de l'Association Jeanne Mance, la fête matineuse-causerie des Amis de Saint-François sur "Les Récollets à Montréal" a eu un éclat inaccoutumé.

L'auditorium des Gardes-Malades et les salles attenantes ne suffisaient pas à contenir la nombreuse assistance formée de religieuses Hospitalières de l'Hôtel-Dieu, des religieuses Soeurs Grises, de Saint-François d'Assise, des Gardes-malades de toutes les écoles de Montréal, des Tertiaires et Amis de Saint-François. Au premier rang on voyait la Révé. Mère Allard, Supérieure de l'Hôtel-Dieu, M. l'abbé Léprieur, président; le R. P. Delpé, O.M.I., le P. Mongeau, S.J., l'abbé Adélard Desrosiers, M. et Mme Omer Héroux, l'hon. juge Rivet, la mère du P. Damase, Mme J.-B. Laberge, plusieurs religieux franciscains et des représentants de quelques communautés, M. Jules Massé, président du bon parler français, Mlle Pelletier, présidente de l'Association Jeanne Mance, et sœur du directeur du *Devoir*, garde Charlotte Tassé, rédactrice à la Revue La Garde-Malade canadienne-française, etc.

De la présentation du président des Amis de Saint-François, M. Donat Durand, citons le début: "Les Amis de Saint-François sont heureux de répondre à l'invitation de Mère Supérieure de l'Hôtel-Dieu, de présenter chez elle celles de leurs matinales-causeries qui sont consacrées à honorer la mémoire de deux de leurs fondateurs, qui ont été en relation avec deux Récollets inconnus au pays; j'ai nommé Jeanne Mance et le P. Charles Rapine, M. Jérôme Royer de la Dauphinoise et le P. Etienne, son directeur. Ce concert unanime des membres et amis de deux Instituts religieux, pour exalter la gloire de leurs ancêtres dans l'oeuvre qu'ils continuent à travers les siècles, est dans la tradition du plus pur christianisme et devrait mériter aux uns et aux autres de célestes bénédictions."

La manifestation de ce jour chantera les faits et gestes de deux insignes bienfaiteurs de Jeanne Mance, le P. Charles Rapine et Mme de Bullion, mais n'oubliera pas la fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Le P. Charles Rapine

La docte et savante causerie sur le P. Charles Rapine a été une révélation, comme l'avouait le président dans son allocution: "Pour moi, dit-il, je n'en connaissais qu'une ligne", et plusieurs auraient pu ajouter qu'ils n'avaient jamais vu son nom dans l'histoire du Canada. Pourtant le conférencier, le Père Damase Laberge, a montré en ce religieux Récollet, qui a occupé dans son Ordre les charges de gardien, custode, provincial, un historien, un écrivain mystique, un prédicateur recherché, et surtout un homme tout à fait providentiel qui a exercé par une grande bienfaisance de l'Hôtel-Dieu de Montréal, Mme de Bullion, une influence de tout premier plan sur Jeanne Mance et les origines de Montréal. Une documentation serrée nous a montré le Père Charles Rapine en relation avec les grands de la cour, et donnant libre cours au zèle apostolique de Jeanne Mance en la présentant à l'épouse explorée du surintendant des finances du royaume de France, Mme Angélique Faure de Bullion. Les mémoires de la Société Historique de Montréal citent une entrevue de Maisonneuve avec Mme de Bullion qui fait voir admirablement le rôle du P. Rapine comme intermédiaire entre Jeanne Mance et Mme de Bullion.

A entendre tout ce qui a été dit du P. Rapine et des bienfaits immenses dont nous sommes redevables à Mme de Bullion pour avoir fondé l'Hôtel-Dieu de Montréal, pour avoir secondé par de larges souscriptions M. de Maisonneuve et la Société de Montréal, la pensée de l'oubliée de Laure Conan, revient à la mémoire. Heureusement, ce travail avec le sketch de Mlle Daveluy va le tirer de l'oubli et amener à se souvenir à l'avenir de cette gloire jusqu'à l'ignorer.

La partie artistique

Le sketch de Mlle Daveluy met heureusement en scène la rencontre de Jeanne Mance avec Mme de Bullion par l'intermédiaire du P. Charles Rapine. L'auteur commence par présenter son héros en compagnie d'un de ses sujets, le frère Genéviève, qui a la candeur proverbiale du frère Juniper, un des premiers compagnons de saint François. C'est à son couvent de Paris que Jeanne Mance va le consulter sur ses projets de missions au Canada. Il l'encourage et plus que cela, lui trouve le moyen de réaliser ses rêves apostoliques en la présentant le lendemain à sa bienfaitrice. Ce sketch est conçu de façon à tracer une esquisse admirable de la personnalité allée à la modestie et à la simplicité en Mme de Bullion, de l'élévation d'âme de Jeanne Mance, du zèle éclairé du P. Rapine, de l'amour de la pauvreté allant jusqu'à la folie en frère Genéviève. Les acteurs ont réalisés les nobles visées de l'auteur: Hervé Sauvé tient le rôle du P. Rapine, Madeleine Melançon celui de Jeanne Mance, Gisèle Gagnon celui de Mme de Bullion, et Evangéline Melançon en travesti, faisait un ineffable frère Genéviève, tout pauvre et simple.

Mlle Marie Létourneau a chanté "La légende de saint François", de Dubois, et un extrait du *Gid*, de Massenet, tout à fait dans le ton liturgique et sérénique. Elle était accompagnée au piano de sa sœur Madeleine. Comme le disait M. Durand, dans sa présentation, Mlle Létourneau excellent si bien dans le chant et la musique qu'elles aident singulièrement à faire aimer notre héros François d'Assise.

Une garde-malade, Mlle J. Laquerre, a présenté une esquisse morale de la première fondatrice de l'Hôtel-Dieu, intitulée: "Le don de Jeanne Mance". Et les gardes-malades de l'Hôtel-Dieu ont chanté "La cantate à Jeanne Mance". M. l'abbé Léprieur a félicité "Les Amis de Saint-François" de leur initiative de célébrer si dignement les gloires de nos ancêtres dans la foi, et remercia le P. Damase de lui avoir révélé le P. Rapine, Mlle Daveluy d'avoir si bien illustré la conférence et tous les artistes au programme. En terminant, il invita son auditoire à vivre notre devise "Je me souviens" et à rester Canadien français toujours.

Funérailles d'une religieuse de Se-Croix

A la maison-mère des Soeurs de Ste-Croix à Ville St-Laurent ont eu lieu les imposantes funérailles de la R. Sr St-Donat, née (Flore) Godin, et sœur de l'abbé Donat Godin, curé de St-François d'Assise, décédée le 22 avril, à l'âge de 57 ans.

La levée du corps a été faite par l'abbé Gédéon Sanche, curé de Notre-Dame des Neiges. Le service a été chanté par son cousin l'abbé Paul Contant, principal de l'Ecole Normale de St-Jérôme, et deux messes ont été dites, une par son frère, l'abbé Donat Godin, et l'autre par son cousin, l'abbé Maurice Oumet, vicaire à Tétréville. Les religieuses de la communauté ont fait les frais du chant.

Dans le sanctuaire avaient pris place: les deux aumôniers de la maison, les RR. PP. D. Leblanc et A. Grevier, C.S.C., l'abbé Endore Charbonneau, l'abbé Gérard Hurtubise, tous curés et vicaires de St-Edouard, l'abbé Joseph Verscheide, ancien curé, l'abbé E. D. La Belle, aumônier du Mont-St-Antoine, l'abbé P. Archambault, l'abbé P.-E. Robillard, l'abbé L. Babin, l'abbé Philippe Labelle, tous deux de Ste-Thérèse, l'abbé R. Corbail, le R. P. Hilarion, R. F. H. Gérard et le R. P. Théophile, tous les trois de Ste-Croix.

Et dans la nef de la chapelle, outre les religieuses de Ste-Croix, les parents dont voici quelques noms: MM. Joseph Godin, Armand Godin; ses frères, sa sœur, Mlle Corbail (Eva), Dr Léopold Godin, de Rawdon, Gaston et Jacques Godin, ses neveux; sa nièce, Mlle Réjane Godin; MM. B. Lecavalier, Dr J.-W. Oumet, P. Paiement, Alexandre Clavel, A. Paiement, ses cousins; MM. I. Bibeau, J. A. Vinette, G. Pelletier, J. R. Renaud, C. E. Loyer, A. Jean et J. E. Michaud.

Après le service, la sépulture a eu lieu dans le cimetière de la communauté des Soeurs de Ste-Croix, de Ville St-Laurent.

— Quel monsieur? fit d'un air innocent Antoinette, indignée de cette curiosité.

— Mais... ce jeune homme à cheval qui vous a saluée tout à l'heure?

— Ah! M. Palverini!

— Palverini, ce n'est pas français, dit Suzanne; il est Italien sans doute.

— Non, je ne crois pas, répondit Antoinette suffoquée de voir le nom célèbre aussi inconnu à Montréal.

La maîtresse de maison avait toujours son idée.

— Et, où est-il descendu? où demeure-t-il?

— A l'hôtel du Coq-d'Argent, je crois.

L'artiste grandit d'une coudée dans l'esprit de ces demoiselles. Le Coq-d'Argent était le meilleur hôtel de l'endroit, avec sa grande salle nouvellement repeinte de blanc et de rouge, et les relents savoureux qui s'exhalait de sa cuisine, chaque jour à midi et à six heures.

Mme Morisson souriait d'un air fin en regardant la jeune fille.

— A propos, demanda-t-elle soudain, comment s'appelle ce monsieur?

Blitzkrieg contre la diphtérie

Si un soldat japonais essayait d'étrangler votre bébé, ne feriez-vous pas tout en votre pouvoir pour l'en empêcher? Si un nazi empoisonnait votre enfant pour qu'il souffre du cœur toute sa vie, et que vous ayez une arme tout près de vous, ne vous en serviriez-vous pas? Pourrait-on dire Mme E. Bliss Pugsley, M.D., du Conseil canadien du bien-être social, à Ottawa, chaque jour de chaque année, des enfants canadiens sont étranglés et rendus débiles par un terrible ennemi, la diphtérie; chaque année, plus de deux mille Canadiens sont victimes de cette maladie; chaque année, deux cents en meurent, à part tous ceux qui jamais ne recouvreront la santé, et, pourtant, les parents ont à leur portée une arme dont ils pourraient se servir pour protéger leurs enfants, mais ils n'en font rien. Quelle est cette arme? C'est l'anatoxine. "Mais, dites-vous, je crains que mon enfant ne soit gravement affecté par ces inoculations. Il est si bien maintenant qu'il semble ridicule de le rendre malade dans le simple but de prévenir la diphtérie qu'il ne peut guère contracter". Alors, n'attendez pas de cela, l'anatoxine ne fait pas de tort aux enfants. Un bébé de six mois ne se montre même pas maussade lorsqu'il est inoculé. Les seuls qui sont bouleversés sont ses parents et ils ne devraient pas l'être. Le traitement consiste en de simples piqûres dont l'enfant ne se ressent que très peu. L'enfant n'est définitivement immunisé contre la diphtérie que deux mois après que les inoculations d'anatoxine sont terminées. Alors, n'attendez pas que votre malade se trouve dans votre entourage pour protéger votre enfant. Pourvoyez-le plutôt de cette arme puissante et chassez cette maladie de chez vous. Lancez une blitzkrieg contre la diphtérie plutôt que de la laisser nous anéantir. Voyez votre médecin ou dirigez-vous vers la clinique ou l'unité sanitaire la plus proche et demandez aujourd'hui qu'on vous aide, vous et votre bébé, à trouver la diphtérie au Canada. Pour plus de renseignements au sujet de cette maladie, adressez-vous à votre ministère provincial de santé à Québec. Le Conseil canadien du bien-être social dispose d'un approvisionnement limité de brochures en français qui sont distribuées gratuitement sur demande.

Le sucre et le sirop d'érable sont particulièrement bien vus de la ménagère cette année non seulement à cause de leur goût délicieux, mais aussi parce qu'ils pourrissent, dans bien des cas, remplaçant le sucre ordinaire, qui se fait rare.

Recettes éprouvées

PRODUITS DE L'ÉRABLE

Le sucre et le sirop d'érable sont particulièrement bien vus de la ménagère cette année non seulement à cause de leur goût délicieux, mais aussi parce qu'ils pourrissent, dans bien des cas, remplaçant le sucre ordinaire, qui se fait rare.

POUDING AU SIROP D'ÉRABLE

1 tasse de sirop d'érable, 4 à 6 tranches de pain rassis beurré, 2 oeufs, ¼ c. à thé de sel, 1½ tasse de lait.

Faites bouillir le sirop pendant dix minutes. Beurrez les tranches de pain épaisses de 1-3 pouce et coupez-les en bandes. Trempez ces bandes dans le sirop et faites-les cuire dans le fond beurré d'une casserole. Déposez une autre couche de ces bandes par-dessus la première, en les disposant dans le sens inverse, et ajoutez couche sur couche de bandes jusqu'à ce que la casserole soit presque pleine. Recouvrez d'une crème cuite faite avec les oeufs, ce qui reste de sirop, le sel et le lait. Mettez le plat dans une casserole d'eau chaude et faites cuire au four à une chaleur modérée (350°F.) jusqu'à ce que le tout soit pris, environ 40 minutes.

TARTE AU SIROP D'ÉRABLE

2 tasses de sirop d'érable, 2 jaunes d'oeufs, 1 tasse de lait, 2 c. à soupe de fécule de maïs, une pincée de sel.

Faites bouillir le lait et le sirop ensemble, ajoutez la fécule de maïs qui a été mélangée dans un peu de lait froid, faites cuire au bain-marie en remuant constamment pendant cinq minutes. Incorporez les oeufs battus et remettez dans le bain-marie. Faites cuire 5 minutes. Versez dans une abaisse à tarte. Recouvrez d'une meringue faite de deux blancs d'oeufs.

BAGATTELLE D'ÉRABLE

Emiettez des restes de gâteau rasés et rempissez-les à moitié 4 tasses à crème cuite. Versez par-dessus du sirop d'érable, environ 3 cuillerées à soupe par tasse. Laissez reposer 20 minutes, puis versez une crème cuite de la composition suivante:

1 tasse de lait, 2 c. à soupe de sirop d'érable, 2 oeufs.

Faites chauffer le lait et le sirop jusqu'au point d'ébullition. Battez un oeuf et un jaune en neige ferme, ajoutez le lait chaud et faites cuire au bain-marie jusqu'à ce que le mélange adhère à la cuillère. Versez les miettes par-dessus tandis que c'est encore chaud. Refroidissez, puis recouvrez d'une meringue faite avec un blanc d'oeuf et deux cuillerées à soupe de sucre granulé, et faites dorer au four à feu lent.

BISCUITS À L'ÉRABLE

Servez-vous d'une recette de base pour les biscuits au thé et mélangez et coupez comme c'est indiqué. Faites un œuf sur le dessus de chaque biscuit et rempissez-le de sucre d'érable. Faites cuire de la manière habituelle dans un four de 425°F., pendant 12-15 minutes.

SAUCE AU SIROP D'ÉRABLE

(Pour la crème glacée ou les poudings)

1 tasse de sirop d'érable, 1 c. à thé de beurre, 1 c. à thé de farine. Faites fondre le beurre, ajoutez la farine, faites cuire jusqu'à ce que ce soit écumeux, ajoutez lentement le sirop et faites bouillir pendant une minute. Servez chaud ou froid. Employez ¼ tasse de sirop d'érable pour remplacer le sucre granulé dans la tarte aux pommes — elle aura un goût entièrement nouveau.

Faits et glanes

La conquête du panda

Le Jardin zoologique de Londres possède trois pandas géants. Les pandas sont des sortes d'ours, à la fois bruns et blancs, qui vivent dans l'Himalaya et sont très difficiles à capturer. On ne les connaît que depuis peu de temps. Il a même été écrit que ceux de Londres étaient les premiers dont on eût pu se saisir. Ce n'est pas exact. Ce sont des Américains qui ont rapporté du Thibet les premiers pandas géants.

Une Américaine, pour mieux dire: le capitaine Harkness avait été chargé par le Jardin zoologique de Washington de rapporter, coûte que coûte, un panda vivant; mais, comme il mourut avant d'avoir rempli sa mission, c'est sa femme qui, vaillamment, poursuivit la tâche.

Et quel soulagement pour notre digne amie de n'avoir plus le souci de sa nièce!

Et comme ses auditeurs l'interrogeaient, elle leur conta tout bas, à l'oreille, la "scène du balcon". On aurait pu, avec un peu d'imagination, se croire transporté à Véronique, au temps des Capulets.

— Chère amie, concluait-elle, j'aurais voulu que vous vissiez ce sourire!

S'éloignant un peu de Marguerite (il n'est pas bon que les jeunes filles entendent tout), elle échangeait un regard d'intelligence avec son interlocutrice.

Le lendemain, elle eut besoin de certaine recette de cuisine que l'on trouvait seulement au Coq-d'Argent. En bonne ménagère, elle y alla elle-même, et eut avec la maîtresse de l'hôtel une conférence interminable.

XIII

Le soleil était en fête quand Antoinette arriva au bois avec Fanchette, un peu plus tôt qu'il n'avait été convenu.

Comme elle le prévoyait, ces

che dont il n'avait pu s'acquitter.

En 1937, elle remonta seule tout le Yang-tse, longeant les gorges menant au Thibet, fit au total un périlleux voyage de plus de deux mille milles et atteignit enfin un minuscule village où, en montrant aux habitants un dessin qui représentait un panda, elle leur fit comprendre ce qu'elle cherchait.

Les enfants du hameau mirent la main sur un jeune panda qu'elle réussit à ramener sain et sauf jusqu'en Amérique. La conquête du panda est une conquête féminine.

Croissance humaine

La croissance humaine est plus rapide d'avril à août que d'août à novembre. La cause de cette différence est due à la lumière plus intense du printemps et du début de l'été qui favorise l'enrichissement du sang en acide lactique et en phosphore.

Cours gratuits

Aux jeunes filles qui veulent gagner leur vie dans la confection

Vu la pénurie de main-d'oeuvre dans les industries de confection, l'Association nationale d'opératrices a décidé de donner un cours gratuit d'opératrice à 50 jeunes filles qui n'ont pas les moyens d'apprendre ce métier pour gagner leur vie. Prière de vouloir bien s'inscrire au bureau de l'Association, 515 Ontario est.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Tu es admirable!...

Le plébiscite s'est terminé hier par un "oui" formidable à travers le Canada... Seul, le Québec a répondu "non" et par un "non" non moins formidable. O Canada! tu es le plus beau pays du monde! Admirable, tu es aux yeux de l'univers comme sont admirables pour les connaisseurs les belles fourrures de la maison J.-F. Reid. C'est chez Reid, en effet, que l'on trouve, étalées à profusion, les superbes parures de cou en renard argenté, vison, écreuil, martres de roche, kolinsky, etc. Facile, le choix. Faciles aussi, les conditions de paiements. Facile à retenir, l'adresse de Reid: 1-4-7-3, rue Amherst.

Pensez donc...

Un nettoyage par des EXPERTS suffit à redonner à vos habits tout leur "éclat" d'antan et tous leurs attraits. Les nettoyeurs et teinturiers Léveillé sont des EXPERTS dont le travail de qualité répond à toutes les exigences.

Signalez tout simplement

CH. 2152

Léveillé

Les Teinturiers et Nettoyeurs connus

Bureau : 6568 Parthenais Atelier : 4711 Lafrance

"Teindre est un art"

A PARTIR DE \$1.50

CHARLEBOIS

12 MAGASINS A VOTRE SERVICE

NOUVEAUX CHAPEAUX pour le PRINTEMPS

deux jours de repos lui avaient semblé très longs, d'autant plus longs que la vie commune avec Mlle Bertrand devenait singulièrement pénible. Il avait fallu batailler pour venir ce jour-là à la séance de peinture, tante Virginie déclarant soudain que ce genre d'occupation n'était pas dans les habitudes de Montréal et qu'elle ne permettait plus ni à Fanchette ni à sa nièce d'aller au fameux rendez-vous.

Antoinette ne voulait pas pleurer de peur d'être laide et de ne pouvoir poser, mais elle se tortilla les mains de désespoir, se lamenta de son sort et accusa sa tante de ne pas tenir les promesses faites à "l'homme le plus célèbre du monde entier", si bien que, à demi convaincue de ses propres torts, Mlle Bertrand, sans dire tout à fait oui, ne répondit pas non quand Fanchette demanda si l'on pouvait partir.

(à suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), éditrice-proprétaire. — Georges Faller, directeur-gérant.

Feuilleton du "Devoir" :

LE RÊVE D'ANTOINETTE

Par EVELINE LE MAIRE

26. (Suite)

— Mon parent? mais non.

— Alors vous le connaissez?

— Un peu, il est de passage à Montréal et a fait une visite à ma tante.

— Sans doute, il avait quelque raison pour cela? fut-il demandé.

Antoinette eut l'air de ne pas entendre, mais son embarras n'échappa pas à la perspicacité de la maîtresse de maison.

Il y a quelque chose là-dessous, pensa-t-elle.

Cette idée devait faire son chemin dans le cerveau fécond de Mme Morisson; ce ne fut pas long: Un

jeune homme fort bien était à Montréal, pourquoi? Il avait fait une visite à Mlle Bertrand, pourquoi? Mlle d'Aipeulle avait gardé à ce sujet une réserve étrange, pourquoi? Autant de questions dont les réponses étaient évidentes. Tout cela voulait dire mariage.

Et ce fut pour la mère de Marguerite comme si un génie bienfaisant avait été de son

LE VOTE DANS TOUT LE PAYS

Résultat du plébiscite par comté --- Pourcentage des "Non"

Voici le détail du vote par comté dans tout le pays. On trouvera d'abord le nombre des votes donnés en 1940, puis un * si le rapport est incomplet, ensuite le nombre de votes OUI, puis NON, et enfin le pourcentage des votes NON dans le total des votes donnés :

PROVINCE DE QUEBEC

ILE DE MONTREAL

COMTE	1940	OUI	NON	%-NON
Cartier	21,261	20,107	8,371	29
Hochelaga	32,155	8,203	27,550	77
Jacques-Cartier	16,001	12,415	10,027	45
Laurier	26,158	19,383	14,688	43
Maison-Neuve-Rosemont	24,590	12,579	17,328	58
Mercier	24,220	7,657	19,510	72
Mont-Royal	35,610	36,158	7,936	18
Outremont	22,568	15,746	9,957	39
Sainte-Anne	16,530	8,655	6,010	41
S.-Antoine-Westmount	24,286	27,087	4,211	4
Saint-Denis	30,175*	9,316	27,122	74
Saint-Henri	31,282*	9,990	21,439	68
Saint-Jacques	35,857	10,275	32,728	76
S.-Laurent-S.-Georges	18,544	18,875	4,497	19
Sainte-Marie	30,289	6,621	22,038	77
Verdun	28,033	20,885	12,253	37

EN DEHORS DE MONTREAL

COMTE	1940	OUI	NON	%-NON
Argenteuil	9,461*	4,187	6,081	59
Beauce	15,735	553	19,560	97
B.-au-harnois-Laprairie	14,901	2,702	21,122	89
Bellechasse	9,023*	648	8,868	93
Berthier-Maskinongé	13,561*	1,063	13,411	93
Bonaventure	15,287*	2,617	9,698	80
Frome-Missisquoi	11,083	5,239	9,353	69
Chambly-Rouville	18,547*	8,166	12,224	60
Champlain	14,838*	750	14,997	95
Chapleau	12,616*	1,234	10,894	90
Charlevoix-Saguenay	20,472*	1,692	16,802	91
Châteauguay-Huntingdon	7,887*	3,440	6,368	65
Chicoutimi	22,559*	2,903	27,760	91
Compton	9,695	3,542	8,782	71
Dorchester	10,370*	70	2,279	97
Drummond-Arthabaska	23,174*	2,018	25,425	93
Gaspé	21,119*	3,153	11,866	79
Hull	22,444*	5,764	14,887	72
Joliette-Assomption-Montcalm	17,733*	2,685	23,394	90
Kamouraska	9,154*	443	11,441	96
Labelle	14,828*	1,133	11,763	91
Lac-S.-Jean-Roberval	21,502*	838	17,474	95
Laval-Deux-Montagnes	11,057	1,420	10,808	88
Levis	13,244	1,227	11,950	91
Lotbinière	13,703*	852	12,977	94
Matapédia-Matane	15,874*	1,315	11,951	90
Mégantic-Frontenac	16,885*	1,315	17,650	93
Montmagny-L'Islet	10,308*	869	1,385	93
Nicolet-Yamaska	15,076*	864	13,185	94
Pontiac	30,558*	6,934	19,262	80
Portneuf	14,988*	884	15,593	95
Québec-Est	30,611	3,277	22,846	87
Québec-Sud	20,023	8,484	12,258	59
Québec-Ouest et Sud	20,565	1,816	18,281	91
Québec-Montmorency	18,284*	1,788	13,320	88
Richelieu-Verchères	14,323*	3,992	15,171	79
Richmond-Wolf	12,961*	3,859	11,844	75
Rimouski	15,823*	962	11,903	93
S.-Hyacinthe-Bagot	15,970	2,551	18,582	88
S.-Jean-Iberville-Napierville	16,206*	2,344	13,658	85
S.-Maurice-Lafleche	19,446*	2,335	20,858	90
Sherbrooke	11,588*	3,490	14,517	81
Shedden	18,931*	6,904	14,024	67
Stanstead	10,048*	3,985	6,913	63
Témiscouata	13,349*	750	15,631	96
Terrebonne	17,555	2,611	18,852	89
Trois-Rivières	18,827*	2,429	19,518	81
Vaudreuil-Soulanges	9,159*	1,703	7,134	81
Wright	10,829*	3,769	5,354	59

ILE DU PRINCE-EDOUARD

Kings	9,129*	4,144	882
Prince	14,618*	7,490	2,085
Queens	19,598*	9,789	1,301

NOUVELLE-ECOSSE

Antigonish-Guysborough	11,956*	5,166	2,118
Cap Breton N.-Victoria	13,651*	5,468	1,736
Cap Breton Sud	32,819*	10,532	3,761
Colchester-Hants	22,514*	12,637	2,002
Cumberland	17,697	9,892	2,203
Digby-Annap.-Kings	24,776*	13,449	1,420
Halifax	44,510*	28,519	5,932
Inverness-Richmond	16,293*	5,887	4,586
Pictou	19,059	11,496	2,407
Queens-Lunenburg	18,094*	6,355	2,380
Shelburne-Yarm.-Clare	17,559*	7,438	3,033

NOUVEAU-BRUNSWICK

Charlotte	10,574*	5,557	802
Gloucester	16,081*	4,368	6,191
Kent	8,707*	2,395	5,320
Northumberland	13,100*	7,190	2,891
Restigouche-Madawaska	17,623*	7,016	10,420
Royal	15,324*	8,857	1,186
Saint John-Albert	30,563	24,709	3,535
Victoria-Carleton	15,423*	11,723	1,648
Westmorland	26,916*	16,350	7,414
York-Sunbury	20,423*	12,852	2,156

ONTARIO

Algoma Est	10,387*	4,462	1,911
Algoma Ouest	16,580*	6,585	1,993
Brant	9,229	6,363	827
Brantford City	15,763*	11,589	1,554
Bruce	12,781	9,685	1,404
Carleton	14,481	13,253	1,101
Cochrane	26,729*	13,382	10,750
Dufferin-Simcoe	10,840*	8,790	774
Durham	12,254*	7,809	793
Essex Est	21,541	12,639	5,580
Essex Sud	13,196	6,079	1,983
Essex Ouest	29,560*	21,630	6,097
Fort William	17,261*	12,617	3,947
Frontenac-Addington	12,272*	4,972	1,569
Glengarry	7,437	3,906	2,374
Grenville-Dundas	12,943	9,529	1,415
Grey-Bruce	16,209	9,485	3,989
Grey North	15,820	11,512	1,441
Haldimand	10,300	5,300	1,372
Halton	14,082	10,158	1,012
Hamilton Est	30,110	26,410	5,150
Hamilton Ouest	25,326	20,010	3,347
Hastings-Peterborough	10,735*	5,216	1,150
Hastings Sud	18,857*	9,612	1,361
Huron Nord	11,902	8,999	1,058
Huron-Perth	9,137	6,362	1,748
Kenora-Rainy River	19,242*	8,543	1,089

COMTE	1940	OUI	NON	%-NON
Kent	22,759*	12,902	2,659	17
Kingston City	17,291	11,782	1,210	9
Lambton-Kent	14,994*	7,670	1,874	20
Lambton-Ouest	16,674	10,211	1,480	13
Lanark	16,079*	10,835	1,252	10
Leeds	18,637	11,266	1,836	14
Lincoln	28,955	23,163	3,035	12
London	32,388	26,516	2,507	9
Middlesex Est	16,389	11,839	1,629	12
Middlesex Ouest	9,953	7,044	954	12
Muskoka-Ontario	15,197*	8,842	1,946	18
Nipissing	38,632*	21,101	15,346	42
Norfolk	15,272*	7,706	1,851	19
Northumberland	15,555	8,563	1,009	11
Ontario	20,320*	15,691	2,626	14
Ottawa Est	29,363	19,243	8,945	32
Ottawa Ouest	47,751	44,145	4,043	8
Oxford	19,397*	14,059	1,437	9
Parry Sound	10,877*	7,635	2,032	21
Peel	16,234	11,224	1,312	10
Perth	21,531	13,622	3,742	22
Peterborough-Ouest	19,311	13,399	2,054	13
Port Arthur	18,947*	13,146	3,652	22
Prescott	10,350*	2,475	7,488	67
Prince Edward-Lennox	12,568*	6,299	884	12
Renfrew Nord	11,523*	6,732	3,491	34
Renfrew Sud	11,537*	6,842	3,307	33
Russell	9,102*	3,725	6,364	63
Simcoe Est	15,592	10,010	2,855	22
Simcoe Nord	13,192*	10,701	1,095	9
Stormont	16,577*	8,543	4,155	33
Temiskaming	22,440*	12,160	4,655	28
Toronto Broadview	25,261	24,622	1,931	7
Toronto Danforth	21,000	20,171	1,206	6
Toronto Davenport	26,310	24,803	2,340	9
Toronto Eglinton	34,368	36,727	1,576	4
Toronto Greenwood	25,775	25,044	1,730	6
Toronto High Park	26,386*	24,431	2,090	8
Toronto Parkdale	26,371*	23,098	2,043	8
Toronto Rosedale	24,232	22,593	1,836	8
Toronto St. Paul	20,898*	29,419	2,389	10
Toronto Spadina	38,259*	32,437	3,509	10
Toronto Trinity	28,062*	23,297	3,575	13
Victoria	16,002	8,864	1,469	14
Waterloo Nord	22,712	13,194	7,088	35
Waterloo Sud	16,086	13,373	2,349	15
Welland	36,977*	23,900	5,758	19
Wellington Nord	10,052*	6,645	1,066	14
Wellington Sud	17,427	13,555	1,573	10
Wentworth	31,110	25,869	4,084	14
York Est	34,422	33,188	2,333	7
York Nord	19,644*	15,779	1,867	11
York Sud	33,873	29,563	1,763	9
York Ouest	28,968*	27,734	2,610	9

MANITOBA

COMTE	1940	OUI	NON	%-NON
Brandon	17,798	14,896	1,375	8
Churchill	13,485*	9,010	1,867	17
Dauphin	17,218*	5,921	4,044	41
Lisgar	9,650*	4,629	598	11
MacDonald	14,977*	9,274	2,830	23
Marquette	16,993	10,596	2,690	20
Neepawa	13,921*	7,464	1,478	17
Portage La Prairie	12,413*	8,150	1,228	13
Provencher	12,348*	3,041	4,117	58
St-Boniface	15,505	8,086	5,627	41
Selkirk	22,028*	10,424	3,921	27
Souris	11,269*	7,364	2,453	25
Springfield	17,940*	7,755	4,923	39
Winnipeg Nord	32,525	24,215	6,983	22
Winnipeg Nord Centre	28,423	26,432	3,550	12
Winnipeg Sud	28,180	25,721	2,246	8
Winnipeg Sud Centre	36,277	34,196	2,601	7

SASKATCHEWAN

Assiniboia	15,245*	8,875	2,472
Humboldt	16,446*	5,358	4,543
Kindersley	13,014*	6,090	3,252
Lake Centre	16,517*	8,583	2,062
Mackenzie	20,410*	5,634	4,301
Maple Creek	13,539*	5,598	2,773
Melfort	21,220*	8,250	2,552
Melville	21,162*	8,380	6,192
Moose Jaw	17,307*	10,630	2,170
North Battleford	18,535	4,430	2,095
Prince-Albert	18,230*	9,979	2,506
Qu'Appelle	15,107*	9,492	1,935
Regina, ville	30,804	23,581	3,658
Rosetown-Biggar	15,061*	6,808	1,232
Rosthern	13,132*	3,331	3,259
Saskatoon, ville	22,561	16,652	2,073
Swift Current	15,601*	5,902	3,416
The Battlefords	17,268*	9,890	2,861
Weyburn	16,400*	7,967	3,305
Wood Mountain	15,451*	4,018	1,913
Yorkton	20,366*	7,521	5,270

ALBERTA

Acadia	8,390*	5,573	2,351
Athabasca	13,016*	4,081	4,057
Battle River	12,372*	7,961	3,150
Bow River	16,026*	10,461	3,699
Calgary-Est	21,487*	17,402	3,052
Calgary-Ouest	19,994*	17,543	1,983
Camrose	12,989*	7,987	4,673
Edmonton-Est	20,709*	13,222	3,298
Edmonton-Ouest	21,873*	16,350	2,566
Jasper-Edson	16,751*	8,033	5,535
Lethbridge	15,740*	9,083	2,756
MacLeod	16,911*	9,770	3,568
Medicine Hat	15,134*	8,973	4,327
Rivière la Paix	15,742*	3,015	

Le plébiscite

Dans la région des Trois-Rivières

Les cinq comtés donnent un vote négatif

Les Trois-Rivières, 28 — La région des Trois-Rivières, qui comprend cinq comtés de la rive nord et de la rive sud s'est prononcée de façon catégorique contre le plébiscite au cours de la journée d'hier.

Le relevé du scrutin dans les cinq comtés des Trois-Rivières-St-Maurice, St-Maurice-Laflèche, Champlain, Berthier-Maskinongé et Nicolet-Yamaska, donnait hier soir à onze heures, 7,443 votes "oui" contre 81,998 votes "non".

Le vote de la journée d'hier s'est déroulé dans le plus grand calme et ce fut un contraste complet avec les votes ordinaires des élections. La note dominante de la journée a été la tranquillité qui régnait à l'entour des bureaux de vote. Plus de ces groupes de "contrôleurs" à la portée des bureaux de vote. A l'intérieur seuls un sous-officier-rapporteur et un greffier d'écritures voyaient à l'enregistrement du vote. L'absence d'organisation de paris a aussi eu pour résultat de retarder la compilation du scrutin au cours de la soirée.

Le résultat du vote dans la région des Trois-Rivières n'a pas fait de doute un seul instant. Dès l'arrivée des résultats des premiers votes, il fut évident que la région des Trois-Rivières donnerait un vote négatif et durant toute la soirée.

Saint-Maurice-Laflèche vote catégoriquement "non"

Les Trois-Rivières, 28 (D.N.C.) — Comme tous les autres comtés de la Mauricie, le comté de Saint-Maurice-Laflèche, qui est représenté par M. J. Alphéda Gré, aux Communes, a voté catégoriquement non à la demande du gouvernement fédéral pour se faire relever de ses engagements, relativement à la conduite de la guerre.

Répondant à l'appel de M. J. A. Gré, le député fédéral, et à celui de M. Polydore Beaulac, député provincial du comté de Saint-Maurice, comme aux résolutions votées par les Chambres de commerce des jeunes, les conseils municipaux de presque toutes les paroisses, un total de 20,858 personnes, sur un total de 23,193 votants se sont prononcés pour le "non", ce qui laisse 2,335 votes affirmatifs. Le nombre

des votants inscrits était de 27,660 mais il restait encore, hier soir, vers minuit, quelques divisions et polls n'ayant pas encore fait rapport, y compris un poll de Sainte-Floire, un de Saint-Joseph-de-Mékinac, un de Grande-Anse et un de Lac-Chat.

Le vote a donc été très fort. Dès les premiers rapports, il devint évident que le "non" serait la réponse générale. En effet, sur les 127 polls qui ont fait rapport, on n'en trouve pas 5 qui aient donné une majorité au vote affirmatif.

Shawinigan, la principale ville du comté, a donné 140 votes en faveur du plébiscite et 9,329 contre. A Grand-Mère, le vote en faveur du plébiscite a été de 412 et le vote adverse de 3,839.

Quant à La Tuque, il y a eu 707 votes en faveur et 2,591 contre.

L'Ouest canadien donne un vote affirmatif non équivoque

Les comtés de Provencher, au Manitoba, et de Vegreville, en Alberta, ont donné une majorité négative

Winnipeg, 28 (C.P.) — Bien que les résultats de quelques-uns de 30 p.c. des 72 circonscriptions électorales des quatre provinces de l'Ouest et du Yukon parviennent lentement aujourd'hui, il est d'ores et déjà évident que toute cette partie du pays a donné un vote affirmatif non équivoque au plébiscite.

Le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie canadienne ont voté, dans la proportion de 3 à 1 pour relever le gouvernement King de ses engagements anticonscriptionnistes.

Deux comtés seulement, ceux de Provencher, au Manitoba, et de Vegreville, en Alberta, ont donné une majorité négative. Et il est tout probable que les résultats à parer de polls retardataires modifieront très peu la situation d'ensemble.

La population de Provencher a donné une majorité négative d'environ 1000 votes — soit 4,160 "non" contre 3,160 "oui", avec 13 polls seulement à venir.

Dans Vegreville, où 95 des 121 polls sont rentrés, les "non" l'ont emporté de plus de 2,000, — soit 6,956 "non" contre 4,530 "oui".

Dans le comté de Rosthern, en Saskatchewan et dans celui d'Alth-

baska, en Alberta, les "oui" l'ont emporté par une faible marge seulement, mais dans tous les autres comtés de l'Ouest, les polls à rentrer ne pourront changer l'ensemble du résultat.

Dans les quatre grandes villes de l'Ouest qui comptent chacune plusieurs divisions électorales: Vancouver, Winnipeg, Edmonton et Calgary, les majorités des "oui" sont très confortables. Mais c'est le petit district électoral de Souris, au Manitoba, qui détient le record des "oui" dans l'Ouest, car la proportion des "non" y a été de 16 contre 1 aux "oui". Et il ne reste plus qu'un poll à rentrer dans cette division.

Quatorze des divisions électorales de l'Ouest ont terminé leur compilation de bonne heure ce matin, dont sept au Manitoba, cinq en Colombie canadienne et deux en Saskatchewan.

Au Manitoba, le vote complet de Winnipeg a été de 7 à 1 en faveur du "oui"; la proportion a été à peu près équivalente à Calgary, à Edmonton et à Vancouver.

Les résultats à Saskatoon et à Regina, résultats complets tous les deux, ont été de 8 à 1 en faveur du "oui".

Le vote dans les provinces maritimes

239,279 votes affirmatifs contre 77,409 votes négatifs — 199 polls seulement à rentrer sur 2,786 — Les comtés de Kent, Gloucester et Restigouche-Madawaska, au Nouveau-Brunswick, sont les seuls à donner des majorités de "non", dans les Maritimes — Le "oui" triomphe dans les comtés des ministres Ilsley et Ralston alors que le "non" l'emporte dans le comté du ministre Michaud

Halifax, 28 (C.P.) — La grande majorité de l'électorat des provinces Maritimes s'est prononcée en faveur du "oui" au plébiscite d'hier, malgré que trois circonscriptions électorales de ces provinces se soient alignées du côté des partisans du "non", soit les comtés de Kent, de Gloucester et de Restigouche-Madawaska, tous trois situés dans le nord du Nouveau-Brunswick, près de la frontière de la province de Québec.

Le total des votes affirmatifs, dans les Maritimes, était de 239,279 contre 77,409 votes négatifs. Il ne restait plus à rentrer, ce matin, dans les trois provinces, que 199 polls sur 2,786.

Toutes les divisions électorales, en Nouvelle-Ecosse et dans l'Île-du-Prince-Édouard ont donné une majorité affirmative en votant "oui" dans une proportion de plus de 70 pour cent, à l'exception du comté d'Iversen-Richmond, au Cap-Breton, qui a voté "non" dans une proportion de 44 pour cent.

La plus forte majorité en faveur du "oui" a été enregistrée dans le comté de Digby-Annapolis-Kings, en Nouvelle-Ecosse, comté du ministre des Finances, M. Ilsley, où le vote affirmatif a été de 90 pour cent.

Les électeurs du ministre de la Défense, M. Ralston, dans le comté de Prince, Île-du-Prince-Édouard, ont donné un vote affirmatif de 78 pour cent.

Dans Restigouche-Madawaska, au Nouveau-Brunswick, comté du ministre des Pêcheries, M. Michaud, ont enregistré un vote négatif de 60 pour cent.

Dans les trois provinces Maritimes, les gens, de façon générale, se sont rendus beaucoup moins nombreux aux polls que lors des dernières élections générales fédérales. La compilation, encore incomplète, donne, en effet, un chiffre de 316,658 votes, comparativement à 456,997 aux élections générales de 1940.

Le plébiscite

Ontario a donné un vote affirmatif de 84 pour 100

Prescott et Russell répondent "non"

Toronto, 28 (C.P.) — La province d'Ontario a donné un vote affirmatif de 84 pour 100 sur le plébiscite d'hier. A la fin de la séance de l'addition des votes la nuit dernière, sur 10,626 bureaux de vote, 10,084 bureaux donnaient un total de 1,185,806 votes affirmatifs contre 227,177 votes négatifs. Le vote total, contrairement à la province de Québec, paraît avoir été moins élevé qu'aux élections générales de 1940.

Sur les 82 comtés fédéraux, deux seulement ont répondu non à la question posée par le Gouvernement: les comtés de Prescott et de Russell, tous deux largement peuplés de Canadiens français.

Certains comtés ont donné des majorités affirmatives de plus de 90%, notamment Toronto-Eglinton qui a établi le record avec 96 pour cent. Même les comtés ruraux et miniers ont donné un fort vote affirmatif. Les comtés de ville sont tous dans la colonne du oui, ainsi London qui a donné un vote de 13 à 1 en faveur

du relèvement du Gouvernement de ses promesses anticonscriptionnistes; Hamilton, qui a donné plus de 84%; Kingston, qui a donné 91%; Brantford, qui a donné 88%; St. Thomas, qui a donné un vote de 16 à 1, tandis qu'Elgin, comté de M. Hepburn, a donné un vote de 9 à 1. La ville d'Ottawa même a répondu 12,988 non contre 63,383 oui.

Dans les deux comtés "rebelle", le vote a été comme suit, en tenant compte de l'absence de quelques résultats: 7,488 "non" dans Prescott contre 2,475 "oui", et 6,361 "non" dans Russell contre 3,725 "oui". Le comté voisin de Stormont, cependant a donné un vote de 67%. Le comté de Port-Arthur représenté à la Chambre des communes par le ministre des Munitions, M. Howe, a donné un vote affirmatif de 13,146 contre un vote négatif de 3,652.

Dans Waterloo-Nord, comté peu peuplé de nombre de Canadiens d'origine allemande, le vote a été de 13:194 non et de 7,088 oui.

Dans Berthier-Maskinongé, Nicolet-Yamaska et Champlain

Les Trois-Rivières, 28 — A onze heures hier soir, les derniers résultats du vote sur le plébiscite dans le comté de Berthier-Maskinongé donnaient 13,411 votes "non" contre 1,063 votes "oui". Cela représentait 94 des 103 bureaux de vote du comté.

Hier soir, à onze heures, le notaire C.-E. Villeneuve, officier rapporteur pour le comté de Nicolet-Yamaska, déclarait que 85 polls sur 93 donnaient 864 votes oui, contre 13,185 non.

A onze heures hier soir, le Dr J. G.-A. Marchand, officier rapporteur pour le comté de Champlain, annonçait que 92 polls sur 97 dans ce comté donnaient un résultat de 750 votes "oui" contre 14,997 votes "non".

Les ouvrages qui traitent, en langue française, des sciences physiques et mathématiques, telles que mathématiques, physique, chimie, astronomie, etc.

Les ouvrages en langue anglaise, qui appartiennent aux différentes disciplines de la section des sciences morales et politiques.

L'inscription se terminera vendredi prochain, le 1er mai.

Les demandes d'admission aux concours doivent être accompagnées d'une déclaration des candidats montrant qu'ils sont sujets britanniques, d'une copie certifiée de leur acte de naissance ou de leur certificat de naturalisation ainsi que d'une bibliographie complète de leur œuvre écrite.

Les lauréats des concours seront proclamés avant le 1er octobre.

Le communiqué de Rome

Rome, 28 (A.P.) — Voici le texte du bulletin émis aujourd'hui par le haut commandement italien:

"Le feu de l'artillerie a repoussé des attaques d'autos blindées de l'ennemi en Cyrénaïque. L'aviation a déployé une activité intense dans le domaine de la reconnaissance. Les chasseurs anglais ont perdu un appareil Curtiss au cours d'un engagement aérien. Nos formations ont exécuté de vigoureuses attaques aériennes contre Malte, les objectifs étant les installations militaires et les aéroports. Un Spitfire a été descendu.

"Nos bombardiers torpilleurs ont exécuté une attaque contre un convoi escorté d'avions et de navires de surface en Méditerranée orientale. Un navire de jauge moyenne a été atteint".

Réduction de la consommation du café aux Etats-Unis

Washington, 28 (A. P.) — L'Office de production des Etats-Unis a ordonné une réduction de 25 p.c. dans la consommation du café au pays parce que l'on n'est pas très certain de la façon dont on pourra se fournir de ce produit à l'avenir. Il n'y aura pas immédiatement rationnement du café.

Les éditions du Zodiaque

Les éditions du Zodiaque se sont taillé une place de choix dans la librairie canadienne. Les noms des écrivains, la variété des sujets traités, la haute tenue littéraire qui forme le ton général, la belle présentation matérielle de chacun des volumes dépassent ce qui s'était vu jusqu'ici chez nous. Tout cela démontre un esprit de suite destiné à forcer le succès.

LE ZODIAQUE PREMIER

Robert Rumilly Chefs de File
Marius Barbeau Au cœur de Québec
Aegidius Fauteux Le Duel au Canada
Armand La Vergne Trente ans de vie nationale
Robert Choquette Le Fabuliste La Fontaine
Eugène Achard Les Northmans en Amérique
Elphège-J. Daignault Le mouvement sentinelliste, \$1.00
Robert Rumilly Mercier, \$1.00
Olivier Maurault, P.S.S. "Nos Messieurs".

ZODIAQUE DEUXIEME (en cours de publication)

Voici les titres actuellement parus et en vente:

- 1-L'abbé Lionel Groulx Directives
- 2-Lady Tweedsmuir Carnets canadiens
- 3-Emile Benoit L'Abitibi, pays de l'or
- 4-Robert Rumilly Mgr Laflèche et son temps, \$1.00
- 5-Paul Gouin Servir. I.—La cause nationale
- 6-L'abbé Lionel Boisseau La mer qui meurt (Gaspésie)
- 7-Léopold Richer Silhouette du monde politique
- 8-Pierre Pasquier Pourquoi la France a été vaincue
- 9-Pierre Pasquier Les étapes vers la défaite.
- 10-Antoine-Joseph Jobin Visages littéraires du Canada français, \$1.00.
- 11-Marius Barbeau Maîtres artisans de chez nous, \$1.

Prix de chaque volume } édition ordinaire \$0.75
..... } édition de luxe numérotée, \$1.00

Quelques volumes ne comportent que l'édition de luxe.

On peut s'abonner au Zodiaque Deuxième, édition de luxe, (douze volumes numérotés à la presse) aux conditions suivantes:

1—\$10.00, payables sur réception du premier volume.
2—\$12.00, payables \$1.00 sur réception de chaque volume.

ON S'ABONNE A LA LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Le plébiscite

Déclaration de M. Liguori Lacombe

Le chef du Parti canadien continuera sa campagne par une série d'assemblées

M. Liguori Lacombe, chef du Parti canadien, nous fait tenir la déclaration suivante au sujet du plébiscite:

"J'offre mes plus sincères remerciements à mes électeurs de Laval-Deux-Montagnes pour leur esprit vraiment canadien. Je suis également très satisfait du résultat obtenu dans le Québec. Dans l'Ontario, Prescott, par exemple, voté non, je suis assuré que si j'avais eu le temps de parcourir tout le pays, le résultat eût été tout autre dans les comtés où nous aurions exposé notre politique.

"Nous continuerons notre campagne par une série d'assemblées dont j'annoncerai les dates prochainement. Je dis à tous, merci!"

Milliers de jeunes gens au camp de Farnham cet été

Comme il a été annoncé ces jours derniers, le camp d'été de Farnham recevra plusieurs milliers de jeunes militaires au cours de l'été et ce matin le Service des Relations Extérieures de l'Armée aux quartiers généraux du district militaire No 4, nous transmettait les renseignements suivants concernant les dates des diverses périodes d'entraînement qui seront nos jeunes gens à Farnham.

Le McGill C.O.T.C. et les jeunes gens du Sir George William College iront au camp du 31 mai au 14 juin.

Le contingent du corps école de l'Université de Montréal sera représenté par trois groupes; le premier, du 7 au 21 juin; le deuxième, du 21 juin au 5 juillet; et le troisième groupe, du 5 juillet au 19 juillet.

Le Mont-Saint-Louis, du 20 juin au 5 juillet de même que le Collège Jean-de-Brébeuf et le contingent du corps école des officiers du Collège Loyola, du 15 au 30 août.

Les unités de réserve faisant partie du groupe de la 34^{ème} brigade de réserve iront au camp du 29 juin au 5 juillet et les unités qui ne font pas partie de cette brigade, du 5 juillet au 19 juillet.

Les cadets de l'armée seront aussi fort bien représentés car au delà de 1,500 iront au camp pour huit jours soit du 20 au 28 juin.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

LE CAFÉ "SALADA"

"Ca, c'est du bon café!"

La construction maritime va bien

C'est ce qu'annonce M. Howe, en révélant que le gouvernement a accordé, depuis le début de la guerre, des contrats navals pour plus de \$550,000,000 — Il y a présentement 700 navires en chantier et l'on a négocié des contrats pour la construction d'un bon nombre d'autres

Ottawa, 28 (Communiqué). — M. C.-D. Howe, ministre des Munitions et approvisionnement, annonce que le programme canadien de construction maritime continue à se développer très rapidement et que la valeur totale des contrats accordés dépasse maintenant la somme de \$550,000,000.

Le ministre a aussi fait savoir qu'on avait encore négocié des contrats pour la construction de 71 autres corvettes, de 25 balayeurs de mines et de 16 chalutiers qui serviront au balayage des mines, mais qui, une fois la guerre terminée, seront propres à la pêche.

Jusqu'ici, le Canada a lancé environ 200 navires de combat, et quelque 800 petits navires dont un certain nombre à moteur.

Le travail se poursuit avec satisfaction dans 18 chantiers maritimes importants et dans plusieurs autres plus petits tant sur les côtes de l'est que sur les côtes de l'ouest. Le ministre a ajouté que, sur les rives du Saint-Laurent et des Grands Lacs, on travaille à la construction de 700 navires, entre autres des corvettes pour convoier les navires marchands, des robustes balayeurs de mines pour parcourir les mers, des rapides patrouilleurs pour la surveillance des côtes, des navires de ravitaillement.

Le programme de la construction de cargos prévoit la construction de 172 navires à un coût dépassant \$325,000,000. Mus par des

moteurs à mouvement alternatif et par des chaudières marines "écossaises", ces cargos ont un tonnage de 10,000 tonnes. Dans ce projet de construction, se trouvent inclus 18 navires de 4,700 tonnes. D'autres contrats entraînent une dépense totale de \$8,000,000 pour la construction d'un nombre varié de petits navires. On y trouve des rapides navires à moteur de 112 pieds. Le programme de construction de petits navires est réalisé à 60 pour 100 près. De plus, on s'est procuré plus de 30 yachts et canots-automobiles ainsi que plus de 50 autres petits navires, affrétés par le Service de la construction maritime du ministère des Munitions et Approvisionnements.

Sous la direction du régisseur de la réparation des navires, on a aménagé, au coût de \$5,000,000 environ, tout l'outillage pour la réparation des navires. Ainsi, les navires de guerre et les navires de la marine marchande, endommagés par l'ennemi, ou autrement, peuvent se rendre dans des ports canadiens et y être réparés.

Ces installations exigent la construction d'une cale sèche flottante et d'autres accommodations. Il faut également pour la réparation de navires des machines-outils et d'autres ateliers d'usage. Des contrats de \$2,500,000 ont été accordés pour réparer des navires de guerre ou des navires marchands armés.

"Regards"

SOMMAIRE AVRIL 1942

Lettre à un jeune Français, André Giroux; Triptyque, Roger Brien; La proie pour l'ombre, Willie Chevallier; Allégorie, Réal Benoit; Le Cantique des Cantiques, Simone Roulier; Théâtre, Judith Jasmin; Beaux-Arts, Marius Plamondon; Sciences, Gertrude Roy; Livres: Roger Lemelin, Jean-Pierre Després, Jean-Marie Bédard; Tribune libre, Abbé Arthur Maheux, Raymond Daoust. — Au comptoir: 25; par la poste: 30s. Service de Librairie du Devoir.

La guerre exécute un mouvement DE PINCE sur les téléphones



D'UNE part, la demande de nouvelles installations téléphoniques — surtout pour les domiciles — a été plus forte que jamais. D'autre part, les matériaux employés dans la fabrication de l'outillage téléphonique et l'outillage lui-même ont été mobilisés en grande partie pour servir à des fins militaires et urgentes. Résultat: une grande disette de facilités pour satisfaire aux besoins des civils en fils métalliques, câbles, tableaux de distribution et appareils. La Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre nous a imposé la responsabilité de restreindre grandement les installations téléphoniques. Nous n'avons pas d'autre choix. Désormais les nouvelles commandes ne peuvent être exécutées que si elles sont justifiées par les besoins de la guerre et seulement en autant qu'il existe du matériel disponible. En faisant appel à votre collaboration, nous vous prions de ne demander un téléphone que dans les cas où il s'agit de ce service reconnu essentiel.

Et à tous les usagers nous signalons de nouveau l'importance de mettre en pratique "les conseils sur l'usage du téléphone en temps de guerre" — votre contribution au dégagement des lignes pour les nécessités pressantes de la guerre.

CONSEILS SUR L'USAGE DU TÉLÉPHONE EN TEMPS DE GUERRE

- ASSUREZ-VOUS d'avoir le bon numéro. Vérifiez dans l'annuaire.
- SOYEZ BREF... dégagez votre ligne pour l'appel suivant.
- PARLEZ distinctement, directement dans le transmetteur.
- EVITEZ les heures d'affluence pour vos appels interurbains. De 10 a.m. à midi, de 2.30 p.m. à 4.30 p.m., de 7 p.m. à 8 p.m.
- REPONDEZ sans délai quand la cloche sonne.
- L'économie de temps ainsi réalisée, multipliée par 6,500,000 appels quotidiens, peut être énorme.

En service actif

Le gérant, G. M. GRANT.

LA VIE SPORTIVE

Les Royaux termineront la série à Baltimore cet après-midi

Le club Montréal viendra ensuite dans la métropole canadienne pour y faire l'ouverture jeudi au Stade de l'avenue Delorimier — Jack Kraus au monticule cet après-midi

Baltimore, 28 — Les Royaux de Montréal, qui sont actuellement à une partie et demie de la première place de la ligue Internationale, termineront leur premier voyage de la saison cet après-midi lorsqu'ils joueront la dernière de leur série de trois parties avec les Orioles de Baltimore.

Kraus, jeune gaucher, lancera aujourd'hui pour les Royaux contre le colosse Mike Nymick, qui mesure 6 pieds, 8 pouces. Charley Gelbert, le vétéran 3ème but, qui est au repos forcé, soignant une jambe blessée, dirigera l'équipe en l'absence de M. le gérant Clyde Sukeforth, qui a été appelé chez lui pour ses affaires personnelles. Sukeforth se rendra à Montréal mercredi.

Les Royaux ouvriront leur saison locale jeudi après-midi, et ils sont assurés d'arriver à Montréal avec une moyenne d'au moins .500 en victoires et défaites, comme ils ont déjà gagné 6 de leurs 11 premières parties.

Sukeforth a laissé entendre qu'il se servira probablement du gaucher Max Macon jeudi après-midi. Max a lancé la première partie de la saison à Jersey-City. Il a déjà 2 victoires à son crédit et n'a pas encore été battu.

Jack Graham reviendra peut-être à l'alignement jeudi. Jack est blessé à une épaule samedi à Syracuse, mais il se rétablit rapidement. Carl Furillo, un jeune voltigeur, impressionne le gérant Sukeforth à tel point que Clyde a l'intention de faire jouer Tom Tatum au 3e but, afin de placer Furillo dans le champ extérieur. Si Gelbert ne peut jouer régulièrement, Tatum aura probablement un essai au 3e but.

Les Royaux n'ont pas joué hier, mais ils ont quand même gagné du terrain dans le classement, passant en 4e place, devant les Giants de Jersey-City, qui ont été battus par Rochester.

Les Leafs gagnent

Newark, 28 — Le coup de circuit frappé par Nick Gregory à la huitième manche, contre le lanceur Walter Stewart, qui venait de remplacer Guay, a permis aux Leafs de Toronto de vaincre les Ours de Newark, par un compte de 8 à 6, et de permettre aux Leafs de mettre fin à une série de six défaites consécutives, hier après-midi.

Les Ours prirent une avance de cinq points dans les deux premières apparitions au bâton, mais les Leafs firent un rattrapage à la

troisième manche qui leur a valu quatre points, puis ils égalèrent le compte à la sixième avec une tenace sur un pied d'égalité avec leurs rivaux jusqu'à la huitième avec le résultat que nous connaissons.

Résultat de la joute:

TORONTO										
	ab	p	cs	r	a	e				
Yount, ac.	4	1	1	2	0	0				
Wyrostek, cc.	3	2	1	3	0	0				
Whitehead, ac-2b.	4	1	1	2	1	0				
Colman, ed.	6	0	1	4	1	0				
Rubeling, 2b-3b.	4	0	1	1	2	0				
Haxlin, 3b.	3	0	1	0	2	1				
Williams, .	0	1	0	0	0	0				
Gregory, cg.	2	1	1	0	0	0				
Fernandes, r.	2	0	1	0	0	0				
Mack, 1b.	3	2	2	8	0	0				
Kerr, 1.	0	0	0	0	0	0				
Brandt, 1.	3	0	0	0	1	0				

Total 33 8 10 27 7 1

x—Court pour Haslin à la 6e.

NEWARK

	ab	p	cs	r	a	e
Johnson, ac.	4	2	2	1	2	1
Stirnweiss, 2b.	3	1	1	4	4	0
Corbett, 1b.	4	0	0	8	0	0
Kelleher, cg.	4	1	0	2	0	1
Majski, 3b.	3	0	0	3	0	0
Metheny, cd.	3	0	0	3	0	0
Derry, cc.	4	0	1	2	0	0
Padden, r.	2	0	1	1	1	1
Washburn, 1.	1	0	0	0	0	0
Bartola, r.	1	0	0	1	0	0
Gumpert, 1.	2	1	0	0	1	0
Guay, 1.	0	0	0	0	3	0
Byrne, 1.	1	1	1	0	0	0
Stewart, 1.	0	0	0	0	1	0
zzzChristopher.	1	0	1	0	0	0

Total 34 6 7 27 13 3

zz—Frappa pour Padden à la 7e.

zz—Frappa pour Guay à la 7e.

zz—Frappa pour Stewart à la 9e.

Toronto 004661120—3

Newark 320000100—6

Sommaire: Points produits par Kelleher, Derry 2, Johnson 2, Whitehead 3, Colman, Stirnweiss, Gregory, Wyrostek. Deux-but: Mack, Johnson. Trois-but: Whitehead.

Circuits: Johnson, Gregory. But v. le: Stirnweiss. Sacrifices: Brandt, Whitehead. Doubles-jeux: Johnson à Stirnweiss à Corbett; Majski à Stirnweiss. Laisses sur les buts: Toronto 7; Newark 4. Buts sur balles de Gumpert 4; Kerr 3; Guay 1; Stewart 1. Coups sûrs, sur balles de Kerr, 3 en 1 manche 1-3; Brandt, 4 en 7 manches 2-3; Gumpert, 7 en 5 manches; Guay, 1 en 2 manches; Stewart, 2 en 2 manches. Mauvais lanceur: Gumpert. Lanceur gagnant: Brandt. Lanceur perdant: Stewart. Arbitres: Tobin et Swanson. Temps 2:16. Assistance: 500.

Dave Schriner se retirerait du hockey

Calgary, 28 — Dave "Sweeney" Schriner, le brillant athlète de Calgary, qui se signala en assurant la coupe Stanley aux Maple Leafs de Toronto dans la septième et dernière joute des éliminations de la coupe, a annoncé qu'il quitterait le hockey professionnel. Il a dit peu de temps après son arrivée à sa demeure, qu'il aimerait à agir comme instructeur d'un club amateur du moment que ses services seront requis.

"J'ai l'espérance de décrocher une bonne position et si mon travail me le permet je serai dirigeant d'une équipe amateur l'an prochain", déclara Schriner.

Schriner ajouta: "Je n'aime pas le genre de hockey joué dans la ligue Nationale parce qu'il est trop individuel. Que la ligue Nationale opère ou non je serai inactif dans le professionnel l'an prochain".

Toronto, 28 — Frank Selke, le gérant général des Leafs de Toronto, a déclaré hier qu'il n'avait aucun commentaire à faire au sujet de la retraite de Schriner dans le hockey professionnel avant qu'il ait été avisé officiellement par l'ancien gauche des Leafs de Toronto.

"Sweeney a fait du beau travail pour les Leafs la saison dernière et il était dans les meilleures relations possibles lorsqu'il quitta l'équipe", déclara Selke. "Je ne ferai aucun commentaire avant d'avoir un avis officiel du joueur", ajouta le président du Toronto.

Rochester triomphe à Jersey City

Jersey City, 28. — Les Giants de Jersey City ont encaissé une défaite 7-3 aux mains des Red Wings de Rochester hier et sont tombés en deuxième division dans la ligue Internationale.

Les Red Wings ont profité de la générosité des lanceurs des Giants et de quatre erreurs des locaux pour compléter leurs points, quoiqu'ils n'aient frappé que cinq coups sûrs contre les trois lanceurs. Sam Naron a réussi trois des cinq coups de Rochester.

Jersey Clark a chassé Mike Clark du monticule à la troisième manche, mais Ed Wissman n'a accordé que trois coups pendant le reste de la joute pour recevoir le crédit de sa première victoire de la saison. Rochester 10200000000—3 9 4 Clark, Wissman et Naron; Montague, Bausewein, Butcher et Poland.

L'Association Américaine

	HIER:	100202000—5 9 1
Indianapolis	100202000—5 9 1	
Toledo	000100111—4 9 0	
Bluebrand, Gil et Hartnett, McKain, Marcum et Spindel.		
Louisville	00100000000—1 8 1	
Columbus	00100000001—2 8 0	
Deutsch, Rudd et Richards; Brechen et Heath.		
Kansas City & St-Paul, remis.		
Milwaukee & Minneapolis, remis.		

Meyer sous option à Buffalo

Détroit, 28. — Les Tigers de Détroit ont envoyé hier le deuxième but L. D. Meyer sous option aux Bisons de Buffalo, de la Ligue Internationale. Le départ de Meyer laisse Détroit avec 26 joueurs, un de plus que la limite permise.

Johnny Murphy a eu raison de Demchuck

Johnny "Dropkick" Murphy est revenu à Montréal hier soir après une absence assez prolongée pour remporter une belle victoire lors d'un match de championnat de cinq quarts qui commença demain soir. Ce sera la seule visite en Canada de cette fameuse troupe sur patins à roulettes qui se rendra ensuite au Madison Square Garden pour un séjour de deux semaines après son engagement local.

Murphy s'assura la première chute en 11 minutes mais Demchuck revint cependant à la charge pour égaliser les chances 7 minutes plus tard. Le blond luttant américain s'afficha cependant ainsi que sa prise favorite, la savate, pour prendre la chute décisive au bout de seulement 3 minutes.

Dans la semi-finale, Flash Gordon Levesque a tenté vainement de vaincre le solide Sam Chuck. Levesque a porté maintes et maintes savates mais le solide luttant local, bien qu'ayant été au désavantage durant tout le match a refusé de s'avouer vaincu et battait encore ferme lorsque la cloche annonça la fin du match de sorte que le combat se termina par un verdict nul.

Harry Madison a remporté la victoire sur Lucien Leblanc dans la rencontre spéciale, mais en dépit de toutes ses rudes, Madison a dû travailler ferme, et ce ne fut qu'au bout de 26 minutes qu'il parvint à disposer de son adversaire.

Bob Rogers et Al Tucker ont annulé dans une des préliminaires pendant que John Carochia a défait Phil Nieman en 16 minutes dans le premier combat de la soirée.

AU SAINT-JACQUES

Murphy, qui a remporté une belle victoire hier soir, aura sans doute la tâche plus difficile jeudi soir lorsqu'il devra faire face au solide Harry Madison dans le combat principal de la séance de lutte disputée au même endroit.

Cette rencontre mettra aux prises deux adversaires de styles complètement opposés. Pendant que Murphy est reconnu pour sa vitesse et sa loyauté, Madison est un luttant rude et lent. Tous deux sont des lutteurs accomplis, de sorte que ce sera une lutte entre l'agilité de la part de Murphy et l'endurance pour Madison. Cette rencontre fournira maintes sensations aux amateurs.

La semi-finale devrait fournir un régal pour les amateurs de lutte scientifique, car elle mettra aux prises deux luttants expérimentés, Maurice Letchford et Mike Demich, deux luttants possédant beaucoup d'expérience et qui s'en tiennent essentiellement à la lutte.

Bob Steel et Johnny Demchuck viendront aux prises dans le match spécial, qui ne saurait manquer de fournir un combat des plus intéressants pendant que dans une des préliminaires, Tiger Jim Delisle sera opposé à Marcel Oumet alors que Willie Bourque et Young McCoy feront les frais du premier combat de la soirée.

Syracuse blanchit Buffalo

Syracuse, 28. — Les Chefs de Syracuse ont tiré profit de leurs six coups sûrs hier pour blanchir les Bisons de Buffalo 3-0.

Clyde Vollmer a fait compter un point avec un deux-but dans la sixième manche, après avoir compté le premier point lui-même à la seconde.

Clayton Lambert a accordé sept coups sûrs bien espacés aux Bisons et il a remporté sa première victoire de la saison. Nick Pullig, qui a lancé pour Buffalo, a encaissé sa quatrième défaite consécutive.

Résultat par manche: Buffalo 000000000—0 7 1 Syracuse 01000200x—3 6 0 Pullig, Medlar et Redmond; Lambert et Lakeman.

Les artistes du patin à roulettes en notre ville

La nombreuse distribution des Skating Vanities de 1942 est arrivée à Montréal tard hier soir pour jouir d'une journée de repos avant l'ouverture de l'engagement de cinq quarts qui commença demain soir. Ce sera la seule visite en Canada de cette fameuse troupe sur patins à roulettes qui se rendra ensuite au Madison Square Garden pour un séjour de deux semaines après son engagement local.

Après avoir remporté de brillants succès à Boston, les 85 artistes de cette troupe étaient impatients d'apparaître devant les audiences locales lorsqu'ils sont descendus de trois wagons spéciaux. Deux wagons de marchandises remplis de décors, costumes ainsi que du fameux plancher miraculeux faisaient aussi partie du train. Bien que le spectacle doive être présenté exactement comme il le fut aux États-Unis, une répétition privée sera tenue cet après-midi afin de permettre aux patineurs de se familiariser aux proportions du plancher à l'amphithéâtre de l'ouest de la ville.

On admet chez les artistes des Skating Vanities que leur spectacle peut se comparer aux Ice Follies et Ice Vanities, à l'exception du fait que dans les Skating Vanities toute la représentation se fait sur des patins à roulettes et qu'alors que dans les spectacles sur glace on fait surtout ressortir la vitesse, La nouvelle revue excelle au point de vue de précision et d'attrait.

Un des points saillants des Skating Vanities sera les numéros d'ensemble mettant en vedette les 36 Rollerettes. Ces talentueuses patineuses furent choisies dans 20 États américains.

Le spectacle de demain soir s'ouvrira par le numéro intitulé Keep Em Rolling, mettant en vedette Ronnie Billet et Jay Edwards; le Whirlwind Four, avec Hugh Thomas et Lavada Simmon, Ray Leone et Eleanor Emmanuel; Symphony in Pink, mettant en vedette les Rollerettes de Gae Foster; Skaters Waltz, avec Dolly Durkin et Walter Hughes; Oh, Waiter, avec Teddy Sokol, Gordon Finigan, Ray Leone, Louis Santile, Eleanor Emmanuel et les Rolling Waiters; Sweet and Lovely, présentant la vedette de la troupe, Gloria Nord, qui fera la première des trois apparitions les Two Rolling Romeos, Gordon Finigan et Walter Hughes; Tango, mettant en vedette Lucille Page et les Samba; les Gay Rancheros, avec Piccola et Bobby Johnson; The Fleet is In, mettant en vedette Buster West, Lucille Page et Ernest Goodhart; Cuban Holiday, avec les Rollerettes et Roller Boys pour compléter la première partie du programme.

Down on the Farm, avec Lucille Page, Monroe et Grant, les Rollerettes de Gae Foster et les Roller Boys, ouvriront la deuxième moitié du programme, suivis par Top Hais and Rhythm, Cinderella, The Silver Skate Ball, en tête de ce numéro sera Gloria Nord, Led Testa et Bobby Mac; On Parade, puis la Finale pour compléter un programme de deux heures et demie.

Le numéro d'ouverture sera offert à 8 h. 30 tous les soirs au Forum.

Joute d'exhibition

A Norristown: Trenton, Inters. 003000000—3 6 3 Philadelphia N. 00001500x—6 8 1 Lapikusa, Zabolotsky, Zerance, Ulinsey et Dekonig; Nahem et Livingston.

Les meilleurs frappeurs des ligues majeures

(Par la Presse associée.)

	J. Ab.	P.	Cs.	Pc.
Gordon, Yank.	12 47	6 21	477	
Dickey, Yank.	10 38	6 16	421	
Spencer, Senat.	14 59	11 23	390	
Moore, Cards.	12 41	8 15	366	
Walker, Dodg.	11 41	9 15	357	
Slaughter, Card.	11 37	7 13	351	

Coups de circuit: Nationale, Eliott, Pirates; Litwhiler, Phils.; Marshall, Giants, E. McCormick, Reds, 3. Américains: Keltner, Indians; York, Tigers; Doerr, Red Sox 3.

Points produits: Nationale, Marshall, Giants, 15. Américaine: Spencer, Senators, 16.

Cincinnati perd à Chicago

Chicago, 28. — Une erreur d'Eddie Joost à la 11e manche, a donné une victoire de 4 à 3 aux Cubs de Chicago sur les Red de Cincinnati hier.

Joost a échappé le lancer de Ray Lamanno lorsque Stan Hack a tenté de voler le second, et un peu plus tard, le simple de Len Merullo a permis à Hack de compter le point décisif.

Johnny Vander Meer, qui cherchait sa deuxième victoire de la saison, a encaissé sa deuxième défaite.

Lou Stringer a frappé un circuit pour donner deux points aux Cubs à la quatrième manche, et Frank McCormick a égalé le score à 3 à 3, à la huitième, avec son troisième circuit de la saison.

Le circuit de McCormick est le seul coup que Paul Erickson a accordé en cinq manches et deux tiers. Erickson a reçu le crédit de la victoire, après avoir remplacé Hiram Bithorn à la sixième manche.

Chicago 0002100001—4 11 1 Cincinnati 00000201000—3 8 2 Bithorn, Erickson (6) et Fernandez; Vander Meer et Lamanno.

Statisticien du Dominion

Ottawa, 28 (C.P.). — Le ministre du Commerce, M. MacKinnon, annonce la nomination de M. S. A. Cudmore, comme statisticien du Dominion et celle de M. Herbert Marshall comme assistant.

M. Cudmore a été assistant-statisticien jusqu'à la retraite du Dr R. H. Coats, au mois de janvier.

M. Marshall a été nommé chef du bureau des statistiques, division du commerce intérieur en 1927.

Né en Irlande, M. Cudmore est arrivé très jeune au Canada. Il fit ses études dans les écoles de Brampton, Ont., puis aux universités de Toronto et d'Oxford.

En 1918 il contribua à la réorganisation des statistiques commerciales du pays et à préparer un plan général des statistiques de l'éducation.

M. Cudmore a agi comme aviseur économique avec la délégation canadienne aux conférences impériales de Londres en 1926 et d'Ottawa en 1932.

M. Marshall fut diplômé de l'université de Toronto en 1915, puis servit ensuite outre-mer comme officier; blessé, il fut mentionné à l'ordre du jour. Il entra au bureau des statistiques en 1921.

Il réorganisa les nombres officiels de l'index des prix du gros et du détail et fut promu chef de la division du commerce intérieur en 1927.

Mgr Nelligan est arrivé en Angleterre

Ottawa, 28 (C.P.). — Nous apprenons que Son Exc. Mgr C. L. Nelligan, le chef des aumôniers catholiques du Canada, est arrivé en Angleterre hier après avoir traversé l'Atlantique à bord d'un bombardier. Il séjournera plusieurs mois en Grande-Bretagne pour visiter tous les aumôniers catholiques qui s'y trouvent, ainsi que toutes les unités militaires.

Société canadienne d'Histoire naturelle

Quelques exemples d'équilibres biologiques

Ces jours derniers, dans la salle Léon-Provancher de l'Institut botanique, au Jardin botanique de Montréal, au Jardin botanique de Montréal, la 162e séance de la Société canadienne d'Histoire naturelle.

M. l'abbé Fournier, professeur agrégé de biologie à l'Université de Montréal, a donné une causerie intitulée: Quelques exemples d'équilibres biologiques.

"Il existe une multitude d'êtres vivants et ce mystère qu'est le pouvoir de multiplication de la matière vivante a attiré l'attention des biologistes. Cependant, au lieu d'augmenter démesurément, les êtres vivants se limitent mutuellement et se maintiennent entre les bornes que nous connaissons. La biologie quantitative étudie ce phénomène qu'elle appelle un équilibre biologique. C'est un système d'êtres vivants dans lequel il y a des changements interspécifiques et intraspécifiques oscillant autour d'une position d'équilibre. Les choses s'adaptent les unes aux autres et l'être vivant ne constitue pas une exception à la grande harmonie naturelle.

Les biologistes mesurent l'indice de multiplication d'une espèce donnée, et la résistance que l'environnement oppose à l'augmentation de cette espèce. Si ces deux forces sont égales, l'espèce garde une population constante, on dit qu'elle est en équilibre biologique. Si les deux membres de l'équation sont inégaux, la population varie, l'espèce devient conquérante ou s'éteint graduellement.

Le conférencier donne comme exemple, le charançon de la farine que l'on élève en laboratoire dans un milieu artificiel bien mesuré, le moineau — qui le croirait — qui a, lui aussi, sa position d'équilibre avec 5 couples par acre par année (du moins dans les États de la Nouvelle-Angleterre).

L'étude des conditions si complexes que présentent une portion de territoire avec tous ses habitants (animaux, plantes, bactéries, etc.), semble dépasser la puissance du cerveau humain. Cependant, la biologie, sous l'impulsion d'un canadien, le Dr W. R. Thompson, a fait beaucoup de progrès de ce côté. Les gouvernements n'ont pas hésité à équiper des laboratoires pour l'étude des espèces de grande importance économique.

L'état de nos connaissances en ce domaine ne permet encore que des espoirs; mais déjà se dessinent des résultats prometteurs. Avec l'aide de la théorie mathématique mise au service de la biologie, cette dernière ouvre à l'esprit humain l'un des champs les plus vastes en lui permettant de bien peser la vie qui l'entoure."

En Australie

Quartier général des Nations unies en Australie, 28 (C.P.). — Les bombardiers alliés ont attaqué hier deux des bases établies par les Japonais dans les îles qui entourent l'Australie: Kavieng, dans l'île de la Nouvelle-Irlande, archipel de Bismarck, et Faisi, près de Bougainville dans l'archipel de Salomon. A Kavieng, les aviateurs alliés ont détruit un transport ennemi.

Les Japonais ont lancé 17 bombardiers et 9 chasseurs contre la grande base de Port-Darwin, en Australie, mais ils se sont fait descendre 3 bombardiers et 4 chasseurs.

Les résultats dans le circuit des majeures

Internationale

HIER:		G.	P.	P.C.
Toronto 8, Newark 6.				
Syracuse 3, Buffalo 0.				
Rochester 7, Jersey City 3.				
Seules parties au programme.				
LE CLASSEMENT:				
Newark	7	4	667	
Syracuse	7	4	636	
Baltimore	7	5	583	
Montréal	7	5	545	
Jersey City	7	6	538	
Rochester	6	7	462	
Buffalo	6	9	308	
Toronto	3	8	273	
AUJOURD'HUI:				
Montréal & Baltimore.				
Buffalo & Syracuse.				
Rochester & Jersey City.				
Seules parties au programme.				

Nationale

HIER:				
Chicago 4, Cincinnati 3, 11 m.				
Seule partie au programme.				
LE CLASSEMENT:				
Brooklyn	11	3	786	
Pittsburgh	7	5	583	
New-York	7	6	538	
Chicago	7	6	538	
St-Louis	5	6	455	
Boston	6	8	428	
Cincinnati	5	7	417	
Philadelphia	3	10	231	
AUJOURD'HUI:				
Brooklyn & Cincinnati.				
Philadelphia & Pittsburgh.				
New-York & St-Louis.				
Boston & Chicago.				

Le sens que lui donnent les chefs de partis

(suite de la première page)

fait à la presse une déclaration belliqueuse. "Quels qu'aient été les soucis de M. King, a-t-il dit, il faut espérer avec ferveur que son esprit est maintenant à l'aise. Les Canadiens veulent qu'il aille de l'avant avec foi et sans hésitation. Il y a une guerre à gagner et, ensuite, une paix à gagner, pour le peuple, dans les deux cas. Nous espérons que M. King, à partir de maintenant, dirigera le Canada sans se laisser distraire. Le peuple a fait sa part. M. King a maintenant la responsabilité. Nous aurons les yeux sur lui. Comme on le voit, M. Blackmore a donné une signification belliqueuse au résultat du plébiscite. Il a demandé, dès hier soir, un effort de guerre total (qui doit comprendre la conscription pour l'outre-mer, puisque la question du plébiscite portait sur les engagements anticonscriptionnistes du gouvernement libéral).

"Get on with the job"

Quant à M. J. L. Ralston, ministre de la Défense nationale, il a dit ce qui suit: "Les mots me manquent pour exprimer ma satisfaction de la réponse évasive du Canada. Ce sera une mauvaise nouvelle pour Hitler et les Japonais. Ce sera, par contre, une bonne nouvelle, pour nos amis. Ce sera une nouvelle preuve, pour nos hommes et nos

hommes outre-mer, que nous les appuierons jusqu'à l'extrême limite. Let's get on with the job!"

L'union nationale? "Connais pas"...

Trois chefs de partis ont donc interprété le vote d'hier dans le sens que souhaitait le gouvernement. Celui-ci voulait se faire délier de ses engagements anticonscriptionnistes. Il s'est adressé, pour cela, aux conscriptionnistes tout aussi bien qu'aux anticonscriptionnistes. Evidemment, les conscriptionnistes ont libéré le ministère de ses promesses. La chose était prévue. Mais il est tout de même étonnant, voire incompréhensible, qu'aucun chef de parti, pas même M. Mackenzie King — qui en a eu pourtant plein la bouche depuis quelques semaines — n'ait dit un mot hier soir de l'absolue nécessité de sauvegarder l'union nationale. Le résultat du scrutin a tout de même montré que l'union nationale n'en mène pas large par le temps qui court et qu'il ne fait pas bon d'abandonner la formule de compromis qui a permis aux deux grandes races canadiennes de vivre ensemble tant bien que mal depuis plus d'un siècle. Cette situation a de quoi faire réfléchir même ceux qui, hier soir, ont interprété le scrutin comme un mandat explicite "d'aller de l'avant".

Léopold RICHER

Bloc notes

(suite de la première page)

dût en plus payer pour les bêtises de son supérieur.

Double service

L'Union Saint-Jean-Baptiste, la grande société de secours mutuel dont le siège est à Woonsocket, au Rhode Island, distribue pour la deuxième fois cette année une médaille de bronze comme récompense aux élèves les plus méritants des écoles paroissiales bilingues de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etat de New-York.

Cette distribution a pour double objet de stimuler l'étude du français et de rappeler le souvenir des Franco-Américains qui ont largement contribué au succès de leur groupe dans la génération précédente. La médaille reproduit en effet l'image d'Edouard Cadieux, président-fondateur de l'Union. Avec Cadieux, ce sont tous ses contemporains, tous ses collaborateurs, tous ceux qui ont édifié les œuvres qui font aujourd'hui l'orgueil des Franco-Américains que l'on veut honorer.

Il faut féliciter l'Union de cette double intention. Elle ne saurait trop marquer l'importance que les Franco-Américains doivent attacher à la connaissance du français; elle ne saurait trop souligner le respect que les jeunes doivent aux anciens qui ont fait, au milieu de difficultés très grandes, une œuvre si considérable.

Cet hommage devrait, dans des conditions nouvelles, leur susciter des imitateurs.

Epilogue

Nous avons noté hier que, vers les dix heures, on ne pouvait se procurer de bulletins français au bureau de vote 34b, 1251, rue Saint-Georges. — Il n'y en a pas, avait-on répondu à l'un de nos amis.

Un autre a signalé le cas à un haut personnage du parti libéral. — Il y en aura avant midi, dit celui-ci. De fait, à midi et demi, ce second ami pouvait voter sur un bulletin français.

Mais il avait fallu pour cela l'intervention d'un gros bonnet du pays.

Papier - Tenture

RECENTS MODELES 1942

Nous possédons un heureux choix des plus récents modèles de papier-tenture. Leurs dessins et leurs couleurs s'harmonisent à ravir avec l'un ou l'autre de vos ameublements.



AM. 1525

Nos PRIX sont à la portée de tous et notre service inégalable.

QUINCAILLERIE

J. M. RAVARY

Incorporée

4041, STE-CATHERINE EST MONTREAL

Le plébiscite

Le vote dans la région de Québec

Dans le comté de M. Louis Saint-Laurent, le vote affirmatif a été de 8,887 et le vote négatif de 22,848; le comté de M. Power a donné 8,485 "oui" et 13,258 "non"

Le record de la Beauce: 553 "oui" et 19,560 "non"

Québec, 28 (D.N.C.) — Dans les villes comme dans les campagnes du district de Québec, le vote négatif a été très considérable. Québec-Sud est la seule division où l'écart entre les oui et les non n'est pas trop disproportionné. Le comté de M. C.-G. Power a donné un vote affirmatif de 8,485 et un vote négatif de 13,258. Le comté de M. Louis Saint-Laurent s'est prononcé de façon massive dans la négative. Dans ce vieux château-fort libéral, représenté par sir Wilfrid Laurier et M. Ernest Lapointe, avant le ministre actuel de la Justice, le vote affirmatif a été de 8,887 et le vote négatif de 22,848.

Le comté de Lévis a donné 1,227 oui et 11,950 non. Le comté de Beauce détient probablement le record du pourcentage négatif avec 553 oui et 19,560 non.

Voici les résultats de quelques comtés de la région:

Tuberculose

Prix et mentions au 4e concours intercollégial

Le comité provincial de défense contre la tuberculose publie les noms des lauréats de son concours annuel dans les collèges, scolasticats et écoles normales:

Nous sommes heureux de publier les noms des lauréats du quatrième concours intercollégial organisé par le comité provincial de défense contre la tuberculose. Cinquante-trois institutions, comprenant des collèges classiques affiliés à l'Université Laval et à l'Université de Montréal, des scolasticats et des écoles normales, ont participé à ce concours dont les faibles de La Fontaine, appliquées au problème de la tuberculose, constituaient le sujet.

Le jury n'a pas eu la tâche facile, car il y avait d'excellents manuscrits. Dans chacune des quatre sections, on a décerné un premier prix de \$10 et un second prix de \$7, avec quelques mentions. M. l'abbé Jacques Gervais, professeur de littérature, M. le Dr Roméo Blanchet, assistant-secrétaire de la faculté de médecine de Laval, et M. Jean-Marie Turgeon, publiciste du comité provincial de défense contre la tuberculose, ont corrigé les travaux soumis par les collèges classiques. M. l'abbé Maurice Laliberté, directeur de la maison des étudiants de l'Université Laval, Mlle Georgina Lafaire (Ginevra), secrétaire de la ligue antituberculeuse de Québec, et M. le Dr Rosaire Gingras, professeur à la Faculté de médecine de Laval, formaient le jury dans la section des scolasticats et des écoles normales.

Voici maintenant la liste des prix et des mentions:

Collèges affiliés à l'Université Laval
1er prix: Robert Charbonneau, séminaire de Chicoutimi.
2ème prix: Yves Dostaler, séminaire des Trois-Rivières.
1ère mention: Réjane Poulin, collège Jésus-Marie de Silery.

2ème mention (ex aequo): Clément Jean, collège Ste-Anne de la Pointe; Anne Dussault, collège des Ursulines, Québec.
3ème mention (ex aequo): David Bélanger, séminaire de Rimouski; Gérard Nadeau, séminaire de Québec; Georgette Blouin, collège de Bellevue.

Collèges affiliés à l'Université de Montréal
1er prix: Roger Beaulieu, collège Jean de Brébeuf.
2ème prix: Roger Dionne, collège de Montréal.
1ère mention: Roland Jolicœur, collège de l'Assomption.
2ème mention: Françoise Courtois, collège Jésus-Marie d'Outremont.
3ème mention: Yolande Chartrand, collège Basile-Moreau, Saint-Laurent.

Scolasticats Ecoles normales:
1er prix: Sr Marie-Monique des Anges, Filles de Jésus, Trois-Rivières.
2e prix: Sr Joseph-Ovide, Institut Médico-pédagogique Emmeline Tavernier, Gamelin, Laval.
1ère mention (ex aequo): Sr Lina de Marie, Filles de la Charité du S.-C. de Jésus, Sherbrooke; Sr Sainte-Rolande, des SS. de Saint-François d'Assise, Gros-Pin.
2e mention (ex aequo): Sr Marie-Denise-Virginie, Soeurs des SS. Noms de Jésus et de Marie, Outremont; Sr Marie de Toutes-Grâces, SS. de N.-D. du Perpétuel Secours, Saint-Damien; Sr Sainte-Gemma, SS. de N.-D. du Bon-Conseil, Chicoutimi.
3e mention (ex aequo): Fr Hector-André Parenteau, FF. du Sacré-Coeur, Laprairie; Sr Marie-Marguerite des Anges, Petites Franciscaines de Marie, Chicoutimi.

Ecoles normales:
1er prix: Madeleine Guay, Marguerite-Bourgeoys, Sherbrooke; 2e prix, Madeleine Bourgeois, Christ-Roi, Mont-Laurier.
Prix spécial: Rosine Fournier, Ecole normale de Gaspé.
1ère mention (ex aequo): Simone Poissant, Congrégation Notre-

	Oui	Non
Québec-Est	8,877	22,848
Québec-Sud	8,485	13,258
Québec-Ouest	1,816	18,221
Qué-Montmorency	2,108	15,436
Lévis	1,227	11,950
Dorchester	376	9,520
Beauce	553	19,560
Portneuf	872	15,789
Charlevoix-Saguenay	2,256	17,568
Lothbinière	841	12,974
Bellechasse	449	8,854
Montmagny-L'Islet	669	10,939
Kamouraska	558	11,400
Témiscouata	628	15,831
Mégantic-Frontenac	525	5,260

La votation a été très paisible partout, sauf dans Mégantic, où l'on a brûlé un homme de paille, en face de la résidence de M. Jos. Lafontaine, de Thetford, qui représente le comté au fédéral.

M. Adélard Godbout n'a pas commenté le résultat du vote.

MM. Saint-Laurent et Power sont repartis pour Ottawa au cours de la soirée d'hier.

Dame, Montréal; Rita Ouellet, Chicoutimi.
2e mention (ex aequo): Candide Barrette, Joliette; Michelle Ouellet, Méric, Québec.
3e mention: Pauline Bellemare, St-Joseph de Hull.

Le communiqué de Berlin

Berlin, 28 (A.F.) — Voici le texte du bulletin émis aujourd'hui par le haut commandement allemand:

"Dans les secteurs centre et nord du front oriental, des attaques de nos troupes nous ont valu des succès locaux. Dans certains secteurs, on a repoussé de fortes attaques de l'ennemi en lui infligeant de lourdes pertes. Treize chars ennemis ont été détruits au cours de l'un de ces engagements.

"On a bombardé au cours de la journée des navires ennemis à Leningrad et sur la côte de la mer d'Azov. Dans la région de l'océan Arctique, on a détruit cinq bombardiers soviétiques qui ont attaqué un aérodrôme allemand et descendu trois chasseurs du type Hurricane.

"En Afrique-Nord, des troupes allemandes et italiennes ont repoussé des sorties de reconnaissance anglaises. De puissantes formations de l'aviation, ont poursuivi les attaques contre les installations militaires de l'île de Malte. A La Vallette, on a infligé de nouveaux dégâts aux barques et aux dépôts de ravitaillement.

"Au-dessus de la côte des territoires occupés de l'ouest, l'aviation anglaise a perdu hier 19 appareils au cours d'engagements aériens, où, sous les coups de l'artillerie antiaérienne ou de l'artillerie de la marine. Des formations de bombardiers ont exécuté la nuit dernière une attaque de représailles contre la ville de Norwich. On a jeté de nombreuses bombes explosives et incendiaires sur la ville.

"Des bombardiers anglais ont attaqué exclusivement la nuit dernière des cibles non militaires à Cologne. La population civile a subi des pertes en morts et en blessés. Nombre de maisons d'habitation, d'églises et d'institutions de charité ont été détruites ou endommagées. Un avion anglais solitaire a effectué une envolée de nuisance au dessus du sud de l'Allemagne et du protectorat (Tchécoslovaquie).

"Les chasseurs de nuit et le feu des canons antiaériens ont descendu 12 des avions ennemis qui ont participé à ces attaques. Sept bombardiers anglais ont été descendus au cours d'une attaque de nuit contre la côte norvégienne. L'aviation anglaise a ainsi perdu 38 appareils au cours de ses envolées au-dessus des territoires occupés et de Reich dans la journée d'hier et la nuit dernière. Le lieutenant Scierpka a remporté sa 15e victoire aérienne."

VIENT DE PARAÎTRE

"Aventuriers, artistes, grands hommes"

(Par Pierre DAVIAULT)
La carrière de M. Pierre Daviault linguiste est déjà féconde. Il a donné, sur un sujet difficile, entre tous, la traduction, des preuves d'une solidité rare. Ces abondantes compilations supposent d'innombrables recherches, des lectures variées et attentives.

M. Pierre Daviault, grand liseur devant l'Eternel, s'est laissé séduire par ces figures originales, par ces vies extraordinaires que nous fait entrer de plein pied dans l'atmosphère d'une époque.

Aventuriers, artistes, grands hommes, voilà un titre qui promet quelques heures d'une lecture passionnante comme un roman policier. L'auteur y résume le plus agréablement du monde l'existence de glorieux truands (quelques-uns Canadiens), de femmes audacieuses, d'égéries rouées, d'artistes originaux, de grands personnages mystérieux. Il a le don de les placer dans leur cadre; et l'on pénètre avec lui dans les arcanes de l'Histoire, où s'agit — comme de nos jours — une humanité assoiffée d'argent et de gloire, poursuivie par une destinée implacable, ou douée d'une certaine grandeur.

Aventuriers, artistes, grands hommes, sera un ouvrage précieux pour tous les curieux qui n'ont pas le courage — ou les loisirs — de lire de nombreuses biographies.

Aventuriers, artistes, grands hommes, par Pierre Daviault, est en vente au prix de \$1 (81.10 par la poste), au Service de Librairie du Devoir.

DUPUIS CHEMISES de broadcloth

PATRONS TISSES

ce qui veut dire des chemises de haute qualité dont le motif est à même la texture et non pas imprimé. Encolures: 13½ à 17½.

POUR HOMMES ET JEUNES GENS

2.35

3 chemises 7.00

L'occasion est propice à la veille d'une saison où vous serez forcés de changer chaque jour... Les rayures tissées à même le broadcloth sont offertes sur fond bleu, brun, gris, vert. Collet à même ou 2 faux cols. Achetez-en au moins 3 à la fois.

Conformément aux ordonnances fédérales

- nous ne livrons que les achats de 1.00 ou plus;
- nous ne faisons qu'une livraison par jour;
- nous n'allons pas chercher la marchandise devant être échangée;
- nous n'envoyons pas de marchandise à l'essai;
- nous ne faisons aucun échange ni remboursement après six jours d'affaires, de la date de livraison;
- nous ne faisons aucun échange ni remboursement dans le cas de marchandises faites sur commande, modifiées d'après les indications du client, portées par le client ou coupées spécialement pour le client.

Dupuis Frères
ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Acquittement de Maurice Riel

Maurice Riel, 19 ans, 3925, rue Mentana, étudiant, qui avait été appréhendé et accusé de vagabondage le soir du 24 mars dernier à la suite d'une assemblée anticonscriptionniste tenue à la salle Jean-Talton, a été acquitté ce matin par le juge Amédée Monet.

Riel avait été arrêté rue Saint-Laurent au milieu d'un groupe de jeunes gens. Trois autres jeunes gens accusés d'une semblable offense, avaient été acquittés il y a quelques jours par le juge Cloutier. Trois autres jeunes gens en fin de jugement dans quelques jours par le même juge pour des accusations similaires. Me Victor Payer était l'avocat de Riel, il avait fait témoigner son client lors du procès et ce dernier avait déclaré n'avoir pas causé d'ennuis à la police, ni aux passants, le soir du 24, au contraire, avait-il dit, "j'incitais mes compagnons au calme".

LES LOYERS

Avant le 25 avril

Ottawa, 28 (Communiqué) — En réponse aux demandes émanant de différentes parties du Canada, l'administrateur des loyers de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, a fait une déclaration, aujourd'hui, qui dit clairement que tous les avis dûment donnés avant le 25 avril sont bons, nonobstant le fait qu'une nouvelle ordonnance des loyers entrerait en vigueur à cette date.

La nouvelle ordonnance, numéro 108, n'affectera pas les avis de renouvellement donnés avant le 25 avril. Ces avis sont légaux et ils obligent à condition qu'ils soient conformes aux dispositions de l'ancienne ordonnance numéro 74.

Toutes les demandes adressées aux comités des loyers et toutes les demandes à la Cour en vertu des règlements sur les loyers qui ont été reçues avant le 25 avril ne sont pas affectées par la nouvelle ordonnance. Ces demandes seront entendues et traitées conformément aux dispositions de l'ancienne ordonnance.

Funérailles de M. Louis Juteau

Ces jours derniers en l'église St-François-Solano ont eu lieu les funérailles de M. Louis Juteau, décédé à l'âge de 56 ans. Le convoi funéraire est parti des salons mortuaires pour se rendre à l'église où la levée du corps fut faite par M. l'abbé E. Gervais, qui chanta le service, assisté de MM. les abbés J. Dubé et J. Gullbaud, comme diacre et sous-diacre. La chorale exécuta la messe d'Anton. Directeur de la chorale, M. P. Desalliers; organiste, Mlle Chevrier.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Hardy (Darcina); une fille, Rita Juteau.
Conduisant le deuil: MM. Lucien Juteau, Roger Guenard, R. Meunier, J. C. Pilon, R. Pelletier, A. Houle, J. Cartier, Joseph Favreau, M. Bélanger, D. Parent, A. Delcourt, J. P. Martineau, Eug. Ehler, W. Juteau, G. Hardy, E. Hardy, M. Juteau, Mmes Ch. Gauthier, R. Bourassa, P. Juteau, P.-R. Bouthillier, W. Juteau, Marcel Juteau, A. Provost, Mlle R. Juteau, Aurélie Juteau, Florence Juteau et autres.

La culture des légumes dans le potager familial

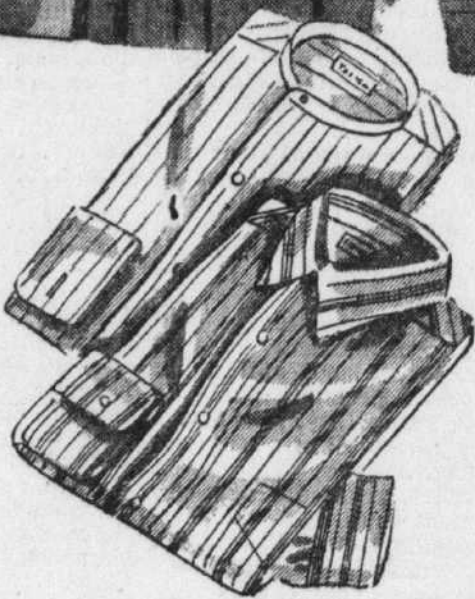
Demain soir, mercredi, M. Stephen Vincent, directeur de l'Ecole d'apprentissage horticole du Jardin botanique de Montréal, fera en français une causerie intitulée: "La culture des légumes pour le potager familial". C'est-à-dire une des conférences horticoles offertes au public par le Jardin botanique avec la collaboration de la Carnegie Corporation of New York. Il y a alternance de conférence française et de conférence anglaise. La conférence débutera à 8 h. 30 précises. L'entrée est libre.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Plateau 5151

HEURES D'AFFAIRES: 10 h. a.m. à 6 h. 30 p.m. LE SAMEDI: 10 h. a.m. à 10 h. p.m.



DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Il promettait illégalement des retards au service militaire

Fausse signatures de M. Raymond Ranger utilisées — Des exemptions pour un peu d'argent et des cigares

Paul Hamelin, 32 ans, a plaidé culpabilité ce matin, au cours d'un procès qu'il subissait devant le juge Marin, sous l'accusation d'avoir utilisé de fausses signatures pour soustraire de l'argent de certaines personnes en leur promettant, moyennant finance, le retardement de leur service militaire. Hamelin utilisait la signature du registraire du district de Montréal, M. Raymond Ranger, pour mieux surprendre la bonne foi de ses victimes auxquelles il demandait une somme de dix dollars pour ses services. Hamelin était allé jusqu'à se faire imprimer des entêtes de lettres portant ces mots: *Sous-Registraire division E. Or M. Raymond Ranger*, appelé comme témoin, a nié se servir de ce papier à lettre à son bureau, et il a de plus nié que la signature qui apparaît au bas des lettres expédiées par Hamelin à ses victimes soit la sienne. Le Dr Rosario Fontaine, médecin légiste, et diplômé en graphologie de l'Université de Paris, a aussi déclaré que les documents mis en preuve par Me Gerald Fautoux, avocat de la Couronne, constituent des faux condamnant l'accusé. Sentence sera prononcée dans ce cas le 5 mai.

TARIF

des annonces classifiées

du "DEVOIR"

Téléphone: BELair 3361

1 cent le mot. 25c minimum comptant.
Annonces facturées 1½ le mot. 40c minimum.
NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MARIAGES, REMERCIEMENTS, FIANÇAILLES, SYMPATHIES ET AUTRES, 2c par mot, minimum de 50c. FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, \$1.00 par insertion.

Solliciteur demandé

Pour imprimerie. — Dire âge, expérience, états de service, salaire demandé et donner références. Ecrire à L. N. Boite postale 500, (Place d'Armes), Montréal.

TERRA A VENDRE

QUARANTE milles de Montréal, 134 arpents, 20 en enclos, ruisseau traverse le parcage, étable neuve pour 20 vaches et 4 chevaux, silo. Bonne maison de 6 appartements. Terre en bonne condition pour tabac ou jardinage. Prix \$4,500, \$2,500 comptant. Premier se retire. Boite 552 Place d'Armes, Montréal.

LA-7733

ENTREPOSAGE DE FOURRURES

DANS NOS VOUTES MODERNES A AIR FROID

PROTECTION SCIENTIFIQUE 2%

ASSURANCE UNIVERSELLE 2½%

J.H. CUSSON

FOURRURES

4228 RUE ST-DENIS